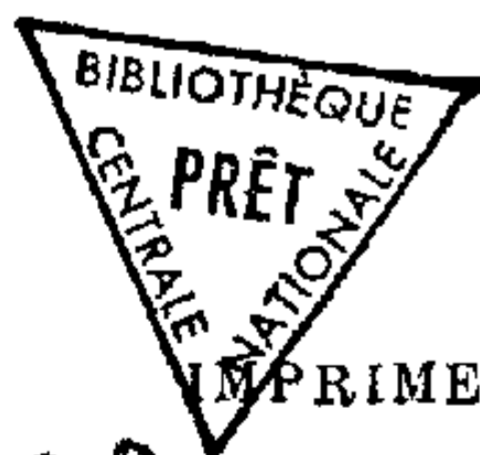


PROCÈS-VERBAUX
DE
L'ACADÉMIE
DU GARD.

ANNÉE 1872.



NIMES

IMPRIMERIE CLAVEL-BALLIVET ET COMP^e,
rue Pradier, 12.

1872

N.C.P.

2. 80

10.01

TABLE
 DES
PROCÈS-VERBAUX
 DE
L'ACADÉMIE DU GARD.
 ANNÉE 1872.

Académie.

	Pages.
Election de M. <i>A.-Henry Révoil</i> , comme président	7
Election de M. <i>Quesnault des Rivières</i> , comme Vice-Président.....	7
Election de M. <i>Léon Blanchard</i> , conseiller, comme membre-résidant.....	17
Election de MM <i>Gr. Charvet</i> , d'Alais, et <i>A. Coulondres</i> , de Villeneuve-lez-Avignon, comme membres non-résidants....	17
Nomination de M. <i>Ph. Boileau de Castelnau</i> , comme membre honoraire.....	24
Election de M. l'abbé <i>Antonin Fabre</i> et de M. <i>Edouard Bondurand</i> , comme associés-correspondants.....	62
Election de M. <i>Julien Jeannel</i> , comme associé-correspondant	137

	Pages.
Démission de M. l'abbé <i>Anat. de Cabrières</i> , membre-résidant.....	130
Mort de M. <i>F. de La Farelle</i> , membre-rési- dant.....	27
Mort de M. <i>E.-H.-O. Plagniol</i> , membre-ré- sidant.....	114
Mort de M. <i>J.-C. Bousquet</i> , membre hono- raire, décédé à Marseille.....	136
Décret qui reconnaît l'Académie du Gard comme établissement d'utilité publique...	8
Commission de publication.....	9
Rapport de cette commission.....	25
Commission chargée de choisir le sujet de prix pour 1873.....	9
Rapport de cette commission. — Sujet du prix.....	18
Rapport sur le concours d'Histoire (la Foire de Beaucaire), par M. <i>Ed. Flouest</i>	71
Mention honorable accordée au mémoire n° 1.....	81
L'auteur de ce mémoire est M. l'abbé <i>J. Bal- livet</i> , élève au grand-séminaire... ..	116
Rapport sur l'état des recettes et dépenses de l'Académie... ..	25
Lettre à M. le ministre de l'instruction pu- blique, au sujet du silence gardé par le Comité des Sociétés savantes (section d'ar- chéologie) sur les travaux archéologiques insérés dans nos Mémoires, par M. <i>Aug. Aurès</i>	133
Mention honorable, obtenue à l'Académie des sciences, par M. le docteur <i>Alb. Puech</i> , membre-résidant, pour son mémoire sur les « Atrésies ».....	136

Agriculture.

	Pages.
Rapport sur la Société et la station agronomiques du Bas-Rhin, par M. <i>A. Dumas</i> .	74
Des amendements appliqués aux terrains des Hautes-Cévennes, par M. <i>Adrien Jeanjean</i>	55

Archéologie.

Les Fosses-Mariennes et l'emplacement du camp de Marius (2 ^e partie), par M. <i>Aug. Aurès</i>	133
Description d'objets antiques trouvés dans les fouilles du Cours-Neuf prolongé, par M. <i>Eug. Germer-Durand</i>	156
Note sur des phalères en bronze et un fragment de vase antique, par M. <i>A.-Henry Révoil</i>	9
Monographie de l'abbaye de Montmajour (extr. de « l'Architecture romane du Midi de la France »), par <i>le même</i>	67
Monographie de l'église de Saint-Trophime d'Arles (extr. de « l'Architecture du midi de la France »), par <i>le même</i>	89
De la sculpture dans les monuments du midi de la France, depuis le Bas-Empire jusqu'au XIII ^e siècle (extr. de « l'Architecture romane »), par <i>le même</i>	142
Etude d'une tombelle funéraire des environs de Châtillon-sur-Seine, par M. <i>Ed. Flouest</i>	106
Fragments historiques sur Saint-Thibéry (Hérault), par M. <i>A. Coulondres</i>	148
Sur l'antiquité d'Aramon, par M. l'abbé <i>Th. Blanc</i>	149
Découvertes faites dans les grottes et cavernes à ossements de Soyons (Ardèche), par M. <i>Ollier de Marichard</i>	83

	Pages.
Rapport sur le recueil de l'Académie des Jeux Floraux, par M. <i>J. Gaidan</i>	96
Rapport sur un recueil de <i>Cent fables</i> , de M. de Combettes-Labourélie, par <i>le même</i> .	142

Médecine.

Etude sur le Darwinisme.— Introduction, par le Dr <i>Alb. Puech</i>	81
---	----

Poésie.

Thraséas et Rubellius Plautus, ou la cour de Néron (fragment d'une œuvre dramatique), par M. <i>Emile Teulon</i>	68
Le dernier festin de Rome, par M. <i>Eugène Brun</i>	10
A l'oiseau, par <i>le même</i>	76
Le vieux fauteuil de mon grand-père, par <i>le même</i>	123
Jeanne I ^{re} , reine de Naples (fragment dramatique), par M. <i>Louis Chalmeton</i>	19

Voyages.

Excursion dans la Haute-Italie (le Simplon, le Lac-Majeur, Milan, Pavie, le Lac de Côme, Vérone, Venise, Bologne, Florence, Pise et Gênes), par M. <i>Ch. Liotard</i>	137
---	-----

PROCÈS-VERBAUX
DE
L'ACADÉMIE DU GARD.

Séance du 13 janvier 1872.

Présents : MM. Révoil, *vice-président* ; Dumas, Germer-Durand, l'abbé Azaïs, Viguié, Liotard, Quesnault-Desrivières, Brun, Ginoux, Lenthéric, Verdier, Rédarès, Ponchinat, Flouest, Gouazé, Paech, Pelon, Gaidan, de Clausonne, *secrétaire-perpétuel*, membres-résidents ;

MM Louis Chalmeton, de Clermont, Albin de Montvaillant, ancien maire d'Anduze, associés correspondants.

Le procès-verbal de la séance du 30 décembre est lu et adopté.

Il est donné lecture d'une lettre de M. le préfet de l'Hérault, qui met à notre disposition un exemplaire du premier volume de l'Inventaire sommaire des Archives civiles de ce département, et qui demande en échange, pour la bibliothèque de ces mêmes archives, un exemplaire de nos publications périodiques et du *Dictionnaire topographique du Gard*, par M. Germer-Durand.

Le secrétaire répondra à M. le préfet de

l'Hérault que ce dernier ouvrage n'est pas à la disposition de l'Académie, et il lui enverra un exemplaire des deux derniers volumes de nos Mémoires.

Les ouvrages suivants sont déposés sur le bureau, à titre d'hommage à l'Académie, de la part de leurs auteurs :

Par M. l'abbé Azaïs, au nom de M. l'abbé *A. Fabre*, de Nîmes, professeur de seconde au petit-séminaire de Paris, deux volumes intitulés, l'un : *De la correspondance de Fléchier avec Mme Deshoulières et sa fille* ; l'autre : *De latinis Flecherii carminibus* ;

Par M. Viguié, au nom de *M. Paul Leblanc*, un volume qu'il a publié et qui contient le *Journal de L. Baudoin sur les grands jours du Languedoc (1666-1667)* ;

Enfin, par M. Albin de Montvaillant, ancien maire d'Anduze, associé-correspondant, présent à la séance, un mémoire inédit de *M. Paulet*, de cette ville, médecin du château royal de Fontainebleau, sur l'origine de la famille royale et sur le lieu qui lui a servi de berceau ; mémoire inédit que M. de Montvaillant a publié lui-même et a fait précéder d'une étude sur la vie et les œuvres de l'auteur.

M. le président adresse directement à M. de Montvaillant les remerciements de l'Académie, et invite M. l'abbé Azaïs et M. Viguié à les transmettre à MM. Fabre et Leblanc.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants, reçus depuis la dernière séance :

Procès-verbaux des séances de la Société des

lettres, sciences et arts de l'Aveyron, du 1^{er} juillet 1868 au 5 juin 1870.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, année 1870, 24^e volume ; année 1871, 25^e volume.

Bulletin de la Société académique du Var, nouvelle série, tome iv.

Revue agricole, industrielle, etc., de Valenciennes, octobre et novembre 1871.

Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry, année 1869.

Bulletin de la Société protectrice des animaux, pages 425 à 456.

Mémoires de la commission des antiquités du département de la Côte-d'Or, 1^{re} livraison du tome viii, in-4^o.

Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne, séance solennelle du 21 octobre 1871.

Société de statistique de Marseille : De la publicité légale, rapport par M. *Second-Cresp*.

Circulaire de M. Roblin, ancien élève de l'École spéciale de marine, relative à certaines découvertes scientifiques et historiques.

Société scientifique et littéraire d'Alais, année 1870, 2^e bulletin.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un président et d'un vice-président pour l'année 1872. Les deux scrutins successifs auxquels il est procédé à cet effet donnent, l'un et l'autre, l'unanimité des voix, moins une, à M. *Révoil* pour la présidence et à M. *Quesnault-Desrières* pour la vice-présidence.

M. *Révoil*, qui occupait déjà le fauteuil comme vice-président en l'absence de M. *Aurès*, adresse ses remerciements à l'assemblée

et rend hommage à la manière distinguée dont son prédécesseur a accompli sa tâche.

M. LIOTARD dépose sur le bureau, de la part de M. le maire de Nîmes : 1^o une lettre de M. le préfet du Gard qui charge ce magistrat de faire parvenir à l'Académie l'expédition d'un décret du président de la République, à la date du 11 décembre 1871, reconnaissant l'Académie du Gard comme établissement d'utilité publique ; 2^o cette expédition elle-même accompagnée d'une copie de nos statuts, lesquels, conformes à l'original que nous avons adressé à M. le ministre de l'instruction publique, ont été approuvés par la commission provisoire chargée de remplacer le conseil d'Etat, et ne pourront plus être modifiés désormais qu'avec une nouvelle approbation du gouvernement.

L'Académie décide que cette pièce importante sera déposée et conservée dans ses archives ; et, vu la convenance de coordonner son règlement intérieur avec la situation nouvelle qui lui est faite,

Vu d'ailleurs qu'il existe à cet égard un travail tout préparé dès le 12 mars 1870, date de notre demande, par lequel le règlement actuel a été divisé en deux parties, statuts et règlements,

Charge son secrétaire, après s'être entendu avec le bureau, de faire procéder à l'impression de ces deux pièces et à celle du décret de reconnaissance ; le tout devra prendre place en tête du prochain volume de nos Mémoires, année 1871.

Selon le prescrit des articles 61 et 65 du règlement, il est procédé à la nomination de deux commissions, dont l'une préparera le choix des écrits qui composeront ce nouveau volume,

et l'autre cherchera un sujet de concours pour le prix à décerner en 1873. En suivant la rotation accoutumée, ce sujet devra être choisi, cette année, dans l'ordre scientifique.

Feront partie de la première commission, les membres du bureau, avec MM. Ginoux, Penchinat et Gouazé,

Et de la seconde, les membres du bureau, avec MM. Lenthéric, Puech et Dombre.

M. RÉVOIL donne lecture à l'Académie d'un mémoire sur divers objets antiques trouvés dans les fouilles de l'amphithéâtre romain de Nîmes : un vase en terre de Samos, et trois *phaleræ* en bronze.

Ce vase est de ceux que l'on donnait comme prix aux bestiaires, qui, courageux ou adroits, survivaient aux sanglants combats qu'ils livraient aux bêtes féroces au milieu de l'arène. Il a été trouvé dans une des chambres placées sous la première précinctio.

Il représente un bestiaire renversé par un lion et soutenu par son compagnon. Ces deux figures et la tête de l'animal, d'un modelé admirable, ont été exécutées dans l'officine du potier *Perennius*, dont le nom est inscrit sur un petit cartouche placé en dessus de ce groupe. Ce vase a la forme d'un cône tronqué et renversé ; une moulure élégante entoure le plus petit cercle formant sa base.

Les trois plaques de bronze que M. Révoil met sous les yeux de l'Académie sont des *phaleræ* de l'espèce désignée sous le nom de *Equorum frontalia*, donnés en prix dans les courses, soit aux cavaliers, soit à leurs coursiers.

La plus petite de ces plaques, représentant un quadrigé gravé au trait, porte un tenon qui servait à la fixer sur le front dans le harnais.

Les deux autres, de dimension un peu plus

grande, représentent : l'une, un palefrenier retenant un cheval de course par la bride ; l'autre, un cavalier monté et franchissant un thyrses avec son coursier.

Dans l'un et l'autre de ces bronzes, les chevaux sont marqués sur la cuisse d'un *character* et ont la queue tressée et garnie d'éperons pour les exciter.

La description complète de ces plaques curieuses, avec figures à l'appui, sera donnée dans les Mémoires annuels de l'Académie.

Selon M. Révoil, la découverte du vase trouvé dans l'amphithéâtre de Nîmes viendrait à l'appui de l'opinion émise par quelques archéologues qui prétendent que des combats de bestiaires auraient été livrés au milieu de son arène ; mais ces combats n'avaient lieu certainement que dans des cages, au moyen des *pegmata* surgissant du sous-sol. La hauteur du parapet du *podium* ne présentait pas un obstacle suffisant pour garantir les spectateurs des bonds et des atteintes de lions ou de tigres.

Les *phalææ, equorum frontalia*, prouveraient que ce monument a servi de cirque, et que les courses de chars ou de chevaux auraient fait partie des jeux donnés en spectacle à la colonie nimoise.

M. E. BRUN a lu un petit poème, qui a pour titre : *Le dernier Festin de Rome*, dont il nous a remis l'analyse et extrait les passages suivants :

Rome a convoqué tous ses sénateurs, la veille du jour où elle fut prise par Alaric, pour fêter l'anniversaire de sa fondation. Suit une description de la magnificence du festin. Rome se lève alors et boit à l'éternité de sa puis-

sance. Elle chante un hymne de réjouissance, où elle célèbre les bienfaits de l'Empire. Une orgie commence, et finit par l'ivresse de tous les convives. Le festin est troublé par une apparition subite :

Soudain, avec fracas, la porte est enfoncée,
Comme si quelque coup de vent l'avait poussée ;
Et se précipitant dans la salle en émoi,
Pâle de peur, toute en écume,
La vieille Sibylle de Cume :
Les Goths ! les Goths ! dit-elle ; ils sont derrière moi !

Je me suis échappée à peine de leurs mains.
Dans tous les environs ils portent le ravage.
Leurs bataillons épais encombrant les chemins,
Rien n'arrête leur course à la fureur sauvage.
Sur leurs pas ils ont tout brûlé.
Tes généraux, saisis de paniques alarmes,
Sans tenter de combattre, ont déposé les armes.
Tes places ont capitulé.
Le lâche Honorius (1) se cache dans Ravenne
Et n'ose te porter secours.
Si tu comptes sur lui, ton espérance est vaine.
De ton règne a fini le cours.
Tu n'as plus ni soldats ni chefs pour te défendre,
Il ne te reste qu'à te rendre !...

La Sybille reproche à Rome l'abandon de ses anciennes vertus, les excès de sa gourmandise, son amour passionné du luxe et son libertinage :

Oses-tu te montrer sous cet accoutrement ?
Tu n'es qu'une impudique. A quel abaissement,
Dis, de ta liberté la perte t'a réduite !
C'est là qu'etes Césars, tes Césars t'ont conduite ?

(1) Empereur d'Occident, fils de Théodose-le-Grand. Tous ces faits sont historiques.

Tu voulus un jour t'assouvir,
En repos, des tributs du monde,
Et, subissant leur joug immonde,
Te laissas par eux asservir
Ils t'ont de plaisirs excédée,
T'ont corrompue et dégradée.
Ils ont dilapidé ton or,
Ils ont épuisé ton trésor,
De tes puissants tributs tari toutes les sources.
Tes champs sont devenus déserts,
D'herbe folle ils se sont couverts.
Tes sujets ont fondu leurs dernières ressources.
Tu n'as plus eu de légions;
Et, dans de vastes régions
Qui se couvraient jadis des moissons les plus riches;
L'œil n'a plus aperçu que des terrains en friches!
Les Barbares se sont rués de toutes parts
Sur tes frontières dégarnies
Et viennent t'assaillir jusques dans tes remparts!
Dernière des ignominies!
Tu mérites ton châtement.
On ne sert pas impunément !

La Sibylle a disparu. Les Sénateurs continuent leur festin, en se fiant à l'habileté de leurs généraux, qui n'auront pas de peine à disperser ces Barbares et à les rejeter dans leurs forêts. En ce moment, un coup retentit à l'une des portes de la ville. C'est un héraut qui vient la sommer de se rendre. Rome monte sur une tour de ses remparts, pour voir si elle ne découvre pas une armée venant à sa délivrance. Elle se voit environnée de Barbares qui l'assiègent et qui ont coupé toutes ses communications pour l'empêcher de se ravitailler. Mais d'armée, point !

Elle se désespère et déchire sa robe,
En poussant des cris de fureur :
Viendra-t-il ce lâche empereur,
Qui dans sa citadelle aux périls se dérobe ?

Non, non, il a trop peur, il ne paraîtra pas !

.....
Oh ! comme le grand Théodose,
Des Barbares jadis triomphateur altier,
Rougirait de ce fils, son indigne héritier,
S'il rouvrirait sa paupière close !
Et tous ces fameux généraux,
Dont j'ai tant gorgé d'or les appétits sordides,
Qui parodiaient les héros,
Dans les fêtes de cour, sous leurs habits splendides,
Et semblaient mon solide appui,
Ils me laissent périr lâchement comme lui !
Maudit soit le jour où, par la gloire enivrée,
Je me suis aux Césars livrée !
.....

Rome résista le plus longtemps qu'elle put ; mais, vaincue par la famine et par la peste, elle finit par se rendre. Le Barbare lui demande pour prix de sa rançon (historique) tout son or, tout son argent et tous ses meubles. Elle se dépouille de tous ses bijoux, de toute sa vaisselle d'or et d'argent, vide toutes ses caisses, fond les statues de ses dieux, mais ne peut se procurer qu'une somme insuffisante pour satisfaire l'avidité du Barbare, qui rejette son offre et commande l'attaque. Elle s'empporte en imprécations contre le sacrilège qui ose attenter à une ville si glorieuse, foyer de la civilisation et capitale du monde, invoque le secours de ses divinités tutélaires, évoque ses anciens héros pour qu'ils viennent la défendre :

Et toi, sois à jamais maudit,
O lâche Honorius, auteur de ma disgrâce,
D'un héros sang abâtardi !
Des Césars, à jamais, maudite soit la race !

Le poème se termine en ces mots :

Elle n'avait pas achevé
Que la tour s'éroulait avec un grand tumulte,
Et le rempart était crevé
Sous les coups du bélier et de la catapulte.
Le Barbare entra dans ces murs
Dont l'ennemi jamais n'avait souillé l'enceinte,
Et du flambeau des arts la clarté fut éteinte
Par la nuit de siècles obscurs.
Rome fut prise et ruinée.
Sa majesté fut profanée.

.....
Elle ne se releva plus.
Sa grandeur fut finie, histoire lamentable,
Et, pour les peuples dissolus,
Jusqu'à la fin des temps, exemple redoutable!
La gloire de son nom pour toujours s'éclipsa
Et l'empire du monde aux Barbares passa !

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance
est levée.



Séance du 27 janvier 1872.

Présents : MM. Révoil , *président* ; Dumas , Germer-Durand, l'abbé Azaïs, Viguié, Liotard, Quesnault-Desrivières, Brun, Ginoux, Lenthéric , Verdier , Rédarès, Ponchinat, Flouest , Dombre , Gouazé , Puech , Pelon , Gaidan , Faudon , membres-résidants ;

M. Paradan, membre honoraire ;

MM. Louis Chalmeton , Albin de Montvilliant, associés-correspondants.

Le procès-verbal de la séance du 13 janvier est lu et adopté.

M. le préfet de Champvans étant entré dans la salle, peu après cette lecture , l'Académie lui témoigne sa satisfaction de le voir au milieu d'elle , et s'empresse de l'inviter à prendre place au fauteuil, en sa qualité de président d'honneur , M. Révoil continuant d'ailleurs à présider la séance.

Il est donné lecture de la correspondance :

La Société d'archéologie lorraine a écrit que, en retour des marques de sympathie que nous lui avons données à l'occasion de ses pertes récentes , elle avait délibéré d'inscrire désormais notre président au nombre de ses membres honoraires. L'Académie charge son secrétaire d'exprimer à la Société lorraine combien elle est sensible à ce témoignage de fraternité.

Le conservateur de la bibliothèque de Saintes a adressé une circulaire aux sociétés savantes pour les informer de l'incendie qui a consumé ce bel établissement et pour les intéresser à sa reconstitution. L'Académie charge son bibliothécaire d'envoyer à la ville de Saintes le nombre d'exemplaires de nos Mémoires dont l'état de notre dépôt nous permettra de disposer.

M. Dureau de la Malle, en nous remerciant de l'envoi de nos deux derniers volumes, nous offre un exemplaire de celui qu'il a publié sous le titre d'*Annuaire ou notes bibliographiques*, et nous annonce l'intention de nous envoyer les volumes suivants.

M. Germer-Durand fait hommage à l'Académie, au nom de M. *Auphan*, associé-correspondant et membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais, d'une notice biographique sur notre regretté confrère M. le docteur Serre, de cette ville. Le secrétaire adressera à M. Auphan les remerciements de l'Académie.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants reçus depuis la dernière séance :

Revue de Belgique, 4^e année, 1872, 1^{re} livraison.

Bulletin de l'Académie delphinale, 1870.

Annales de la Société académique de Nantes, 1^{er} et 2^e semestres de 1870. 1^{er} semestre de 1871.

Mémoires de la Société d'émulation du Jura, année 1869-1870.

Notice sur les principaux cours d'eau du département du Var, par le chanoine Magloire Giraud, associé-correspondant.

Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, 7^e série, tome III.

Lettre de Louis Agassiz au professeur Benjamin Peira, surintendant de la surveillance du littoral des Etats-Unis, au sujet des sondages de la pleine mer. En anglais.

Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest, 3^e trimestre de 1871.

Description des machines et procédés pour lesquels des brevets d'invention ont été pris sous le régime de la loi du 5 juillet 1844, tome 74^e.

Journal des Savants, novembre et décembre 1871.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre-résidant en remplacement de M. Courcière, et de deux membres non-résidants, en remplacement de MM. Emilien Dumas et Thomas de Saint-Laurent, le décès de M. Aillaud n'ayant donné lieu à aucune vacance, à cause de l'excédant du personnel à cette époque.

Les trois scrutins successifs auxquels il est procédé à cet effet donnent l'unanimité des voix :

A M. *Léon Blanchard*, conseiller à la cour d'appel, comme membre-résidant,

Et à MM. *Charvet*, agent-voyer de l'arrondissement d'Alais, et *Coulondres*, juge de paix à Villeneuve-lez-Avignon, comme membres non-résidants.

Le secrétaire informera les nouveaux membres de leur nomination.

Sur le rapport de la commission nommée dans la séance précédente pour le choix du su-

jet du prix à décerner en 1873, l'Académie accueille le programme suivant :

Etude comparée de la production industrielle et agricole du département du Gard en 1830 et 1870.

» On étudiera notamment :

» *EN INDUSTRIE*, l'augmentation des produits des mines et de la métallurgie.

» *EN AGRICULTURE*, l'augmentation des produits de la vigne et des prés ou marais de la région de Beaucaire à Aiguemortes.

» Les œuvres des concurrents devront être adressées, affranchies, au secrétaire perpétuel de l'Académie, avant le 1^{er} février 1873, et porter une épigraphe ou devise, reproduite dans un pli cacheté, contenant le nom et la demeure de l'auteur.

» Les Académiciens ordinaires et les membres honoraires sont exclus du concours. Tout concurrent qui se sera fait connaître, même indirectement, en sera pareillement exclu.

» Le prix offert par l'Académie consistera en une médaille d'or de la valeur de 300 fr., Il sera décerné dans sa séance publique du mois de mai 1873 ».

Ce programme sera inséré dans tous les journaux du département et dans ceux des départements voisins.

M. le trésorier dépose sur le bureau ses comptes de l'année 1871, dont l'examen est renvoyé, conformément au règlement, au conseil d'administration.

M. Louis Chalmeton, associé-correspondant, donne lecture du prologue en vers d'un drame projeté sur Jeanne I^{re}, reine de Naples, au milieu du xiv^e siècle.

L'auteur, dans un exposé rapide, indique les principaux personnages de ce règne sanglant et voluptueux qui commence en janvier 1343 pour finir en mai 1382.

Il entre ensuite en matière.

» Dans la nuit du 15 au 16 janvier 1343, les Napolitains sont éveillés par le bruit formidable des cloches de toutes les paroisses de leur ville.

» Robert d'Anjou agonise.

» Des hommes et des femmes du peuple, des écoliers, des jeunes filles, des marins et des soldats accourent sur la place du Château-Neuf.

Par saint Janvier, quel bruit, que de cloches en branle !

dit l'un.

Où court-on ; et qui fait que tout Naples s'ébranle ?

répond l'autre.

» Des pénitents, conduits par un moine, traversent lentement le théâtre en chantant le *De Profundis*.

» Ils entrent au Château-Neuf.

» Une femme du peuple :

Quel pauvre agonisant demande des prières ?
Si c'était notre roi !

lui répond son voisin.

» Et, en effet, Robert d'Anjou, roi de Naples et aïeul de Jeanne, se mourait.

Oui, l'incarnation de justice et courage ,

dit au peuple un seigneur qui sort du Châ-
teau-Neuf.

Robert est mort, hélas ! peuple napolitain ,
Tu viens de perdre en lui ton meilleur souverain !
J'étais à ses côtés, à cette heure dernière ,
J'ai vu ses nobles yeux se clore à la lumière ,
Et vers les cieus vermeils son âme s'envoler !

» Les soldats déplorent le genre de mort de
leur souverain :

Sur un champ de bataille
Il aurait dû trouver une mort à sa taille ,
Et ne pas expirer, lui, l'un des vaillants rois ,
Sans faire plus de bruit que tel ou tel bourgeois !

» Réclamations des écoliers :

Sans faire plus de bruit ? mots bien loin de la chose ,
Trois cents cloches, au moins !

Ecolier, bouche close ,
Ou je vais t'écraser ton lazzi sur les dents.

réplique violemment un soldat.

Et les voilà bien tous, ces jeunes impudents ,
Imberbes et sans foi. . . Les mortelles alarmes
De la patrie en deuil laissent leurs yeux sans larmes;
Et quand, le cœur navré, nous déplorons ces maux,
O crime !... nos douleurs excitent leurs bons mots !

» La querelle entre les écoliers et les soldats
augmente. Ils sont sur le point d'en venir
aux mains. Un moine intervient :

Oh ! n'êtes-vous pas tous

Les généreux enfants d'une même patrie ?
En face d'un cercueil, que chacun de nous prie
Et mette de côté ses vains ressentiments !

» Un vieillard prend la parole et paraît les calmer.

» Une question passionne la foule :

» Par son testament, le roi mort avait désigné Jeanne comme son héritière sur le trône de Naples. Le parti hongrois préférerait à cette jeune princesse, belle, expansive et rayonnante, son mari, André, prince taciturne et anti-italien.

Eh bien ! donc : Vive André !

s'écrient les soldats.

Vive la reine Jeanne !

répliquent les écoliers.

» Un vieillard décrit la périlleuse situation du royaume :

Grands dieux !

Donc, de quelque côté que se tournent nos yeux,
Tout est fatal, tout est obscur, Naples agonise !
Dans le cercueil du roi notre patrie est mise,
Les splendeurs du passé périssent avec lui !...
Pour gouverner demain, qu'avons-nous aujourd'hui ?
Une femme, à seize ans déjà prostituée ;
Un homme, en qui bientôt une immense huée
Accueillerait le roi ; près de ce trône, un duc,
De qui l'ambition rendrait l'Etat caduc ;
Des amants à gorger, des maîtresses avides
A combler d'or puisé dans nos coffres-forts vides ;
Un avenir de sang et d'infames amours
Voilant d'ombre et de deuil l'homme des anciens jours !

» Le bruit des cloches cesse ; un héraut pa-

rait au balcon du château ; il annonce au peuple la mort du roi.

Quel est le souverain qu'il faut que l'on acclame ?

dit un homme du peuple.

Moi, jamais mes genoux
Ne fléchiront devant ce prince des hiboux ;
De son couronnement il salrait la fête !

réplique un écolier.

» Le dominicain Robert et le duc de Duras viennent successivement proclamer au balcon du château, l'un l'association d'André de Hongrie au trône de Naples, l'autre, la souveraineté absolue de Jeannc.

» Les querelles recommencent ; tumulte, cris ; les soldats hongrois, l'épée à la main, poursuivent les écoliers. Il ne reste plus sur la scène qu'un groupe dont fait partie un vieillard :

Que de sang je vois dans l'avenir !

dit-il amèrement ; et la toile tombe sur cette fatidique parole qui devait si cruellement se réaliser ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 10 février 1872.

Présents : MM. Révoil , *président* ; Teulon , de Labaume, Dumas, Aurès, Germer-Durand , l'abbé Azais, Viguié, Liotard, Quesnault-Desrièrès, Brun, Lenthéric, Verdier , Rédarès , Flouest, Dombre, Gouazé, Puech, Pelon , Fauchon, Blanchard, de Clausonne, *secrétaire-perpétuel* , membres-résidants ;

M. Paradan, membre honoraire.

Le procès-verbal de la séance du 27 janvier est lu et adopté.

M. le président exprime à *M. L. Blanchard* , nouvellement élu , la satisfaction qu'éprouve l'Académie à le voir prendre place dans ses rangs, où sa présence reporte naturellement notre pensée sur *M. Plagniol* , son beau-père , notre bienveillant , excellent et savant confrère, que nous regrettons si vivement de voir retenu loin de nous par son grand âge et ses infirmités.

M. Blanchard renouvelle l'expression de ses sentiments de gratitude , déjà manifestés dans sa lettre d'acceptation, dont il est donné lecture.

Le secrétaire lit aussi à l'Académie les lettres par lesquelles *MM. Charvet* et *Coulondres* la remercient de leur nomination comme membres-résidants.

Une circulaire de l'Institut des provinces annonce la 38^e session du congrès scientifique de France , à Saint-Brieuc , le 1^{er} juillet prochain.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants, reçus depuis la dernière séance :

Bulletin de la Société archéologique , scientifique et littéraire du Vendômois, tome x, 1871.

Bulletin de la Société de médecine pratique de Paris, années 1870 et 1871.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny, 1871, numéros 5 et 6.

Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France, 2^e, 3^e, 4^e trimestres de 1870.

Mémoires de la Société d'agriculture , des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube, tome vi, 3^e série, année 1869.

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts de Douai, 2^e série, tome x , de 1867 à 1869.

Bulletin de la Société dunoise , numéro 11 , janvier 1871.

M. Liotard informe l'Académie que M. *Philippe de Castelnau* l'a chargé d'exprimer à la Compagnie ses regrets de se se sentir totalement empêché par ses infirmités de pouvoir désormais assister aux séances, et de la prier en conséquence d'agréer sa démission.

L'Académie est péniblement affectée de cette communication, et délibère que le procès-verbal de ce jour mentionnera l'expression de la profonde sympathie que lui inspirent la maladie et les souffrances d'un confrère autrefois si actif et si assidu. Elle tient du moins à consacrer le seul et dernier lien qu'il soit en son

pouvoir de conserver avec lui, et lui confère à l'unanimité le titre de membre honoraire.

M. de Clausonne, au nom du conseil d'administration, fait un rapport sur l'état des recettes et dépenses de l'Académie pendant l'année 1871. Il rend hommage à l'excellente tenue de la comptabilité du trésorier, auquel, sur sa proposition, l'Académie vote des remerciements unanimes, en même temps qu'elle revêt les comptes eux-mêmes de son approbation.

L'Académie approuve également le projet de budget rédigé par le même conseil.

M. Germer-Durand présente à la Compagnie le rapport de la commission qu'elle avait chargée de préparer le choix des articles qui devront composer le volume de nos Mémoires pour l'année 1871. Le travail de la commission reçoit l'approbation de l'Académie.

M. le secrétaire fait part à l'assemblée des communications qu'il a eu l'occasion de recevoir de M. Paul de Rouville au sujet des collections et des manuscrits qu'il a trouvés dans le cabinet de feu M. Emilien Dumas, à Sommière. Ces communications lui ont paru de nature à mériter l'attention et à exciter l'intérêt de l'Académie. M. de Rouville serait prêt d'ailleurs à satisfaire à cet égard au vœu de la Compagnie.

L'Académie, sensible aux bonnes dispositions de M. de Rouville, charge son secrétaire de l'en remercier et de lui offrir de le recevoir dans sa séance du 9 mars, où elle sera heureuse de l'entendre.

M. PELON lit, sous le titre de : *Une cause célèbre au XVII^e siècle*, une étude sur les péripéties criminelles et civiles d'un procès qui, de

1658 à 1665, occu'a successivement le parlement de Toulouse, celui de Paris et les conseils du roi. Un rapt de mineure et la demande en nullité du mariage qui avait suivi ce rapt sont les faits principaux autour desquels viennent se grouper de nombreux et dramatiques incidents qui permettent de suivre les mœurs judiciaires de l'époque, le mécanisme des institutions, le jeu des compétences, à travers des complications que dénonça seule, au bout de huit ans, l'intervention personnelle du roi Louis XIV.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 24 février 1872.

Présents : MM. Révoil, *président* ; Dumas, Salles, Aurès, Germer Dorand, l'abbé Azaïs, Liotard, Quesnault-Desrivières, Ginoux, Pouch, Pilon, Blanchard, de Clausonne, *secrétaire-perpétuel*, membres-résidants.

Le procès-verbal de la séance du 10 février est lu et adopté.

Le premier intérêt de l'Académie, dans la séance de ce jour, se porte sur M. de La Farelle, notre excellent confrère, que la mort vient de nous enlever, le 18 courant. M. le président Révoil, qui, le jour de ses obsèques, à la tête de la Compagnie en corps, avait déjà rappelé ses titres nombreux à l'estime et à l'affection de ses concitoyens, se fait un devoir de payer aujourd'hui à sa mémoire un nouveau et juste tribut de regrets, qui restera consigné sur nos registres.

Ancien député, correspondant de l'Institut, M. de La Farelle s'est toujours plu à entretenir ses relations avec l'Académie, à laquelle il a plus d'une fois communiqué d'intéressantes études sur l'économie politique. Dans ces dernières années, l'affaiblissement prématuré de sa santé ne lui permettait plus d'assister à nos séances, et avait abouti, sur sa demande, au commencement de 1871, à sa retraite et à sa nomination comme membre honoraire. Les infirmités physiques ont d'ailleurs respecté

chez lui, jusqu'au bout, l'intelligence et le cœur, et nous avons tous connu ce que valaient l'un et l'autre.

M. le préfet, obligé de partir pour Versailles, le jour même des funérailles, a écrit à la Compagnie pour lui exprimer son regret de ne pouvoir se joindre à elle pour l'accomplissement de cette triste cérémonie.

M. Dureau de Lamalle a accompagné d'une nouvelle lettre l'envoi de son annuaire qu'il nous avait déjà annoncé, et dont le titre exact est : *Notes bibliographiques pour servir à l'étude de l'histoire et de la géographie*. Le secrétaire a déjà adressé à M. Dureau les remerciements de la Compagnie.

M. Jules Salles a été chargé par M. Teulon de remettre à l'Académie les deux opuscules suivants, dont *M. Edouard Bondurand*, leur auteur, la prie d'agréer l'hommage :

La statue de Bastiat ;

L'Amour dans Homère.

L'Académie accueille avec empressement l'expression du désir de M. Teulon de faire un rapport sur ces deux brochures, et le prie de remercier M. Bondurand.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants, reçus depuis la dernière séance :

De l'infection purulente, discours prononcé par M. Chassaiguac, membre de l'Académie de médecine.

Statuts et réglemens de la Société littéraire, scientifique et artistique d'Apt.

Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de Valenciennes, tome XXIV, pages 345 à 363.

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, pendant l'année 1869 1870.

Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1869.

Tables alphabétiques des matières et des noms d'auteurs contenus dans les trois premières séries des mémoires de l'Académie de Stanislas, 1750 à 1866.

Mémoires de la Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, année 1870, III^e série, 8^e volume.

Les Palafittes ou constructions lacustres du lac de Paladru, près Voiron (Isère), par M. Ernest Chantre, correspondant de la Commission de la topographie des Gaules. Feuille de texte et 15 planches in-4^o.

Tableaux de statistique de M. Bertillon, relatifs à ses projets d'une publication qui porterait le titre de : Démographie figurée.

M. Aurès transmet à l'Académie les remerciements de M. *Philippe de Castelnau*, à l'occasion de sa nomination comme membre honoraire.

M. QUESNAULT DESRIVIÈRES lit la seconde partie de son analyse de la *Vie du Père Lacordaire*, par M. Foisset, conseiller honoraire à la cour impériale de Dijon. La première partie de ce travail avait trouvé place dans la séance du 8 juillet dernier.

« Un des reproches, dit M. Desrivères, le plus justement adressés à notre siècle, c'est l'affaiblissement des caractères, et, à la suite, les accommodements avec la conscience, les transactions faciles avec le devoir. Je ne parle pas de ces apostasies morales et politiques dont le scandale révolte autant les gens de bien qu'elles avilissent leurs auteurs. Nous avons eu

des hommes habiles, des poètes, des historiens, des orateurs; mais combien sont rares ces hommes qui, fermes dans leurs principes, inébranlables dans leurs résolutions, offrent, au milieu des vicissitudes de la fortune, des secousses et des troubles de l'ordre social, cette *unité* de conduite, premier attribut d'une âme grande et virile, en un mot d'un homme d'honneur. Grand par l'esprit, plus grand encore par le caractère, Henri Lacordaire fut toujours fidèle à sa mission, qui peut se résumer dans ces deux mots : liberté religieuse, liberté d'enseignement. C'est ce que montre avec éclat le second volume de sa biographie ».

M. Desrivières raconte les luttes, les succès et les triomphes du Père à Paris, dans la chaire de Notre Dame, dans les stations de province, à Bordeaux, à Nancy, à Grenoble, à Lyon, à Strasbourg, à Liège, à Toulon, à Marseille, partout où sa parole se fait entendre. — « A Bordeaux, la cour royale tout entière, par l'organe de son premier président, l'état-major des deux régiments de la garnison, l'Académie, le conseil municipal, tous les corps constitués avaient demandé avec instance des places réservées. On avait élevé dans la cathédrale un amphithéâtre avec deux immenses tribunes. L'église se trouva comble d'auditeurs depuis le pavé jusqu'au faite.

» Laissons parler M. Foisset :

« Ap ès la première conférence de Lacordaire, l'archevêque, qui ne l'avait invité que pour la moitié de l'hiver, le supplia de demeurer jusqu'à Pâques. Le lendemain, le prédicateur dînait en *froc* chez le préfet, qui était protestant; Bordeaux, ville d'affaires et de plaisirs, ne semblait guère mieux préparée à l'évangélisation de Lacordaire, que l'opulente

» et voluptueuse Corinthe à celle de S. Paul.
» Et pourtant, dès le premier jour, plus de cinq
» mille âmes, étrangères pour la plupart à toute
» pratique religieuse, étonnées de se rencontrer
» au pied d'une chaire, subitement enlevées
» aux préoccupations d'esprit du prétoire, du
» barreau, de lettres, du négoce, de l'admi-
» nistration, de l'armée, fondues en une seule
» âme à la flamme d'une incomparable élo-
» quence, ondulaient sous le souffle domini-
» cain comme les vagues d'un océan. Et cette
» émotion se prolongeait d'une conférence à
» l'autre, dans tous les cercles, au théâtre,
» dans les cafés, dans les comptoirs : Bordeaux
» ne pouvait plus parler d'autre chose.

» Le 9 février 1845, le Père ouvrait à Lyon
» la station du carême dans l'église primatiale
» de Saint-Jean. Cette station fut suivie avec
» une sorte de frénésie. Dès le matin cinq heu-
» res, l'église était remplie par une foule silen-
» cieuse et sympathique. — A la fin de la sta-
» tion, le prédicateur fut conduit en triomphe de
» l'église à l'Archevêché. L'Académie de Lyon
» lui offrit un banquet. Spontanément et à l'u-
» nanimité elle décerna à Lacordaire le diplô-
» me d'associé, ce qu'elle n'avait fait que deux
» fois en un siècle : en premier lieu, en faveur
» de Chateaubriand ; puis pour M. de Sèze, le
» défenseur de Louis XVI ».

Après avoir suivi la carrière du Père dans la chaire, M. Desrivères signale ses succès comme fondateur du tiers-ordre enseignant et restaurateur de la province dominicaine en France. « Dans le plan d'études que Lacordaire adopta à Sorrèze, point d'innovation. Il se contenta de celui qu'il avait suivi au collège de Dijon. Le point essentiel consistait, selon lui, à donner aux enfants une religion solidement assise sur un enseignement historique et

philosophique approfondi. Aux maîtres, il demanda *dévouement et travail*. Sans travail, disait-il, point de puissance dans l'enseignement. Ces idées sont si pures et pratiques, et c'est ce qui fait honneur au jugement de Lacordaire. Laissant la tradition du système bénédictin, il voulut qu'on en revint purement et simplement au plan d'études consacré par l'usage. Il trouvait un grand charme dans la retraite de Sorèze, tout entier au soin de faire revivre les mœurs, la discipline et le travail, ennoblissant tout par le sentiment du devoir, de la dignité personnelle, et organisant tout un ensemble de moyens d'émulation capables de jeter dans l'âme des jeunes hommes les fondements de l'honneur, du patriotisme, de la loyauté et de la fermeté.

» Nommé à la Constituante par Marseille, il appuya la république comme un essai. Dans les clubs, où il condescendit à paraître deux fois, on sait quelle fut la noblesse de son attitude. Pressé de questions par le citoyen Barnabé, il répondit : « Parmi tous ceux qui sont » morts de 89 à 93, je distingue *ceux qui mour-* » *raient pour la liberté, et ceux qui faisaient* » *mourir pour anéantir et reculer cette même* » *liberté* ».

» Sous la présidence napoléonienne, au point de vue politique, il ne fut que spectateur de la lutte des partis.

» Tout entier à l'œuvre de la restauration dominicaine, le Père se rendit de nouveau à Rome, au mois de septembre 1850. Le Pape l'accueillit avec bonté et rétablit en France la province dominicaine avec ses droits et privilèges, le 14 septembre. Le lendemain, il nomma le Père Lacordaire Provincial de France pour quatre années, le P. Jandel était promu au généralat de l'ordre.

» Quatre années durant, le Père se livra à l'œuvre du tiers-ordre enseignant.

» A la mort d'Alexis de Tocqueville, M. Cousin et M. Guizot furent des premiers à produire sa candidature à l'Académie française. Le Père hésita : on finit par vaincre ses scrupules. Il se résigna à la formalité traditionnelle des visites ains que l'avaient fait Bossuet, Massillon, Mgr de Quélen. Au premier tour de scrutin, 21 suffrages se déclarèrent pour lui. Cela se passait le 2 février.

» Onze mois plus tard, le 24 janvier 1861, M. Guizot recevait Lacordaire à l'Académie française. C'était la dernière fois que la voix du Père, cette voix si admirée, si discutée, se faisait entendre. Dès les premiers mots, il s'était concilié la faveur de l'assemblée. Après avoir salué de ses hommages Alexis de Tocqueville, quand il résuma son ouvrage sur l'Amérique, il s'arrêta à l'examen du grand problème que s'était proposé son prédécesseur « sur l'avenir de la liberté dans notre Europe » vieillissante ».

» Le parallèle du démocrate américain et du démocrate européen — ou plutôt la démocratie naturelle opposée à la démagogie révolutionnaire — tint constamment l'assemblée frémissante. Il dit en finissant : « M. de Tocqueville » était au milieu de vous le symbole de la li- » berté magnifiquement comprise par un » grand esprit; j'y serai, j'ose le dire, le sym- » bole de la liberté acceptée et fortifiée par la » religion. Je ne pouvais recevoir sur la terre » une plus haute récompense que de succéder » à un tel homme pour l'avancement d'une » telle cause ».

» Lacordaire ne devait point occuper une seule fois sa place dans les séances ordinaires de l'Académie : ses jours étaient comptés; il dut

s'adjoindre un vicaire provincial ; après plusieurs traitements , suivis d'une amélioration passagère, toute espérance fut bientôt perdue. Mais l'énergie de l'âme le soutenait , le ranimait. La pâleur de son visage amaigri lui donnait l'expression d'une navrante majesté. Le 6 novembre, il reçut l'extrême-onction. Tout le monde éclatait en sanglots : lui seul était calme et répondait à toutes les prières. Le 10, il y eut un mieux inattendu, qui dura jusqu'au 15 novembre. A partir de ce jour , les forces diminuèrent, et le 21, après les angoisses de l'agonie, il expirait. Le jeudi 23, eurent lieu ses funérailles. La manifestation de la douleur publique dépassa toute attente. Plus de vingt mille personnes assistèrent à ses obsèques. C'est en cette occasion qu'une paysane de l'Albigeois proféra cette belle et naïve parole : « *Abian un Rey, l'aben perdut !* Nous avions un » Roi, nous l'avons perdu ! »

« M. Foisset, dit en terminant M Desri- vières, M Foisset a retracé avec un fidèle pinceau cette belle et grande figure, ce noble caractère, fier et modeste, humble , mais digne. C'est une gloire de l'avoir fait revivre dans toute sa splendeur, dans tout son éclat , dans son incomparable beauté morale. Notre biographe a surtout peint dans Lacordaire le côté *agissant* de la vie publique, ses luttes, ses combats, ses triomphes. Il ne nous a pas, j'en conviens, initiés avec détail aux secrets de la vie intime, des affections si vives et si profondes du Père. Le comte de Montalembert s'est chargé de ce pieux devoir, et il l'a fait avec la délicatesse, le tact, avec le cœur d'un ami. Quant à la vie de mortification et à ses sacrifices, peu connus du monde, mais qui aux yeux de l'Eglise catholique sont un des titres de gloire les plus précieux de Lacordaire, M. Foisset

ne les a touchés que comme appréciation générale. Cette tâche a été pleinement remplie par le P. Chocarne. Si Lacordaire était le plus grand orateur des temps modernes, il était aussi le religieux le plus fervent de son ordre. Peu de personnes savent par que les mortifications il croyait devoir expier le moindre sentiment d'amour propre, l'imperfection la plus légère. Comme je viens de le dire, M. Foisset s'est occupé avant tout de l'homme public ; il n'avait pas à nous parler des austérités du moine.

» Au reste, nous aimons à reconnaître, dans l'œuvre de M. Foisset, un des meilleurs ouvrages qu'ait publiés la critique contemporaine. On peut le proposer comme un modèle de biographie. La diction est calme, tempérée, souvent éloquente et émue ; l'exposition, fidèle et complète : les faits sont présentés avec un parfum d'honnêteté et de droiture qui plaît et qui captive. — Jugement ferme et sain, esprit courageux, caractère indépendant, libre de tout préjugé ; en un mot, travail consciencieux qui atteste une connaissance approfondie des hommes et des choses de notre temps.

» Cette analyse, cette étude touche à son terme : c'est la peinture imparfaite d'un grand et noble esprit, aimé de la jeunesse française, parce qu'il était essentiellement bon ; c'est un hommage rendu à une âme vaillante qui toute sa vie a combattu pour la vérité et pour la liberté religieuse ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 9 mars 1872.

Présents : MM. Révoil, *président* ; Dumas, Aurès, Germer-Durand, l'abbé Azaïs, Viguié, Liotard, Quesnault des Rivières, Brun, Ginoux, Verdier, Rédarès, Penchinat, Dombre, Puech, Pelon, Gaidan, Blanchard, de Clausonne, *secrétaire-perpétuel*, membres résidants ;

MM. Albis de Montvaillant, Paul de Rouville, associés-correspondants.

Le procès-verbal de la séance du 24 février est lu et adopté.

M. *Malinowski*, professeur au Lycée de Cahors, associé-correspondant, a écrit au président de l'Académie une lettre où il l'entretient de la découverte d'un grand gisement de phosphate de chaux dans le département du Lot, dont on pourra, avec l'emploi de certains procédés scientifiques, tirer un excellent parti pour l'agriculture, à titre d'engrais. Il a constaté que cette matière n'est autre qu'un résidu de corps d'animaux anté-diluviens. Il a présenté un mémoire sur ce sujet à l'Institut ; et, pour livrer ce mémoire à la publicité, il a ouvert une souscription qu'il recommande à l'Académie et dont le prix a été fixé à 5 francs l'exemplaire.

L'Académie charge son secrétaire de remercier M. Malinowski de sa communication.

Après avoir pris connaissance d'une circu-

laire de M. le ministre de l'Instruction publique, du 23 février dernier, l'Académie délègue MM. Révoil, Aurès, Lenthéric et Rédarès pour la représenter à la réunion des Sociétés savantes qui aura lieu à la Sorbonne, les 1^{er}, 2 et 3 avril prochains.

M. Rédarès fait hommage à l'Académie d'un exemplaire du *Discours d'ouverture* qu'il a prononcé, en sa qualité de bâtonnier, le 26 janvier dernier, à la *Conférence des jeunes avocats*.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants, reçus depuis la dernière séance :

Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et beaux-arts d'Amiens, 2^e série, tome VIII.

Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France, 4^e série, tome II.

Bulletin de la Société d'archéologie, sciences, lettres et arts du département de Seine-et-Marne, 5^e année.

Mémoires et documents de la Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie, tome XXII.

Répertoire de la Société de statistique de Marseille, tome XXXIII^e.

Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers, 2^e série, tome VI, 1^{re} livraison.

Bulletin de la Société académique de Brest, 1870, 1^{re} et 2^e livraisons.

Bulletin de la même Société, 1871, 1^{re} livraison.

Bulletin historique de la Société des antiquaires de la Morinie, 71^e à 76^e livraisons.

Bulletin de la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher, tome I^{er}, 2^e livraison, juillet 1870.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny, 1871, numéros 7 et 8.

Le Dieu Erge, note sur le paganisme dans les Pyrénées, par Charles Frossard.

Documents relatifs à la prochaine tenue du congrès scientifique de France, à Saint-Brieuc.

M. *Paul de Rouville*, professeur à la Faculté des sciences de Montpellier, associé-correspondant, rend compte à l'Académie des nombreuses visites qu'il a faites à Sommière pour prendre connaissance, soit des manuscrits, soit des belles et nombreuses collections géologiques et archéologiques que M. *Emilien Dumas* y a laissées, comme aussi pour classer et mettre en ordre les matériaux demeurés en suspens au moment de sa mort. Il a été singulièrement aidé dans ce travail par la pieuse sollicitude que Mme et Mlle *Dumas* apportent à soigner et à recueillir, dans les meilleures conditions, ces richesses scientifiques dont le dépôt se trouve aujourd'hui entre leurs mains.

M. de Rouville a particulièrement appelé l'attention de l'Académie sur la *Carte géologique de l'arrondissement d'Uzès*, dressée par notre éminent et regretté confrère, *Emilien Dumas*. Cette carte, terminée pour ce qui concerne les limites géologiques dès l'année 1852, n'avait pas été livrée à l'impression ; après avoir comblé certaines lacunes à l'aide de notes laissées par son auteur dans ses carnets de voyage et dans ses calques cadastraux, M. de Rouville, aidé des bons soins de M. *Lafont*, ex-chef d'institution, a pu, au bout de quelques semaines, mettre en état d'être gravé ce précieux complément de la carte géologique du Gard. M. de Rouville en a fait, en quelques mots, ressortir le mérite au double point de vue géographique et scientifique. Relevée par son auteur sur les plans du cadastre, elle a été ré-

duite par lui à l'échelle de Cassini et dessinée avec une perfection rare et une exactitude rigoureuse dans les moindres détails de la topographie et de la délimitation des terrains très divers qui constituent cette partie du département. Comme géologie, la carte d'Uzès présente à l'observateur une série fort importante de formations diverses, qui, jointes à celles qui occupent les surfaces des trois autres arrondissements, forment un ensemble qu'il est rare de rencontrer dans le périmètre d'un département. M. Emilien Dumas a fait preuve dans ce travail des éminentes qualités qui le distinguent entre tous les géologues de la génération contemporaine : talent d'observation, rigoureuse exactitude, sûreté et netteté des distinctions établies, profonde pénétration et connaissance intime, laborieusement acquise, des caractères propres aux divers groupes naturels des masses minérales, dont l'agencement forme la surface de notre globe. M. de Rouville cite le cas d'une surface (dont la longueur de 3,400 mètres égale celle qui sépare l'octroi de la route de Montpellier du village de Saint-Césaire), où apparaissent, par deux fois, sept de ces groupes aussi distincts par les matériaux dont ils sont formés qu'utiles à connaître à cause des matières qu'ils contiennent : terres réfractaires pour poteries, pierres pour bâtir, combustibles, etc...

L'Académie, en jetant les yeux sur cette nouvelle feuille, n'a pas eu de peine à reconnaître la vérité des appréciations de M. de Rouville et a été unanime à s'applaudir que l'auteur n'eût pas laissé son œuvre incomplète et que les trois arrondissements déjà parus pussent être suivis de ce quatrième, qui forme un couronnement si désiré de tous à l'œuvre magistrale de M. Emilien Dumas.

L'Académie a recueilli avec une non moins profonde satisfaction, de la bouche de M. de Rouville, l'assurance que, grâce à l'ordre vraiment exemplaire où M. Dumas a laissé ses papiers et ses manuscrits, il lui serait possible de faire revivre presque en entier la physionomie du géologue du Gard dans ce qu'elle a de plus accusé et de plus personnel, c'est-à-dire dans la variété infinie de ses aptitudes et des sujets si multipliés et si divers de ses préoccupations scientifiques. Collections de toutes sortes, manuscrits, correspondance, tout a été retrouvé, ou plutôt s'est présenté de soi-même aux regards de M. de Rouville et de Mlle Dumas, que sa sollicitude pieuse pour la mémoire de son père a rendue, au bout de peu de jours, l'intelligente et dévouée collaboratrice du professeur de Montpellier dans l'œuvre que l'Académie du Gard lui a commise.

Un inventaire à peu près complet a été dressé et exposé en peu de mots à l'Académie, indiquant les collections de roches et de minéraux, d'animaux actuels et fossiles, de cartes et de dessins, et aussi les divers travaux rédigés afférents, soit à l'explication de la carte, soit à des sujets spéciaux, soit enfin aux diverses entreprises technologiques que M. Dumas avait menées à si bonne fin, durant les dix dernières années de sa vie.

Des détails particuliers sur la manière dont M. Dumas étiquetait ses échantillons (1) ; un aperçu de sa méthode de travail pour le levé des périmètres géologiques et de l'orographie propre à chacune des formations constatées et

(1) Le nombre de ces échantillons pour la seule collection de la carte du Gard ne s'élève pas à moins de neuf à dix mille.

délimitées ; l'énumération des catégories diverses d'objets réunis dans son cabinet, paléontologie, numismatique, géologie, céramique de tous les temps, y compris les âges préhistoriques ; le signalement de quatre-vingt-quinze cartes toutes relatives à l'histoire du cours du Rhône dans sa portion inférieure, dont quelques-unes antérieures à 1472 et la plupart copiées par M. Dumas lui-même dans les différentes bibliothèques de Paris, Arles, Marseille, les archives d'Aiguesmortes, etc., avec les différentes sortes d'encre et de caractères conformes aux originaux ; enfin le relevé approximatif des inscriptions murales prises par l'infatigable collectionneur sur les principaux monuments du Midi, — tout cela a soutenu pendant de longs moments l'attention de l'Académie, et provoqué, en regard de tant de matériaux accumulés durant une vie d'homme, son admiration mêlée d'une profonde sympathie pour l'excellent confrère si modeste, si réservé, qui s'est dévoué d'une façon si persévérante, si désintéressée et sans bruit, pendant plus de quarante ans, à l'étude des richesses naturelles de son pays.

M. de Rouville, qu'une communauté de goûts et une collaboration de quelques années avaient si étroitement attaché à M. Emilien Dumas, n'a pas dissimulé sa satisfaction d'avoir été mis à même de révéler par ce simple exposé à ses propres concitoyens une existence qui s'était toujours plu à se dérober à tous et à s'envelopper d'une obscurité que n'avait pas suffi à dissiper la notoriété qu'elle avait comme involontairement acquise ; cette satisfaction, il la doit au mandat que l'Académie a bien voulu lui confier et à M. Emilien Dumas lui-même qui, par l'ordre établi dans ses collections et ses papiers, lui a rendu sa tâche si facile.

Quelques recherches à faire dans la correspondance, et qui incombent plus particulièrement à l'activité de Mlle Dumas, ont seules ajourné la rédaction de la notice biographique que l'Académie doit recueillir dans son prochain volume. En attendant, M. de Rouville s'occupe de la publication d'un certain nombre de manuscrits qui précéderont le texte explicatif de la carte de l'arrondissement d'Uzès ; l'impression de ce texte devra être l'objet d'une allocation spéciale du conseil général du Gard ; un vote unanime a déjà, dès le mois d'août dernier, assuré la gravure de la carte elle-même.

Un mémoire, publié en 1846 dans les Bulletins de la Société géologique de France, sur les terrains de la partie haute ou cévennique du Gard, et dont la science réclamait la réimpression, est actuellement sous presse ; il sera accompagné d'un appendice donnant l'énumération des terrains des parties moyenne et inférieure du Gard et d'un tableau résumant toutes les formations ; ce sera comme la table de matières analytique du texte réservé pour une publication ultérieure.

La partie géologique des divers rapports minéralogiques sera extraite et publiée, avec l'agrément des différentes sociétés pour lesquelles ils ont été rédigés.

Des mémoires spéciaux et des notes d'un intérêt général, extraites de la correspondance, seront réunis à quelques travaux publiés par M. Dumas lui-même, mais disséminés dans des recueils d'une publicité relativement restreinte.

En outre, des mesures seront prises pour remettre dans le commerce, à des prix accessibles à tous, les belles cartes de Vigan, d'Alais et de Nîmes ; des dépôts en seront établis à

Paris chez M. Savy , et chez les principaux libraires de Nimes, d'Alais et de Montpellier.

M. de Rouville renouvelle en finissant l'heureuse affirmation que rien, à Sommière et à Montpellier, ne sera négligé pour assurer à une vie aussi laborieuse l'éclat qu'elle mérite , et à la science et au département du Gard le profit des trésors de documents à la conquête desquels elle a été tout entière vouée.

M. le président remercie M. Paul de Rouville de sa communication qui a été écoutée par l'Académie avec un intérêt soutenu , auquel ajoutaient encore la vivacité et la netteté de l'exposé. Celle-ci lui sait gré du zèle avec lequel il s'est dévoué à assurer l'ordre et la bonne conservation des fruits des travaux de notre ancien et regretté confrère. Elle charge en outre son secrétaire de transmettre à Mme et à Mlle Dumas l'expression de sa sympathie pour le concours qu'elles apportent, avec autant d'intelligence que de cœur, à l'accomplissement de cette intéressante tâche.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 23 mars 1872.

Présents : MM. des Rivières, *vice-président* ; Teulon, Dumas, Aurès, Germer-Durand, l'abbé Azaïs, Liotard, Brun, Ginoux, Rédarès, Puech, Pelon, Faudon, Blanchard, de Clau-sonne, *secrétaire perpétuel*, membres-résidants.

Le procès-verbal de la séance du 9 mars est lu et adopté.

Le secrétaire lit une lettre de M. Jeanjean, membre non-résidant, de Saint-Hippolyte, qui demande une place dans l'ordre du jour de la séance du 6 avril, pour une lecture relative à la constitution géologique et minéralogique des Hautes-Cévennes, ainsi qu'aux principales cultures de cette contrée.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages reçus depuis la dernière séance :

Bulletin, rapport et autres brochures relatives à la Société française de secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer.

Journal des Savants, janvier 1872.

Catalogue des brevets d'invention, année 1871, numéros 7, 8 et 9.

Société académique des Hautes-Pyrénées, 12^e année, 1869-1870.

M. TEULON fait un rapport sur deux brochures, de nature bien différente, qui ont été

offertes à l'Académie par M. Edouard Bon-
durand.

Le premier de ces opuscules est un hom-
mage rendu à la mémoire de Bastiat, à l'oc-
casion d'une statue à ériger au grand écono-
miste dans sa ville natale. Cet opuscule étant
très-court et très-succinct, M. Teulon ne croit
pas devoir se livrer à de longs détails « qui
ne seraient en définitive, dit-il, que l'appré-
ciation d'une appréciation. L'auteur pense
que, après de longues disputes, les idées de
Bastiat ont enfin prévalu, et qu'il est sorti
vainqueur de sa double lutte contre le socia-
lisme et contre le protectionisme. M. Bon-
durand peint avec une énergie saisissante les
incidents de son ardente discussion avec Prou-
dhon sur la gratuité du crédit. L'ardeur fut
surtout du côté de Proudhon, qui poussa les
violences de langage jusqu'à l'injure, tandis
que Bastiat ne se départit jamais du calme et
de la modération, qui étaient dans son carac-
tère aussi bien que dans son talent. M. Bondu-
rand ajoute que Proudhon ne put résister à
tant de bonne foi et de sincérité, et que sa co-
lère *se fonda*. Il fit amende honorable dans des
termes qui font honneur à sa loyauté.

« Cette douceur *inflexible*, comme a dit M.
Villemain en parlant du vénérable pontife
Pie VII, cette aménité dans les formes, cette
tolérance pour les hommes et pour les choses
étaient telles qu'elles conciliaient à Bastiat le
respect et les sympathies de ses adversaires
eux-mêmes. On le vit bien, lorsque dans des
temps orageux il fut appelé par ses concitoyens
à faire partie de nos assemblées nationales,
dans lesquelles ses opinions républicaines trou-
vaient sans doute de nombreux contradicteurs;
mais dès qu'ils l'avaient connu, ces contradic-
teurs se changeaient bientôt en amis.

» M. Bondurand loue la forme chez Bastiat, et M. Teulon loue aussi la forme chez M. Bondurand. « Parmi les économistes, bien peu, dit-il, pourraient lutter avec le jeune écrivain sous ce rapport. Son style n'est pas seulement pur, correct, élégant ; il est vif, net, coloré, transparent, et laisse voir sa pensée dans toute sa lumière. Il est, de plus, pénétrant, et au besoin il sait être émouvant ».

Passant au second opusculé de M. Bondurand, *l'Amour dans Homère*, M. Teulon fait remarquer que, lorsqu'on aborde un pareil sujet, il faut commencer par répudier toutes les idées modernes, et se retremper aux sources-mères de l'antiquité. « Rien de commun, dit-il, entre les héroïnes de Shakspeare et celles d'Homère. Et cependant que d'études attrayantes n'y a-t-il pas à faire sur ces dernières ! Quelle grâce ! quelle vérité ! on pourrait même dire *quelle pudeur* ! bien que si différente de la pudeur d'aujourd'hui !

» M. Bondurand passe successivement en revue les diverses femmes des poèmes homériques, Hélène d'abord, la reine des dieux elle-même, la puissante Junon, puis Nausicaa, Pénélope, enfin la grande figure d'Andromaque. S'il y a quelque chose de la courtisane de nos jours dans Junon cherchant à séduire Jupiter, que de réserve, que de regrets touchants dans Hélène ! quelle émotion virginale dans les paroles de Nausicaa à l'aspect d'Ulysse ! quelle sainte fidélité dans Pénélope ! quelle grandeur morale dans Andromaque !

» M. Bondurand a cru devoir traduire lui-même les morceaux d'Homère afférents à son sujet. Il y a lieu de l'en féliciter. Sans comparer son travail à celui de ses devanciers, M. Teulon croit pouvoir affirmer qu'aucun d'eux ne reproduit aussi fidèlement la physionomie

des deux grands poèmes et la naïveté du génie grec. Pourquoi le jeune écrivain ne tenterait-il pas l'œuvre entière de cette reproduction ? Ce serait un monument digne de son courage et de ses efforts ».

En terminant, M. Teulon signale chez M. Bondurand une aptitude marquée à la critique dans les choses d'art, de haute littérature et de philosophie sociale. « L'art surtout, voilà, dit-il, le champ qu'il est appelé à éclairer et à féconder. Il en possède la langue riche et nombreuse ; il en a tous les instincts délicats et profonds. Qu'il poursuive donc, s'écrie M. Teulon, cette voie avec persévérance ; il y trouvera, avec le succès, l'accomplissement de sa vocation ».

M. l'abbé AZAÏS lit un rapport sur l'ouvrage dont M. l'abbé Fabre, ancien élève de l'école des Carmes, professeur au petit Séminaire de Paris, a fait hommage à l'Académie : *De la correspondance de Fléchier avec Mme des Houlières et sa fille.*

« Le nom de Fléchier a eu, de nos jours, la bonne fortune de susciter de fervents admirateurs, qui se sont épris de ses œuvres et de son style, et qui ont donné une nouvelle popularité à son talent. Des érudits, curieux des choses de l'esprit, des critiques ingénieux, des écrivains en renom se sont attachés à lui avec prédilection, ont mis en relief ses qualités littéraires et ont, en quelque sorte, rajeuni sa gloire.

» La ville de Nîmes n'a pas oublié celui qui fut le plus illustre de ses évêques. Au sein de notre Compagnie, qui le compte parmi ses ancêtres les plus glorieux, sa mémoire éveille toujours un sentiment d'admiration filiale. De nos jours il a eu son historien, et l'Académie

du Gard a voulu honorer l'auteur de cette vie , M. l'abbé Delacroix, en lui décernant le titre de membre non-résidant.

» Voici un autre enfant du Gard qui montre la même prédilection pour les œuvres de Fléchier. M. l'abbé Fabre, originaire de Nîmes, a fait de la correspondance de Fléchier l'objet d'une étude qui offre le plus vif intérêt. On voit que l'auteur a fréquenté la société choisie du siècle de Louis XIV, qu'il a été l'hôte assidu du salon de Mme des Houlières, comme de l'hôtel de Rambouillet, que les ruelles littéraires ne lui sont pas inconnues, et c'est l'élite des beaux esprits de cette époque qu'il fait revivre dans les pages si attachantes de son ouvrage.

» M. Fabre commence par nous faire connaître Mme des Houlières, « cette femme célèbre autrefois et saluée par ses contemporains du titre plus flatteur que mérité de dixième muse ».

» Née à Paris en 1638, Mme des Houlières avait reçu, comme la plupart des femmes de cette époque, une éducation forte et brillante. A la connaissance de l'italien et de l'espagnol elle joignait celle du latin. Tout en cultivant la poésie, elle s'adonna à l'étude de la philosophie et embrassa le système de Gassendi, dont on retrouve un reflet dans ses œuvres ».

Le rapporteur nous la montre réunissant dans son salon les beaux esprits du temps. « Fléchier, dit-il, ne fut pas un des moins assidus, et lorsque, plus tard, il devint évêque de Nîmes, il resta toujours un fervent admirateur du talent de Mme des Houlières. « Vous êtes honorée, madame, lui écrivait-il, dans la province comme à la cour, et vos vers ont des beautés qui se font estimer de l'Académie d'Arles et de Nîmes, aussi bien que de celle de Paris ».

» Retiré dans son agréable résidence de Bousquéry, près de Sommière, où il se plaisait, pendant les chaleurs de l'été, à aller chercher la fraîcheur et le repos, il lui exprimait en ces termes sa vive admiration. « Votre esprit ne s'épuise point, et il en sort, sur des sujets presque semblables, des inventions et des grâces toujours nouvelles. Le repos où je me trouve ici, près d'une rivière où je prends les bains, m'a fait recevoir votre ode avec plus de plaisir, et m'en a fait goûter les douceurs avec plus de loisir que je n'aurais fait dans le tumulte des affaires que la ville nous fournit. Je l'ai relue plusieurs fois, et j'en ai été toujours plus touché. Tout y est noble, élevé, et pour tout dire, digne de vous ».

M. l'abbé Azaïs s'attache ensuite à nous faire connaître, à la suite de M. l'abbé Fabre, les œuvres poétiques de cette dixième muse qui excitaient à un si haut degré l'admiration de Fléchier. « Il n'y a rien de si peu champêtre, dit-il, que ses idylles et ses églogues. La nature en est complètement absente et l'on s'aperçoit aisément que ses bergers portent une livrée d'emprunt et ont des finesses de langage qui ne peuvent leur convenir. C'est dans la poésie légère, chansons, ballades et rondeaux, qu'il faut chercher Mme des Houlières. C'est là qu'elle montra un esprit enjoué, naturel, souple et gracieux ».

De la mère le rapporteur passe à la fille, pour laquelle Fléchier professa une affection de père. C'est le seul mot qui puisse expliquer le caractère intime de cet attachement. M. l'abbé Azaïs raconte la longue correspondance que le prélat entretenait avec elle et qui fait l'objet de cette étude. Ce sont cent cinquante-cinq lettres inédites que possède M. de Buzonnière, d'Or-

léans, et qu'il a mises avec une aimable obligation à la disposition de M. l'abbé Fabre.

M. l'abbé Azaïs apprécie la forme de cette correspondance. « Fléchier, dit-il, y parle le langage de son temps. L'aimable épistolier est précieux et maniéré, plein de recherche et d'afféterie, répandant dans les moindres billets toute sa rhétorique. Le ton est parfois frivole et léger. Ce n'est pas ainsi qu'écrira plus tard l'évêque de Nîmes. Le digne prélat ne parlera plus comme le spirituel abbé d'autrefois. Son langage sera plus digne et plus grave ».

Le rapporteur insiste sur la partie la plus intéressante de cette spirituelle correspondance, celle qui raconte le voyage de Louis XIV en Alsace. « Quel contraste, dit-il, entre la marche triomphale du grand roi qui venait de donner à la France cette noble province, et la désolation de cette contrée infortunée sur laquelle flotte aujourd'hui le drapeau de l'étranger ! Et comment, à la vue de ces belles campagnes foulées sous les pieds du vainqueur, contenir ce cri du patriotisme indigné :

*Impius hæc tam culta novalia miles habebit !
Barbarus has segetes !*

» L'ouvrage de M. l'abbé Fabre, composé avec un vrai talent, rempli de recherches curieuses, d'aperçus ingénieux, révèle une plume habile, une critique sûre, un goût délicat et exercé. Il est appelé à prendre place à côté de la vie de Fléchier par M. l'abbé Delacroix, à laquelle il sert de complément ; et, par le mérite littéraire qui le distingue, autant que par le choix des sujets, il a droit à toutes nos sympathies ».

M. PELON rend compte d'une étude biographique et critique consacrée par M. de Grisy, inspecteur d'Académie à Nîmes, docteur en droit et docteur ès-lettres, au poète dramatique anglais Thomas Otway.

Né à Trotting, dans le comté de Sussex, le 3 mars 1651 ou 1652 (car la date précise est demeurée incertaine), fils d'un honnête recteur de village, qui ne négligea rien pour son éducation, Otway fréquenta successivement le collège de Winchester, les universités d'Oxford et de Cambridge. Il paraît toutefois n'y avoir conquis aucun grade : les dissipations d'une jeunesse orageuse le détournaient des paisibles études et des doctes enseignements. Une vocation irrésistible le poussa t, d'ailleurs, vers le théâtre. Comme Shakspeare et Molière, il fut acteur avant d'être écrivain. Pourvu par l'un de ses protecteurs d'un brevet de cornette dans l'armée de Flandre, il abandonna son poste, comme Horace. En 1685, à peine âgé de trente-quatre ans, après avoir vécu dans la pauvreté et le désordre, perdu de dettes et d'excès, il mourut misérablement. Trois comédies, avec raison disparues de la scène, — cinq drames ou tragédies, — sans compter deux traductions de pièces françaises, — forment l'ensemble de ses œuvres. Le rôle de Monimia dans l'*Orpheline* et la tragédie de *Venise sauvée* ont suffi pour lui assurer, dans le théâtre anglais, une place, non certes à côté, mais immédiatement au dessous de Shakspeare.

Après avoir suivi M. de Grisy dans les diverses parties de son remarquable et intéressant travail, — tableau de l'Angleterre et des mœurs anglaises sous Charles II, — caractères généraux de la littérature de ce règne, — détails sur la vie et la mort d'Otway, — analyse raisonnée de ses écrits dramatiques, — appré-

ciation du talent de cet auteur et de la puissance de pathétique qui en est le côté distinctif, — conjectures sur les transformations que ce talent aurait pu subir, si de plus longs jours lui avaient été réservés, — M. Pelon résume en ces termes son opinion sur le livre de M. de Grisy :

« Rien d'aussi complet n'avait encore paru en France sur l'auteur de l'*Orpheline* et de *Venise sauvée*. Une profonde connaissance des écrivains anglais du xviii^e siècle, une observation ingénieuse de la société et des mœurs, une critique exacte et sûre, une pensée toujours ferme, élevée, maîtresse d'elle-même, un style où l'élégance ne nuit pas à la force, ni la délicatesse des intentions à la netteté des contours, telles sont les qualités qui signalent le travail de M. de Grisy à l'attention de tous les amis des lettres. M. de Grisy appartient à cette école de critiques qui aiment à remonter des effets aux causes, à étudier dans un écrivain l'époque où se fonda sa renommée, à chercher dans les fictions de l'esprit la secrète influence qui les féconda, à saisir dans chaque personnage les traits du type humain dont il garde les reflets, à dégager dans chaque péripétie le jeu des caractères et le choc des âmes ».

M. Pelon pour mieux faire apprécier les tendances intellectuelles de l'auteur, en même temps que sa manière, détache du livre de M. de Grisy quelques passages déjà remarqués et applaudis par des maîtres éminents. Il s'agit de la différence entre les comédies d'actualités et les comédies de caractère :

« On peut remarquer, dit M. de Grisy, deux ordres d'écrivains comiques. Les uns, et ils sont fort nombreux, excellent à retracer avec

une merveilleuse finesse les lignes extérieures, les formes fugitives des objets, et jusqu'à l'expression de leur physionomie. Ils ont une rare dextérité de main, un œil très-exercé. Aussi les portraits qu'ils nous présentent offrent-ils une ressemblance exacte avec les originaux... — Il ne s'agit pas de savoir s'ils vivront et si demain ils auront le même degré de précision et de justesse ; le fait est qu'ils ont vécu, ne fût-ce qu'un jour. C'est à la ressemblance du moment, c'est à l'attitude présente que s'attache cette peinture, caricature ou masque sérieux, il n'importe

» Mais au-dessus d'eux, à une prodigieuse distance de leur point de vue, se place le peintre philosophe, celui qui passe sa vie à observer les hommes, celui qui use son esprit à en démêler les vices et les ridicules. Sa main, dirigée par cette raison que fortifient les principes de la morale, promène sur la toile un pinceau magistral. Pour un linéament délicat, elle trouve mille traits ravivés à la nature et qui unissent à la profondeur du vrai la splendeur éternelle du beau. Voyez : les couleurs se fondent ; ombres et clartés se prêtent secours ; les masses moins nécessaires se perdent dans l'éloignement ; l'objet principal se détache et force l'attention. Tout à l'heure on distinguait la physionomie diverse et mobile de certains hommes ; maintenant l'on aperçoit, l'on emporte en son esprit la vivante expression de l'homme même... — C'est que les maîtres de l'art comique ne contemplent pas seulement, pour reproduire son visage, l'homme d'un siècle ou d'un pays ; ils ne se bornent pas à noter du doigt le travers pas-

sager, l'expression éphémère d'un personnage placé sous l'empire de circonstances fugitives... Ce que leur regard pénétrant contemple, ce que leur main reproduit, c'est, dans un type absolu, immuable et vrai, l'homme dont les conditions d'existence peuvent changer, mais dont l'âme, en quelque lieu de l'espace qu'elle vive et se développe, demeure toujours la même. D'un jugement solide et ferme ils séparent le contingent du nécessaire, et se portent au sublime naturel par la vertu seule du bon sens, qui découvre jusqu'aux moindres replis du cœur... »

M. Pelon termine son compte-rendu par un sympathique hommage à la mémoire du prédécesseur de M. de Grisy, l'honorable et regretté M. Deloche.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 6 avril 1872.

Présents : MM. Révoil , *président* ; de Labaume, Dumas, Germer-Durand, Liotard, des Rivières, Brun, Flouest, Puech, Pelou, Gaidan, de Clausonne , *secrétaire-perpétuel* , membres résidants ;

Jeanjean, membre non-résidant.

Le procès-verbal de la séance du 23 mars est lu et adopté.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants, reçus depuis la dernière séance :

Bulletin de la Société statistique des sciences naturelles et des arts industriels du département de l'Isère, 3^e série, tome II, 1^{re}, 2^e et 3^e livraisons en deux cahiers.

Société scientifique et littéraire d'Alais, année 1871, 1^{er} et 2^e bulletins.

Société historique et scientifique de Saint-Jean-d'Angely, exercice 1867.

Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin, tome XX, années 1870, 1871.

Bulletin de la société protectrice des animaux, pages 457 à 496.

Le Nevé de Justedal et ses glaciers , et autres publications de l'Université et du Sénat académique de Christiania, 1870, deux cahiers in-4^o et un in-8^o.

M. JEANJEAN donne lecture d'une étude

d'agronomie et de géologie agricole, extraite d'un ouvrage qu'il se propose de publier incessamment sur les *amendements* appliqués au sol des Cévennes. Dans la partie communiquée aujourd'hui à l'Académie, l'auteur traite de la constitution géologique des Hautes-Cévennes, de la nature minéralogique des divers terrains et des cultures principales de cette contrée.

Les diverses roches composant les terrains granitique, schisteux et houiller sont successivement décrites et étudiées dans leur nature et leur composition, des chapitres spéciaux devant être consacrés à l'indication de leur emploi dans l'agriculture, notamment à l'usage de la chaux, de la marne, du plâtre, du feldspath, etc., pour accroître la fertilité des terres.

Entrant dans l'examen des principales cultures des Hautes-Cévennes, M. Jeanjean donne d'utiles conseils sur l'exploitation des bois de hêtre, ainsi que sur la culture du châtaignier et des prairies naturelles et artificielles. Il recommande l'élevage des vaches laitières et rappelle, pour détruire le préjugé existant encore dans une partie du Midi contre la viande de vache, que M. Baudemont, professeur de zootechnie au Conservatoire des arts et métiers, a démontré victorieusement qu'il n'y avait aucune raison pour préférer la viande de bœuf à celle de vache, et que dans le Nord, notamment à Lille et à Grignon, les vaches convenablement soignées et engraisées sont toujours vendues comme viande de première qualité.

Mais, les bêtes à laine composant la majeure partie des troupeaux des Cévennes et leur production intéressant au plus haut point l'agriculture de cette contrée, M. Jeanjean indique comment on peut arriver à l'amélioration des troupeaux par la sélection naturelle,

en faisant un bon choix des béliers reproducteurs. Il conseille d'élever les races sans cornes et recommande la tonte lisse, qui donne plus de laine que la tonte à bourrelets, permet aux moutons de résister plus facilement aux grosses chaleurs et vient en aide à leur engraissement.

Passant ensuite à la culture du mûrier, qui est la branche principale de l'agriculture des Cévennes, M. Jeanjean raconte comment et à quelle époque l'*arbre d'or* a pénétré et s'est propagé dans ce pays ; il décrit les transformations qui s'y sont opérées à la suite du développement de sa culture, la prospérité exceptionnelle dont jouirent les habitants pendant la période de 1830 à 1849 et la détresse amenée par la maladie des vers à soie.

Puis il présente le tableau de l'état de la sériculture en France depuis 1789 jusqu'à nos jours ; il résume les divers travaux des savants nationaux et étrangers sur la maladie actuelle et expose la méthode de M. Pasteur pour faire de bonne graine.

Grâce à l'importation en Europe de la race japonaise et à l'application de cette méthode, basée sur l'observation microscopique des chrysalides et des papillons, la production nationale, qui était descendue en 1865 à 4 millions de kilogrammes de cocons, s'est élevée, à partir de 1867, à 13 ou 14 millions.

Les graines du Japon pour la récolte de 1872 sont encore arrivées saines ; car M. Jeanjean n'a point trouvé d'œufs corpusculeux sur un certain nombre de cartons, et ces graines ont bien réussi aux essais précoces ; mais leur éducation donne peu de profit et ne sera jamais qu'un léger palliatif à la crise séricole.

La maladie n'a rien perdu de son intensité, et les graines indigènes qui n'ont pas été

confectionnées selon le procédé de la sélection microscopique échoueront généralement.

Le fléau actuel se compose de deux maladies distinctes : la *pébrine* ou *maladie des corpuscules* et la *flacherie*.

Il résulte des nombreuses observations microscopiques faites par M. Jeanjean que les maladies décrites par les anciens bacologues sous les noms de *passis*, d'*arpions*, de *courts*, de *vers couverts de taches noires* ou de *meurtrissures*, ne sont que les formes diverses d'une seule affection : la *maladie corpusculaire*, maladie qui a toujours existé avec des degrés différents d'intensité, qui probablement a amené les désastres séricoles de 1690 et de 1750, et qui, sous l'influence de causes inconnues, a pris, dès 1849, un développement considérable.

M. Jeanjean est aussi d'avis, d'après ses propres expériences, d'admettre seulement au grainage les éducations dont le nombre des papillons corpusculeux ne dépassera pas 10 pour 100 pour les races japonaises et 6 pour 100 pour les races indigènes.

Enfin, après avoir décrit les caractères de la *maladie des morts-flats* et donné quelques conseils pour préserver les éducations de cette maladie, M. Jeanjean termine ainsi son étude sur la question séricole :

« En résumé, dit-il, la cause, sinon unique, du moins dominante et principale du fléau qui règne actuellement sur les vers à soie, c'est l'extension considérable de la maladie corpusculaire. Or, les corpuscules perdant leur vitalité d'une année à l'autre, l'infection diminuera nécessairement, si l'on s'applique à n'élever que des cartons du Japon et des graines indigènes reconnues saines à l'aide du microscope. Le gouvernement, les conseils généraux, les comices agricoles doivent donc faciliter et

encourager par tous les moyens la propagation du procédé de grainage imaginé par M. Pasteur. Nous indiquerons, parmi ces moyens, la publication d'une édition populaire et à bon marché de l'ouvrage du savant académicien ; la distribution de bons microscopes aux sociétés d'agriculture dont les membres voudront entreprendre des études sérieuses sur la maladie des vers à soie ; enfin l'établissement de stations séricoles, conformément au vœu émis récemment par la Société des agriculteurs de France. En attendant la réalisation complète de ce vœu, les sériculteurs du Midi ont accueilli avec satisfaction et reconnaissance la création d'une école d'agriculture à Montpellier, où pourront se faire des éducations expérimentales de vers à soie et des observations microscopiques, qui serviront à répandre, dans les pays séricoles, la connaissance des bonnes méthodes d'éducation et de grainage ».

Cette lecture terminée, l'Académie remercie M. Jeanjean de son intéressante communication, et l'engage vivement à poursuivre son œuvre éminemment utile aux intérêts agricoles des Cévennes.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 20 avril 1872.

Présents : MM. Des Rivières, *vice-président* ; Teulon, de Labaume, Dumas, l'abbé Azaïs, Vignié, Liotard, Brun, Ginoux, Rédarès, Penchinat, Flouest, Dombre, Gouazé, Puech, Faudon, de Clausonne, *secrétaire-perpétuel*, membres-résidants.

Le procès-verbal de la séance du 6 avril est lu et adopté.

M. Révoil, président, retenu chez lui pour cause de santé, a écrit à l'Académie pour s'excuser de ne pas assister à la séance.

Il est donné lecture d'une lettre de M. *Pascal Jourdan*, associé-correspondant, accompagnant l'envoi et l'hommage d'une brochure intitulée : *Mosaïque des florules rudérales du centre de la France*. Le secrétaire est chargé des remerciements de la Compagnie.

L'Académie a reçu une lettre de M. *Edmond Serres*, de Montpellier, écrite dans le triple but :

1° De signaler une erreur dans l'inscription historique de la statue de S. Louis, à Aigues-mortes, où il est dit que ce monarque partit pour les 5^e et 6^e croisades, tandis que c'était en réalité pour les 7^e et 8^e ;

2° De provoquer l'intervention de l'Académie pour obtenir la création, à Nîmes, d'une manufacture de tabacs, en mémoire de Jean Nicot,

qui introduisit en France, en 1560, la culture de cette plante ;

3^o De lui recommander un nouveau procédé pour la destruction du *phylloxéra*, au moyen d'une couche de goudron liquide qu'on passerait au pied de chaque souche déchaussée.

Sur le premier point, l'Académie remarque que M. Serres a été lui-même au-devant de la réponse, en rappelant qu'il y a eu deux croisades auxquelles la France n'a pas pris part, ce qui peut expliquer les chiffres de l'inscription ; on n'y aura évidemment tenu compte que des croisades françaises. C'est d'ailleurs à la ville d'Aiguemortes qu'il appartient de se déclarer satisfaite ou non de cette explication.

Le second point concerne nos autorités départementales et municipales.

Le troisième est plus particulièrement de la compétence de la Société d'agriculture du Gard.

Il sera répondu à M. Edmond Serres dans le sens des observations qui précèdent.

M. *Théophile Chanel*, membre de la Société d'agriculture et de botanique du Gard, a fait hommage à l'Académie d'un exemplaire de sa réédition d'une Lettre à un académicien sur les canaux navigables et particulièrement sur celui alors projeté par la ville de Nîmes, publiée en 1780, par M. *Fontanier*, avocat féodiste.

Les remerciements de la Compagnie seront consignés sur ses registres.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants, reçus depuis la dernière séance :

Mémoires de la Société d'archéologie lorraine, 2^e série, XII^e et XIII^e volumes.

Journal de la Société d'archéologie et du Comité du Musée lorrain, 19^e et 20^e années, 1870 et 1871.

Mémoires de la Société des antiquaires du Centre. 3^e volume, 1869.

Bulletin des séances de la Société centrale d'agriculture de France, 3^e série, tome VII, numéros 3 et 4. Janvier et février 1872.

Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, années 1871 et 1872, 21^e livraison.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, 3^e et 4^e trimestres de 1871.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny, 1871, numéros 9 et 10.

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie, 1871.

Bulletin trimestriel de la Société des sciences, agriculture et arts, du département du Bas-Rhin, tome V, numéro 2, 1870.

Société archéologique de Rambouillet. Mémoires et documents, tome 1, 2^e livraison.

L'ordre du jour appelle l'élection de M. l'abbé *A. Fabre*, professeur de seconde au petit séminaire de Paris, et de M. *Ed. Bondurand*, de Génolhac, proposés comme associés-correspondants dans la séance du 23 mars dernier. Il est procédé à deux scrutins successifs, dont le premier donne 15 voix à M. *Fabre*, et le second 16 à M. *Bondurand*. Le secrétaire est chargé d'aviser ces deux messieurs de leur nomination.

M. I. GINOUX donne lecture de la notice qu'il avait été invité à rédiger sur la vie et les ouvrages de notre ancien confrère *Jules Canonge*, homme de lettres, décédé à Nîmes le 14 mars 1870.

M. Ginoux passe en revue toutes les œuvres de J. Canonge. Pour en suivre les progrès, il commence par rechercher les dates précises de leur naissance ; ce qui , paraît-il , n'est pas toujours facile. Il donne une analyse rapide des principales , en faisant remarquer combien l'ami des arts et de la science archéologique perce sous le littérateur.

Il semble croire que ses contemporains, et peut-être surtout ses compatriotes, n'ont pas toujours été justes envers le talent de M. Canonge, qui n'est pas, il est vrai, celui d'un génie prime-sautier, d't-il, mais qui a bien marqué sa place dans cette pléiade de poètes et de littérateurs, auxquels nous devons une certaine décentralisation intellectuelle. Selon M. Ginoux , certains petits travers, voire même de simples défauts purement physiques , pourraient bien être cause qu'on n'a pas rendu à M. Canonge toute la justice qu'il méritait.

« Il serait possible, ajoute-t-il, que la notoriété de Canonge ait un peu souffert de celle de Reboul », et il termine sa notice par ce parallèle entre les deux poètes nimois :

« Tout paraissait contraste entre ces deux natures.

» Reboul était assez grand , il avait le visage agréable, la physionomie mobile mais pleine d'expression. Son regard était limpide , tantôt vif, tantôt empreint d'une douce mélancolie ; ses traits étaient marqués, et propres , comme Fontenelle l'a dit de ceux de Corneille, à être transmis à la postérité dans une médaille, dans un buste ou dans une statue ; en un mot la sympathie naissait sur sa personne.

» Canonge , petit de taille , avait en outre l'inconvénient de paraître aphone, tant sa voix était grêle. Sa surdité était presque toute expression à sa physionomie. On a pu le prendre

souvent pour déplaisant et dédaigneux , alors même qu'il ne voulait pas l'être.

» Comme vous voyez, le parallèle physique ne pouvait pas tourner à l'avantage de Canonge.

» Les vers de Reboul sont frappés au coin de l'énergie et de la puissance ; ses idées ont de l'ampleur et de l'étendue ; on est plus d'une fois surpris de rencontrer tant d'acquis chez un simple ouvrier ; mais sa poésie manque souvent de correction et quelquefois de goût.

» Les vers de Canonge n'ont pas ce relief qui saisit ; mais ils sont coulants, faciles et irréprochables de forme. On voit qu'il possède tous les secrets de l'art d'écrire , ce qui est moins à dédaigner qu'on ne paraît le croire aujourd'hui. Ses plans sont bien charpentés , ses cadres bien proportionnés et peut-être encore mieux remplis.

» Reboul , enfin , a sur Canonge l'avantage d'être connu de la France entière sous cette prestigieuse dénomination de boulanger-poète, tardivement révélé et qui a débuté par une pièce de maître, *l'Ange et l'Enfant* ;

» Canonge, au contraire, est entré tout jeune dans la carrière des lettres, et, après de fortes études classiques, il s'y est exclusivement consacré. On a paru être étonné qu'il n'y soit pas devenu un homme supérieur, comme s'il était si facile de se marquer une semblable place , dans un milieu où tout le monde lit et où il y a tant de gens qui écrivent.

» Sans vouloir mettre sur le même niveau deux esprits d'une trempe si différente , nous ne devons pas , nous autres Nimois, rabaisser l'un au profit de l'autre ; et, pour être bons juges du mérite de chacun , demandons-nous s'il y a beaucoup de villes de l'importance de Nîmes qui puissent avoir l'orgueil d'avoir four-

ni à la même génération deux poètes comme Reboul et comme Canonge ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 4 mai 1872.

Présents : MM. Révoil , *président* ; Tenlon , de Labaume , Dumas, Germer-Durand, l'abbé Azaïs, Viguié, Liotard , Des Rivières , Brun , Lenthéric , Verdier , Rédarès , Penchinat , Flouest, Dombre, Puech, Pelon , Gaidan , de Clausonne , *secrétaire-perpétuel* , membres-résidants.

Le procès-verbal de la séance du 20 avril est lu et adopté.

Il est donné lecture des deux lettres par lesquelles M. l'abbé *Fabre* et M. *Bondurand*, élus associés-correspondants dans la séance précédente , expriment à l'Académie leur reconnaissance de la distinction dont ils ont été l'objet.

La *Société de statistique de Marseille* a écrit pour exprimer le désir de recevoir ceux des volumes de nos mémoires qui lui manquent. Elle signale les années antérieures à 1845 et les années 1854-55.

Le secrétaire répondra à la *Société de Marseille* que notre bibliothécaire s'occupera de la possibilité de la satisfaire, aussitôt que les réparations en cours d'exécution à notre nouveau local de l'hôtel de ville permettront de faire des recherches dans notre bibliothèque , en ce moment encombrée.

M. Frédéric Béchard et M. Louis Roumieux, associés-correspondants, ont fait hommage à l'Académie : le premier, d'un volume in-12, intitulé *De Paris à Constantinople, notes de voyage* ; le second, d'un volume in-8°, contenant diverses pièces de poésies françaises, provençales et catalanes, par lui publiées à l'occasion du mariage de sa fille, sous le titre de : *Lou Bouquet nouviau d'Alfred e d'Anaïs, floureto culido dins l'album de la novia.*

L'Académie charge de ses remerciements : pour M. Béchard, son secrétaire ; et pour M. Roumieux, M. le président Révoil, à qui celui-ci s'était adressé pour offrir sa publication à la Compagnie.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants, reçus depuis la dernière séance :

Bulletin de la Société dunoise, avril 1872.

L'impôt sur le capital, son application, ses avantages, ses conséquences, par M. Menier, manufacturier, conseiller général du département de Seine-et-Marne.

Revue des Sociétés savantes des départements, janvier et février 1872.

M. RÉVOIL donne lecture à l'Académie de la *Monographie de l'Abbaye de Montmajour*, extraite du texte encore inédit de son ouvrage sur *l'Architecture romane du Midi de la France.*

Après avoir cité les divers auteurs qui ont écrit l'histoire de ce monastère renommé, M. Révoil discute l'époque de sa fondation ; il établit, au moyen de la comparaison des divers styles d'architecture de ces bâtiments religieux, que certaines parties remonteraient à la période carlovingienne ; il rapproche cette as-

sation de citations de textes précis, qui viennent la corroborer.

Dans cette étude intéressante, M. Révoil décrit, avec un soin minutieux, tous les détails saillants de ces constructions remarquables du moyen-âge.

A l'aide de recherches faites dans divers auteurs, qui, vers le commencement du xvii^e siècle, ont visité le cloître de Montmajour encore intact, l'auteur de *l'Architecture romane du Midi de la France* donne, sur cette partie de l'abbaye, les renseignements les plus curieux relatifs aux tombes de certains personnages, dont les statues ornaient les galeries de ce cloître.

M. Révoil, à l'appui de sa description, a mis sous les yeux de l'Académie les originaux des dessins qui sont gravés dans sa publication.

M. TEULON lit un fragment d'une œuvre à laquelle il a donné la forme dramatique, et dont le sujet est la peinture de la cour de Néron et, jusqu'à un certain point, de la société romaine à cette époque. Les éléments de cette société étaient nombreux et offrent des contrastes d'un grand intérêt: le despotisme monstrueux du prince, l'abaissement des caractères, la corruption des grands et du peuple, le paganisme à son déclin, le christianisme naissant, la philosophie grecque, et principalement la secte stoïcienne, qui était encore en grande faveur à Rome, malgré les railleries de Cicéron contre Caton.

Le morceau lu par M. Teulon est un entretien, dans les jardins de Néron, entre Thraséas, le plus illustre membre du sénat, et le jeune Rubellius Plautus, lieutenant de Corbution à l'armée d'Orient, récemment arrivé à Rome.

Nous regrettons que les bornes d'un procès-verbal ne permettent pas de reproduire ici l'œuvre intéressante de M. Teulon.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 18 mai 1872.

Présents : MM. Aurès , *présidant* la séance en l'absence de MM. Révoil et des Rivières ; Dumas, Germer-Dorand , Viguié , Liotard , Brun, Ginoux, Verdier , Rédarès, Flouest , Gouazé , Paech , Pelon , Gaidan , Faudou , L. Blanchard, de Clausonne , *secrétaire-perpétuel*, membres résidants ;

Le procès-verbal de la séance du 4 mai est lu et adopté.

M. Révoil a écrit pour s'excuser de ne pas pouvoir se rendre à la séance. Deux dépêches du ministre l'obligent à s'absenter pour quelques jours.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants, reçus depuis la dernière séance :

Bulletin de la Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers, juin 1871 à janvier 1872, 4 cahiers.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts, de Poligny, 12^e année, 1871.

Mémoires de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, années 1870 et 1871.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, année 1871.

Bulletin des séances de la Société centrale d'agriculture de France, 3^e série, tome VII, mars 1872.

Mémoires de la Société académique d'archéolo-

gie, sciences et arts du département de l'Oise, tome VIII, première partie.

Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, 1870, 3^e et 4^e trimestres.

Recueil de l'Académie des jeux floraux, 1871-1872.

Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de la Société de Valenciennes, janvier et février 1872.

Bulletin de la Société protectrice des animaux, tome XVII, janvier 1872.

Bulletin de la Société d'agriculture de Boulogne-sur-Mer, janvier à août 1870, 7 cahiers; septembre et octobre 1871, 2 cahiers.

Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France, tome IX, 7^e livraison.

Journal des savants, février et mars 1872.

An nom de la commission qui a procédé à l'examen des deux mémoires envoyés au concours pour le prix, dont le sujet est *la Foire de Beaucaire*, M. FLOUEST donne lecture à l'Académie du rapport suivant :

« Messieurs, la commission que vous avez chargée de vous rendre compte des deux mémoires envoyés au concours dont le sujet est *l'Histoire de la Foire de Beaucaire*, a été unanime dans l'expression du sentiment que je viens vous faire connaître, et dans l'adoption de la proposition sur laquelle vous aurez à vous prononcer à la prochaine séance.

» Aucun des concurrents n'a satisfait aux légitimes espérances que l'Académie avait fondées sur l'intérêt et l'attrait patriotique du sujet. Chacun d'eux a évidemment fait des recherches et s'est livré à un travail personnel assez prolongé; mais faute de remonter aux véritables sources, l'un et l'autre n'ont guère

fait que rappeler , en les groupant avec plus ou moins de bonheur autour de la célèbre foire, certains faits historiques que des travaux antérieurs avaient déjà fait connaître. Vous deviez obtenir plus et mieux ; l'histoire de la foire de Beaucaire à proprement parler reste à faire, et celui qui aura à cœur d'entreprendre l'œuvre spéciale et vraiment originale qu'elle comporte trouvera encore devant lui un libre terrain. Il convient toutefois d'ajouter, dans un intérêt d'équité et à la décharge des deux concurrents, que cette œuvre sera plus facile dans l'avenir qu'elle ne l'a été jusqu'ici. Les archives de la ville de Beaucaire viennent seulement d'être dépouillées et mises en ordre ; leur inventaire est en cours d'impression, et c'est surtout après sa publication, que les écrivains, dont il faut dès aujourd'hui stimuler le zèle , pourront facilement connaître et consulter les matériaux que les auteurs de nos deux mémoires n'ont pas mis, et, probablement aussi, n'ont pas pu mettre à profit.

» Il est impossible , dans ces conditions, de songer à décerner le prix proposé ; mais il a paru utile et juste à votre commission de vous proposer la concession d'une mention honorable comme témoignage de bon vouloir pour l'effort tenté et plus encore comme encouragement à y revenir, pour le rendre cette fois définitivement fécond.

» Le mémoire inscrit sous le numéro 2, malgré la somme de lectures qu'il suppose, n'a pu être admis à cette distinction. Le cadre en est trop sommairement conçu, trop superficiellement rempli ; l'auteur ne s'est point assimilé d'une manière fructueuse les éléments qu'il avait colligés. Le style d'ailleurs en est peu châtié, peu relevé, trop souvent accidenté par des locutions vulgaires.

» Le mémoire numéro 1, qui porte pour devise ce fragment de la célèbre et pompeuse inscription de la mairie de Beaucaire : *Clara Foro*, n'a pas précisément encouru les mêmes reproches. C'est plus par le fond que par la forme qu'il a été jugé insuffisant. Cependant la rédaction manque de nerf, de relief, de variété surtout, et on a d'autant plus lieu de s'en étonner que l'auteur, ayant adopté la forme épistolaire malgré les inconvénients graves qu'elle présente en un pareil sujet, pouvait trouver, dans les allures dégagées que l'usage concède à cette forme de style, un facile moyen d'échapper à ces critiques. Mais c'est surtout pour ce qui est de l'essence même de l'histoire dont il voulait tenter la composition qu'il nous a paru au dessus de sa tâche. Sans doute il a beaucoup mieux compris que son concurrent les exigences du sujet ; il s'est fait un cadre plus rationnel et il a plus sûrement entrevu l'ordre de faits et d'idées qu'il avait à mettre en lumière ; mais il s'est plus d'une fois arrêté au seuil même des questions qui s'imposaient à lui. L'élan vigoureux, l'esprit d'analyse, l'ardeur investigatrice et curieuse, au regard d'époques, de mœurs, de traditions commerciales et industrielles qu'on n'a guère envisagées jusqu'ici que sous le jour des événements qui en ont caractérisé le côté politique, semblent lui avoir fait à l'occasion défaut ; et il s'est ainsi privé des éléments qui eussent donné à son étude ce cachet de nouveauté auquel vous aspiriez pour elle. On ne peut nier qu'il ne se soit sensiblement approché de la terre qu'il s'était promis d'atteindre, il en a aperçu les principaux horizons. Parfois même il en a franchi les premières limites, mais il n'a point pénétré jusqu'au cœur du pays et c'est là seulement qu'il pouvait rencontrer

et cueillir la palme proposée à son émulation. Les qualités dont il a fait preuve, laissent croire qu'il pourrait y parvenir ; et, s'il veut s'inspirer du sentiment qui dirige votre commission en vous demandant de lui accorder une mention honorable, il s'abstiendra de vouloir mêlanger à son mémoire le dangereux honneur d'une publication hâtive ; il le refondra au contraire, en l'affranchissant de la forme épistolaire, il en élargira la portée, il sondera jusqu'au fond les archives municipales désormais conquises à l'érudition ; et, lorsqu'il y aura puisé les éclaircissements inédits qu'elles recèlent encore, il achèvera son œuvre et il offrira alors à la ville de Beaucaire un tribut d'intérêt et d'estime véritablement digne de l'affection qu'il paraît lui porter.

M. ALPHONSE DUMAS rend compte du *Bulletin* (n° 2 de 1870) de la *Société et de la station agronomique du Bas-Rhin*, que l'Académie l'avait chargé d'examiner, en témoignage de sympathie à cette contrée dont la guerre nous a si cruellement dépouillés.

« La Société du Bas-Rhin, dit-il, s'occupe d'abord dans ce Bulletin des réponses à donner au questionnaire envoyé par la commission de l'enquête parlementaire en ce qui concerne l'agriculture, et nomme elle-même une commission spéciale pour préparer ces réponses, qui devront lui être soumises. M. Keller se plaint de l'élévation croissante des salaires payés aux ouvriers des campagnes ; il lui est répliqué que, tant que les villes leur offriront l'attrait de journées richement rétribuées, les propriétaires ruraux seront astreints à subir cette progression dans le chiffre des salaires, sous peine de voir leurs terres privées de bras. En attendant qu'il plaise aux cités de renon-

cer à cet appel incessant adressé aux ouvriers des campagnes, ce n'est que par l'adoption des instruments agricoles perfectionnés, que celles-ci pourront remédier en partie à leur dépopulation actuelle.

» Les autres travaux insérés dans le Bulletin se rapportent soit aux deux grandes industries agricoles de l'Alsace, savoir, la production du tabac et celle des orges les plus propres à la fabrication de la bière; soit aux meilleurs moyens d'accroître la masse de nos engrais, partout insuffisants; soit à la nécessité des irrigations, de nouveau démontrée par la période de sécheresse dernièrement traversée et dont le Nord-Est de la France ne paraît pas avoir moins souffert que notre Sud-Est.

» D'après le compte-rendu présenté par l'un des sociétaires, sur une culture de tabac, un hectare lui a produit, grâce à un choix rationnel d'engrais, 3,327 kilos de feuilles sèches et bien préparées, que l'administration lui a payées 95 fr. 34 c. les 100 kilos, prix élevé sans doute, mais sans disproportion avec les frais de tout genre exigés par cette récolte, que les intempéries, les insectes, la grêle peuvent si facilement compromettre et même détruire entièrement; en sorte que la culture du tabac ne sera réellement avantageuse que dans les localités où elle rencontrera un ensemble de circonstances favorables.

» Quant à la question des orges particulièrement convenables à la brasserie, elle est envisagée à différents points de vue. Strasbourg, au dire du syndicat des brasseurs, emploie environ 300,000 quintaux métriques d'orge, dont moitié environ vient du dehors, notamment d'Angleterre et de Hongrie. Contrairement à l'opinion d'un membre de la Société, qui attribue à la nature du sol cette infériorité

des orges d'Alsace, la majorité estime qu'il dépend de la volonté des agriculteurs du pays d'améliorer la qualité de cette céréale et d'en éloigner la concurrence étrangère.

» Le Bulletin se termine par un extrait des conférences publiques faites par M. Pasquay sur les engrais de commerce, et leur véritable valeur selon les proportions variables d'azote, de potasse et d'acide phosphorique, seuls éléments qui doivent en déterminer les prix; sur les procédés propres à constater d'une manière sûre la présence de ces substances fertilisantes; enfin sur le meilleur mode d'application de ces engrais, consistant le plus ordinairement dans leur mélange, couche par couche, avec les fumiers de ferme. Car, dit l'auteur, le fumier de ferme sera toujours le fondement de l'édifice, mais les engrais de commerce lui demeureront un utile et souvent un indispensable complément.

» Tels sont les principaux sujets traités avec plus ou moins de développements dans la brochure strasbourgeoise, et que je n'ai qu'à peine indiqués.

» Je termine ces lignes par l'expression d'un vœu, unanime en France comme en Alsace: puisse celle-ci être un jour rendue à sa véritable patrie; et j'ajoute, pour ma part, puisse-t-elle lui être rendue par les voies pacifiques, mille fois préférables à la force des armes ».

M. Eugène BRUN lit la pièce de vers suivante : *A l'Oiseau* :

A L'OISEAU.

Gentil oiseau, qui gaîment sautes,
De branche en branche, sur l'ormeau,
Où je m'endors, près du hameau,
Depuis les basses jusqu'aux hautes.

Laisse-toi prendre, oisillon fin ;
Pour caresser ton beau plumage
Et te relâcher à la fin,
Je ne te ferai nul dommage.

Moi te tuer, meurtrir tes os,
Etre chétif, sous mon étreinte !
Non, laisse-toi prendre sans crainte,
J'aime tant les petits oiseaux !

Ils sont les bons amis de l'homme :
Ils le charment par leurs chansons
Et purgent d'insectes le chaume,
Pour en défendre ses moissons.

Maudit soit par le ciel qui gronde
Celui qui le premier brandit,
Pour tuer un oiseau, la fronde
Et sur sa molle chair mordit !

Jadis, quand des fruits de la terre
L'homme frugal se substantait,
L'oiseau familier fréquentait
Son toit, respecté du tonnerre.

Mais depuis que, pour le manger,
L'homme le tue ou met en cage,
Il l'a fui pour aller loger
Et se cacher dans le bocage.

Les champs sont aujourd'hui déserts.
On n'entend plus d'oiseau qui chante.
De l'homme la race méchante
En a dépeuplé tous les airs.

Il faut gagner les lieux agrestes,
Que l'homme ne fréquente pas,
Pour en ouïr les derniers restes,
Echappés au cruel trépas.

O ! de nos bois chante si rare,
Du moindre bruit crains le danger,
Que du chasseur le ciel te gare !
Fuis les embûches du berger.

Chante, chante. J'aime d'entendre
Ton petit babil gracieux,
En m'endormant sur l'herbe tendre,
Dans le bosquet silencieux.

Que ton sort est digne d'envie !
Est-il un plus heureux destin ?
Tu passes à chanter ta vie.
Un brin de mousse est ton festin.

Tu vas où ton plaisir t'entraîne ;
Et, quand tu te sens affamé,
Tu croques en passant la graine
Qui pend au buisson parfumé.

Quand il fait chaud, tu cherches l'ombre,
Un rameau berce ton sommeil.
Tu te tais, quand le temps est sombre.
Tu chantes, quand il fait soleil.

Dans les vallons riants tu gîtes,
Et dès que viennent les frimas,
Tu pars pour de plus doux climats.
Où vas-tu, lorsque tu nous quittes ?

Quel point lumineux du zénith
Te guide dans l'immense espace,
Et te montre au retour la place
Où tu bâtis ton tendre nid ?

Jamais, souillant ton aile blanche,
Tu ne touches le sol impur.
Tu te poses sur une branche
Et tu voltiges dans l'azur.

Que t'importe l'aigle qui plane !
Tu préfères l'ombreux bosquet
Et tu perches sur la cabane,
Que réjouit ton gai caquet.

Que n'ai-je, oiseau léger, tes ailes ?
Je voudrais voler comme toi !
J'irais où vont les hirondelles.
Mais l'espace est fermé pour moi.

Vole donc, gentille fauvette,
Que j'aimerais tant d'attraper.
Vogue dans l'air qui me rejette.
Le sort de l'homme est de ramper !

L'Académie charge son bureau de se rendre auprès de M. le maire pour le remercier des soins qu'il a donnés à l'aménagement du nouveau local et qui ont abouti à un résultat satisfaisant.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 1^{er} juin 1872.

Présents : MM. des Rivières , président la séance en l'absence de M. Révoil ; A. Dumas , Aurès, Germer-Durand, abbé Azaïs, Liotard , Brun, Lenthéric, Rédarès, Penchinat, Flouest, Gouazé, Puech, Pelon, Gaidan, Faudon, L. Blanchard, de Claouonne, *secrétaire-perpétuel*, membres résidants.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le secrétaire dépose les ouvrages reçus depuis la dernière séance :

Bulletin de la Société polymathique du Morbihan, 2^e semestre de 1871.

Mémoires de la Société d'agriculture , sciences , belles-lettres et arts d'Orléans, 1^{er} et 2^e trimestres de 1872.

Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente, années 1868 et 1869, 1 volume.

Le même, année 1870, 1 volume.

Bulletin de la société protectrice des animaux, février 1872, pages 89 à 120.

M. le secrétaire-perpétuel donne lecture d'une circulaire adressée, par plusieurs membres de l'Institut et de la Société des antiquaires de France, aux diverses Académies de province, pour les prier d'appuyer de leurs vœux la démarche qu'ils veulent faire auprès du

gouvernement et de l'assemblée nationale, afin d'assurer au pays la possession du magnifique médaillon gaulois formé par M. de Saulcy et déposé au British-Museum depuis le commencement des malheurs de la France.

L'Académie, après avoir écouté avec le plus vif intérêt la lecture de cette circulaire, s'associe à la démarche toute patriotique des auteurs de cette lettre et charge son secrétaire de leur transmettre l'expression de ses vœux les plus sympathiques.

L'Académie, sur la proposition du secrétaire-perpétuel, décide qu'on enverra au *Courrier du Gard* une note sur le concours qui vient d'avoir lieu, afin de faire connaître qu'une mention honorable est accordée au mémoire numéro 1, dont la devise est empruntée à l'inscription gravée sur une ancienne porte de Beaucaire : *Clara foro*.

M. Albert PUECH reprend les études qu'il a commencées sur le système de Darwin.

Après avoir donné une analyse étendue de son dernier ouvrage, en avoir fait ressortir les détails principaux, il entreprend la réfutation des idées émises par le savant anglais.

« L'intelligence, écrit-il, est la vraie caractéristique de l'homme; l'homme, étant
» seul susceptible de se perfectionner quand il
» le veut, est, par ce signe spécial, le roi incontesté de la création; mais il l'est encore,
» quoique à un moindre titre, par les traits
» physiques de son organisation. Ceux-ci sont
» véritablement appropriés à sa suprématie intellectuelle; et, s'ils offrent des imperfections
» au point de vue de la lutte pour l'existence,
» il ne s'ensuit pas qu'ils n'aient eux aussi leur
» physionomie caractéristique. Le développe-

» ment du crâne comme la direction de la face,
» les courbures alternatives de la colonne ver-
» tébrale et son mode d'insertion avec la tête
» et le bassin, la merveilleuse appropriation
» des mains et des pieds, telles sont les parti-
» cularités à l'aide desquelles on peut différen-
» cier l'homme des singes les plus élevés ».

Après en avoir fourni les preuves au point de vue de l'anatomie et de la morphologie comparées, il examine les découvertes récentes de la paléontologie, et, s'appuyant sur elles, démontre le peu de tendance qu'a le type humain à varier. A en juger par la description des squelettes retrouvés en divers points de l'Europe, l'homme quaternaire était identique à l'homme actuel ; les crânes sont aussi développés, et construits sur le même modèle ; le crâne du Néanderthal, mesuré par Pruner-Bey, est supérieur à bien des crânes de l'époque contemporaine ; la saillie exagérée de la ligne âpre du fémur, le volume plus considérable des péronés tiennent à la manière de vivre de nos ancêtres primitifs. Quant aux humérus perforés et en même temps si petits et si légers que plusieurs en ont fait un caractère de race, ils s'expliquent par l'atrophie sénile dont ils ont été l'objet. Il est bien connu des médecins que les os de l'adulte et ceux du vieillard présentent une différence frappante quant au poids, et que celui-ci chez l'adulte est parfois double de celui du vieillard. Il est non moins bien établi que les os se déforment avec l'âge et finissent par se perforer. Avec les années le bassin de la femme se modifie et revêt le caractère bestial ; le diploé disparaît, les deux tables osseuses s'usent et se perforent. Semblables phénomènes s'observent en divers autres points du squelette ; on a rencontré de ces perforations à l'omoplate, au pariétal,

etc., etc., et partant, avant d'accorder quelque valeur à ces perforations de l'humérus, avant de les ériger en caractères de race, il convient d'établir au préalable qu'elles sont congéniales et non acquises, et se rencontrent sur des os n'ayant point encore subi le travail atrophique de la vieillesse.

» On n'hésite point à l'accorder : les entrailles de la terre n'ont pas révélé tous leurs secrets, la science n'a point encore dit son dernier mot ; mais ce n'est pas une raison pour escompter, au profit de ses vœux, les découvertes à venir. En l'absence de chaînons intermédiaires entre l'homme, le gorille et le chimpanzé, en présence des dissemblances existantes, le seul parti à prendre était d'attendre patiemment les faits ; c'est du moins la conduite qu'eût dû suivre Darwin, s'il eût tenu à rester fidèle aux véritables traditions de la science : *Melius est sistere gradum quam progredi per tenebras.*

M. Ollier de Marichard, associé-correspondant de l'Académie, nous envoie une note intéressante sur les découvertes faites dans les grottes et cavernes à ossements de Soyons, dans l'Ardèche. M. Germer-Durand en donne lecture à l'Académie.

« Les grottes et cavernes de Soyons, que nous avons visitées et fouillées en partie, sont au nombre de quatre. Elles renferment toutes des débris d'industrie humaine associés à des ossements d'animaux de races depuis longtemps éteintes ou émigrées. La plus importante de toutes est celle de Néron. Cette cavité très-spacieuse, très-saine, et jadis bien ajournée, mesure environ 17 mètres en longueur sur 10 mètres de largeur. Il a fallu de grands travaux pour ouvrir la tranchée de 2 3 mè-

tres de profondeur, afin d'étudier toute l'épaisseur du dépôt intérieur. Le sol inférieur n'est qu'un dépôt d'argile blanche sur laquelle s'élèvent successivement les couches de terre, traversées par d'épais foyers d'un mètre à 1 m. 80 c. d'épaisseur, dans lesquels on a trouvé une prodigieuse quantité d'ossements d'animaux, tous cassés de mains d'hommes et des centaines d'armes en silex de l'âge de la pierre éclatée, dont quelques-unes, plus caractérisées par les retouches et la forme, se reportent au type du Moustier. Les ossements travaillés font complètement défaut. D'après M. Dupont, de Bruxelles, à qui M. Lepic a envoyé une collection d'ossements et de silex, la grotte de Néron remonte à l'âge du Mammouth. Les ossements d'animaux, tous cassés et fendus, appartiennent à des races diverses. Il a constaté :

L'equus caballus,
Le rhinoceros tichorinus,
L'Elephas primigenius,
Le capra her,
L'ursus spelæus,
Le cervus elephas,
Le cervus Tarandus,
Le bos primigenius,
La Hyena spelæa.

« Vous êtes, ajoute-t-il dans sa lettre, dans
» l'âge du Mammouth bien caractérisé. Les
» ossements de Rhinocéros portent la trace
» incontestable de la dent d'un fort carnassier
» qui n'est autre que l'hyène, ainsi que j'ai
» pu m'en convaincre par la comparaison
» avec les ossements rongés retirés ici des
» repaires d'hyènes. La caverne de Néron
» vous a également fourni des silex taillés
» d'une forme caractéristique de l'âge de
» Mammouth; c'est très curieux à trouver sur

» les bords du Rhône. Vos silex taillés se rap-
» portent assez bien à l'âge intermédiaire en-
» tre le trou de Surreau à Montaigle, et les
» niveaux inférieurs du trou Margrite. L'ana-
» logie dans le Périgord de ces silex me pa-
» rait être Moustier ».

« Au premier abord, nous avons supposé ,
en rencontrant dans les dépôts de la caverne
de Néron une si grande quantité d'ossements
de Renne cassés, pouvoir faire remonter la date
de l'occupation de cette grotte à l'âge du Ren-
ne, ou, plus scientifiquement, à l'époque de la
Madeleine. M. Dupont, après examen des res-
tes ethnographiques de Néron, nous dit qu'ils
sont antérieurs « à ceux de la Madeleine, à
» cause de la présence des débris plus nom-
» breux d'hyènes, d'ours et de rhinocéros, et à
» cause de la taille des silex. L'absence d'os-
» sements travaillés intervient en confirma-
» tion. Les silex paraissent tout à fait dis-
» tincts de ceux de Saint-Acheul ; c'est, du
» reste, la règle à peu près générale dans les
» cavernes ».

» M. Leric a aussi recueilli, dans les foyers,
certaines matières colorantes, blanc, rouge,
brique et ocre jaune, qui indiqueraient l'u-
sage des Troglodytes de se teindre le corps.
M. Dupont trouve que cette découverte dé-
montrerait une « similitude étonnante dans
» les mœurs ou plutôt dans le savoir-faire des
» Troglodytes, que les données paléontologi-
» ques et stratigraphiques indiquent comme
» d'une contemporanéité presque absolue en
» Dordogne, sur le Rhône et en Belgique ».

» Dans la seconde grotte, située à quelques
pas plus haut, et dont j'ai surveillé moi-même
les fouilles, nous avons rencontré, au fond
d'une tranchée d'un mètre de profondeur, une

couche assez épaisse d'ossements humains enfouis sans ordre au milieu de roches fragmentées et de débris de poterie grossière. Cette grotte, plus petite que celle de Néron, n'est qu'une grotte à sépulture. Ici, en effet, aucun ossement d'animaux, aucun silex ; des ossements humains seuls, enfouis à 90 centimètres dans une épaisse couche de terre noire toute remaniée. Ces ossements appartiennent en général à des enfants, sauf une grande quantité de dents de sujets âgés, toutes circulairement usées, et deux mâchoires, une d'adulte et l'autre de vieillard, dont les caractères anthropologiques se reportent à la race Celtibère. En général, tous les tibias d'enfants sont triangulaires, à arêtes vives et à forme de lames de sabre. Avant de nous prononcer sur la race et l'époque approximative à laquelle on peut faire remonter cette sépulture, nous devons attendre la décision de la Société d'anthropologie de Paris, à laquelle nous avons soumis ces ossements par les soins de M. de Mortillet.

» La troisième et la quatrième grotte se trouvent presque au faite du mamelon. L'une, celle qui est la plus rapprochée du plateau, nous a paru remonter à l'âge de bronze, à cause des débris d'industrie qu'elle contenait. Au milieu d'un fort dépôt de terre remaniée, on a recueilli de nombreux fragments de poteries gallo-romaines, une monnaie d'argent de Septime-Sévère, un squelette de mouton, des pieds et une mâchoire complète de mégacéros, des ossements de felis et de sus variés.

» L'autre n'est pas encore entièrement vidée. Elle paraît aussi intéressante que celle de Néron, par la similitude de ses silex, de ses ossements roulés et cassés ; toutefois, il est à remarquer que les silex, dont les éclats sont

rare, semblent être d'une matière plus précieuse et plus choisie, les couleurs sont plus éclatantes, et la forme des pièces est bien plus parfaite ; ce qui m'a porté à supposer que la caverne de Néron était un grand atelier industriel, et que celle-ci devait être l'habitat.

» Depuis cette époque, les fouilles continuent avec un succès toujours croissant. M. Lepic les poursuit sur les bords du Rhône, et moi-même sur différents points du Vivarais. J'aurai bientôt, j'espère, le plaisir de communiquer à l'Académie la découverte de l'homme tertiaire, dont on vient de m'envoyer un crâne, extrait d'un terrain pliocène sous les basaltes de Montillet près Saint-Jean-le-Centenier ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 15 juin 1872.

Présents : MM. Révoil , *président* ; Aurès , Germer-Durand , Liotard , Q. des Rivières , Lenthéric, Verdier, Flouest, Gaidan, Faudon , l'abbé Azaïs, *secrétaire-adjoint* ;

M. Cazalis de Fondouce , *associé-correspondant*.

Le secrétaire-adjoint a déposé les ouvrages suivants :

Mémoires de la Société Eduenne, nouvelle série, tome 1^{er}.

Recueil des travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen, 2^e série, tome II.

Annales de la Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire, tome IV, 1871.

Aperçus financiers, 1868-1872 , par Alfred Neymarck, Paris, Dentu.

Rapports au Comice agricole de l'arrondissement d'Agen, sur les animaux, les instruments et les machines présentés au Concours régional , mai 1870.

Bulletin de la Société protectrice des animaux, reconnue d'utilité publique, mars, avril et mai 1872.

Société statistique de Marseille. Une thèse dédiée à l'ordre des avocats de Marseille, en 1769 , par Second-Cresp.

Société scientifique et littéraire d'Alais, année 1871, 3^e bulletin. — Déposé par M. Germer-Durand.

Liste des diverses communications envoyées à la commission départementale de l'Hérault, instituée pour combattre la maladie de la vigne caractérisée par le phylloxéra, adressée à l'Académie par M. le préfet du Gard.

M. Révoil fait hommage à l'Académie d'une magnifique gravure représentant la belle façade de l'église de Saint-Gilles. Il rappelle, à ce propos, que son mémoire sur ce monument religieux, couronné par l'Académie, lui ouvrit les portes de notre Compagnie; et il tient à acquitter un devoir de reconnaissance en offrant à ses confrères cette superbe épreuve.

L'Académie admire cette belle gravure, destinée à occuper une place d'honneur dans la salle de ses séances; et elle prie M. Révoil d'agréer ses remerciements les plus sympathiques pour un aussi précieux souvenir.

Le secrétaire-adjoint rend compte de la visite que les membres du bureau ont faite à M. le maire pour lui porter les remerciements de l'Académie. M. le maire, sensible à cette démarche, a répondu qu'il avait été heureux de donner à l'Académie cette marque d'intérêt et de sympathie, en s'empressant de disposer, pour la recevoir, un nouveau local dans l'Hôtel-de-Ville.

M. RÉVOIL donne lecture à l'Académie de son intéressante *Monographie de l'église Saint-Trophime d'Arles*.

L'auteur commence par une discussion historique sur l'origine et sur la fondation de cet édifice religieux. Il établit, soit par des documents historiques, soit par les découvertes

intéressantes qu'il vient de faire dans cette église, restaurée sous la direction de la Commission des monuments historiques, qu'elle remonte en partie à l'épiscopat de S. Virgile.

M. Révoil fait connaître successivement les diverses parties du monument, en leur attribuant, d'après les données de son système sur les monuments carlovingiens, les dates des ix^e et x^e siècles.

Après la description du vaisseau de cette église, il arrive à l'exposé détaillé du frontispice qui en orne la façade.

« Parmi les monuments, dit-il, que la ville d'Arles montre avec un légitime orgueil, la façade de Saint-Trophime est assurément le plus beau et le plus important. Contemplons ce poème saisissant, taillé dans le marbre et dans la pierre, et cette grande page d'iconographie chrétienne, formant un ensemble des plus harmonieux et des plus complets sous le rapport architectural.

» Nous conduirons bientôt notre lecteur devant la façade de l'église de Saint-Gilles, d'un aspect peut être plus monumental, malgré que l'œuvre soit inachevée. Ces deux sœurs dans l'art chrétien méritent l'étude la plus minutieuse, et de leur comparaison naissent les observations les plus utiles et les enseignements les plus précieux pour l'archéologue comme pour l'architecte.

» Elles furent, en effet, créées à une époque où les saintes Écritures, l'ancien comme le nouveau Testament, commencent à être enseignées par le ciseau du sculpteur, ou par le pinceau du peintre, tout autant que par la voix du prêtre. La religion se servait alors avec autant de fruit de ce langage de l'art écrit sur

la pierre; s'adressant à l'intelligence de tous en frappant les yeux, il se gravait plus facilement dans les cœurs. Une pensée principale présidait donc toujours, comme dans un discours sacré, à la composition de ces grandes pages de sculpture.

» A Saint-Trophime, c'est le jugement dernier qui occupe la première place; — à Saint-Gilles, c'est la vie du Christ rédempteur; et à ces scènes, reproduites souvent avec une naïveté d'expression qui n'affaiblit en rien l'admiration de ceux qui les contemplent, se rattachent des sujets tirés de la Bible, et des figures symboliques, indiquant le triomphe de l'Eglise, désignant les vices et les passions à l'horreur et au mépris par la représentation de monstres hideux dévorant l'homme ou les animaux.

« Au milieu du tympan du frontispice de Saint Trophime, trône le Christ, juge, entouré des quatre évangélistes, personnifiés par leurs emblèmes : l'ange, l'aigle, le lion et le taureau. Trois anges, placés au sommet de ce tympan, sonnent la trompette du jugement dernier. — Cette scène imposante est en quelque sorte encadrée par des archivoltas ornés de figures d'anges à mi-corps, qui prient et célèbrent les louanges de Dieu.

» Au dessous de ce motif principal, dans une frise reposant sur le linteau, sont assis les douze apôtres, qui tous portent sur leurs genoux le livre des saintes Ecritures ».

M. Révoil continue cette description, en entrant dans les moindres détails sur les sujets représentés dans ce portail et surtout sur leur importance symbolique ou archéologique.

Il conduit ses auditeurs dans le cloître, les arrête devant chaque statue, chaque chapi-

teau, pour en analyser avec eux les motifs et les personnages.

« Il n'est pas, dit-il en terminant, un artiste, qu'il soit archéologue ou simple visiteur, qui n'emporte de l'étude de ces beaux édifices les impressions les plus profondes et les souvenirs les plus instructifs.

» En parcourant ces galeries mystérieuses, l'âme se recueille en se reportant à ces temps passés où la religion du Christ avait su enfanter de pareilles merveilles ».

M. P. *Cazalis de Fondouce*, associé-correspondant, lit deux chapitres d'un mémoire enrichi de magnifiques dessins, intéressant tout à la fois la géologie et l'archéologie préhistoriques de la partie basse de la vallée du Gardon. Après avoir décrit son aspect à la fin de l'époque tertiaire, il montre, par une série d'observations précises et très-remarquablement exposées, quelles modifications s'y sont successivement produites pendant l'époque quaternaire, et par quelles phases elle a passé pour acquérir sa configuration d'aujourd'hui. Abordant ensuite l'étude des premiers vestiges que l'homme y ait laissés, il raconte l'exploration de la plupart des grottes et cavernes qui avoisinent le Pont-du-Gard et notamment de celles connues sous les noms de *Grotte-Sartanette* et de *Grotte-de-la-Salpêtrière* ou *des Bohémiens*. Grâce à la cordiale obligeance de M. Calderon, propriétaire du beau domaine où elles sont situées, notre confrère a pu s'y livrer à des recherches approfondies et fécondes en résultats importants. Il a eu l'heureuse fortune d'y recueillir des traces positives du passage ou de l'habitation de l'homme, depuis les temps voisins de ceux où le sol de la France était encore foulé

par de grands animaux dont les races se sont éteintes depuis, ou ont émigré au loin, jusqu'à l'époque gauloise proprement dite et même jusqu'à l'ère gallo-romaine. Sur un étroit espace, du Pont-du Gard aux ruines de Sainte-Colombe, un peu au delà de Lafoux, on peut, pour ainsi dire, reconnaître la série non interrompue de toutes les étapes parcourues dans les voies de la civilisation par les primitifs habitants de nos Cévennes, depuis les temps primordiaux jusqu'à l'une des plus brillantes époques de l'histoire ancienne.

Mais ce qui donne aux découvertes de M. Cazalis de Fondouce un intérêt tout particulier, c'est la rencontre, dans la Grotte de la Salpêtrière, de nombreux ossements et de bois de renne aussi habilement travaillés et ornés de figures au trait que ceux auxquels certaines stations de la vallée de la Vézère doivent leur célébrité. Les conditions dans lesquelles ces précieux objets se sont offerts à lui, indiquent positivement que l'animal a été tué dans le pays, et que par conséquent ses dépouilles n'y ont pas été importées de contrées plus ou moins éloignées. Cette découverte est appelée à un grand retentissement. Jusqu'à ce jour, on considérait, comme un fait acquis à la science, l'absence du renne dans le bassin méditerranéen à l'époque où il était si abondant au contraire dans les Pyrénées-Ariégeoises, le Périgord, le Mâconnais et le Jura méridional. De récentes publications, émanées des savants les plus recommandables semblaient avoir établi cette donnée d'une manière certaine. Les constatations de M. Cazalis de Fondouce, en ne permettant plus de la maintenir, ajouteront encore à l'honorable notoriété que de précédents tra-

vauz lui ont acquise et qui a été consacrée par sa nomination aux fonctions de secrétaire, lors des congrès internationaux d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques tenus à Copenhague et à Bologne, et par la collation, à la suite de ce dernier congrès, des insignes de l'ordre de la couronne d'Italie.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 29 juin.

Présents : MM Révoil , *président* ; J. Salles, Aurès, Liotard, Q. des Rivières, Brun. Rédarès, Flouest, Gouazé. Puech , Gaidan, Faudon, Bianchard, l'abbé Azaïs, *secrétaire-adjoint*.

M. L. Alègre , *membre non-résidant*.

Le secrétaire dépose les ouvrages suivants :

Mémoires de la Société des Sciences naturelles et historiques, des Lettres et des Beaux-Arts de Cannes et de l'arrondissement de Grasse, 2^e volume.

Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Rouen, pendant les années 1870 et 1871.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1872.

Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France, tom. x, 1^{re} et 2^e livraisons.

Cent fables, par M. L. de Combette-Labourelie.

Catalogue des brevets d'invention, nos 10, 11 et 12 de l'année 1871, n^o 1 de l'année 1872.

Extrait du Bulletin de la Société géologique de France. Sur la carte géologique de l'arrondissement d'Uzès, par M. Emilien Dumas. Lettre de M de Rouville à M. Parran.

Bulletin de la Société d'émulation du département de l'Allier, tom. XII, 1^{re} et 2^e livraisons.

Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et

domestique, publiés par la *Société centrale d'agriculture de France*, années 1868 et 1869.

Bulletin des séances de la Société centrale d'agriculture de France, n° 6, contenant les séances d'avril 1872.

M. J. Gaidan veut bien se charger de rendre compte d'un ouvrage de poésie que l'auteur adresse en hommage à l'Académie : *Cent fables*, par M. de Combette-Labourélie.

Le secrétaire-adjoint transmet à l'Académie les compliments affectueux que M. le secrétaire-perpétuel, absent, envoie à ses confrères.

M. GAIDAN rend compte des diverses pièces de poésie et de prose que renferme le recueil de l'Académie des Jeux Floraux. « Ce n'est pas, dit-il, un rapport sur ce concours ; car ce travail a été fait de main de maître par le secrétaire-perpétuel de l'Académie » ; ce sont des notes rapides, des impressions recueillies au courant de la plume, mais où se fait jour la verve poétique de notre confrère et que l'Académie écoute avec intérêt.

« Je ne crois apprendre à personne que sept poètes de Toulouse, continuateurs et émules des troubadours, constituèrent le collège du Gai Savoir en 1323, que la première réunion publique du collège eut lieu le 1er mai de la dite année à Toulouse, dans un verger, au pied d'un laurier :

Al pe d'ùn laurier,
Al barri de las Augustinas
De Tolosa, nostras vesinas.

» De vieux manuscrits nous disent qu'Arnaud Vidal, poète de Castelnaudary, reçut ce jour-là, en signe d'honneur pour son poème

reconnu le meilleur, une violette d'or, en vertu des statuts rimés, qui s'expriment ainsi :

Disèm que, per dret jutjamen,
A cel que la fara plus netta
Donarem una violetta
De fin aur, en senhal d'onor.

» On sait aussi qu'une seule fleur ne suffit bientôt plus ; que les concurrents, tous les ans plus nombreux, que la variété des talents et des genres de poésie, firent, pour ainsi dire, éclore de nouvelles fleurs dans ce jardin de l'esprit. A la violette d'or, on joignit l'églantine, le souci d'argent, et plus tard l'œillet et le lys.

» En voilà assez, il nous semble, sur ce fait historique qui évoque, non sans accroître nos tristesses présentes, le souvenir de temps plus joyeux, plus insoucieux à coup sûr, où les vents étaient à l'amour, aux fleurs, à la poésie, aux amusements de l'esprit.

» Je vois à la première page du recueil que l'Académie dispose aujourd'hui de six fleurs, qu'elle a reçu, cette année 1872, 608 ouvrages en vers, chiffre fort respectable pour l'époque.

» L'Académie a reçu en outre 9 discours en prose dont le sujet était l'éloge de Lamartine. C'est là certainement le travail le plus intéressant du concours. Deux discours très remarquables ont obtenu un prix et sont insérés dans le recueil. Nous y viendrons tout à l'heure.

» Nous allons, si vous le voulez bien, examiner d'abord les ouvrages en vers.

» Ce sont des notes rapides de ma lecture, de simples impressions que j'ai l'honneur de vous soumettre ; ce n'est pas un rapport : celui-là est fait de main de maître par M. de Ressé-

guier, secrétaire-perpétuel de l'Académie des Jeux-Floraux; je ne ferai pas suivre sa critique toute paternelle d'une critique sévère. M. le secrétaire-perpétuel désarme, d'ailleurs, toute sévérité dès les premiers mots de son rapport, en attribuant la faiblesse exceptionnelle du recueil à sa véritable cause : les malheurs du pays. *Les émotions sociales*, dit-il, *tiennent les esprits dans une agitation fiévreuse, fatale surtout à l'éclosion des œuvres profondes et durables que voient naître des temps plus heureux.* Ne pouvons-nous pas ajouter que cette agitation ne permet guère non plus de goûter des œuvres puissantes ? Une grande voix, restée presque sans échos, ne nous prouve-t-elle pas que l'attention est ailleurs ?

» Les 608 ouvrages en vers reçus par l'Académie, — si nous avons le droit de juger des pièces reléguées par celles qui ont reçu les honneurs de l'impression, — ne démentent pas l'observation précédente, et leur nombre ne confirme que la vérité de cette boutade de Musset :

Que ce pauvre badaud qu'on appelle un poète,
Par tous les temps qu'il fait s'en va, le nez au vent,
Toujours fier et trompé, toujours humble et rêvant.

.

M. Gaidan, après quelques considérations sur les poètes qui ont été couronnés, poursuit en ces termes :

« Nous arrivons à l'œuvre capitale du concours et de ce recueil. Il nous semble que tous nos contemporains devraient avoir un culte pour le divin poète qui enchantait leur jeunesse, pour le grand orateur et le grand

citoyen qui les enthousiasma plus tard. C'est dans ces sentiments que nous avons abordé la lecture de ces deux discours très remarquables: l'un de M. David, l'autre de M. Noël. Nous n'avons pas été déçu. L'œuvre de M. David est une étude complète d'un grand mérite littéraire, qui satisfait l'esprit par de solides jugements et de profondes investigations, c'est un examen consciencieux et savant du poète, de l'orateur, de l'historien. M. Jules David, qui a vécu, nous dit-on, les mêmes années que Lamartine, nous raconte sa belle et pure jeunesse : il nous dit le rêveur et mélancolique adolescent, qui allait fixer dans le ciel de la poésie, entre Béatrix et Laure, cette Elvire plus vivante que l'une, et plus idéale que l'autre. Il l'accompagne à travers ces ravissantes et mélodieuses créations dont le souvenir est dans toutes les mémoires, et qui ont eu un écho dans tous les cœurs. Il nous rend l'orateur incomparable, à la voix limpide et sonore, *qui étonnait, saisissait et charmait*. Il nous le montre, isolé au milieu des partis, dédaigneux avec mansuétude, méprisant les habiletés vulgaires, ne concevant la politique que comme *une tâche sociale, où Platon eût apporté ses rêves, Socrate sa moralité, Miltiade sa vertu, Cimon son désintéressement*. L'historien des Girondins est jugé avec quelque sévérité ; mais M. David atténue, dans un sentiment de justice qui part du cœur, ce que son appréciation a de trop rigoureux. Il a, dit-il, *le défaut de n'apprécier les hommes que par lui-même; dès qu'il leur trouve une vertu qu'il possède, un des sentiments de son cœur, un des élans de son génie, sans les adopter il les conçoit, sans les approuver il les excuse*.

» On ne peut mieux expliquer cette bienveillance universelle qui lui fut imputée à

crime. Ce beau génie est, en effet, l'indulgence même. Il aime de Bonald et Voltaire, de Maître et Rousseau, Talleyrand et Béranger ; sa bienveillance s'étend aux hommes les plus opposés de but, de principes, de nature. Louis XVI, Vergniaud, Danton, Desmoulins, Barnave, sont tour à tour ennoblis, exaltés, transfigurés, par cette parole magnifique, et toujours de bonne foi. Remarquons cependant que cet état de son âme est celui de l'époque triomphante de sa vie ; il est alors l'idole et la gloire de la France, il en est l'espoir ; sa voix nous émerveillait tous, soit qu'elle éveillât les échos des assemblées, soit qu'elle murmurât *le Lac*, ou fit vibrer le *Novissima verba*. Il règne ainsi, ou plutôt il plane, au dessus de nos misérables passions de partis jusqu'en 1848, jusqu'à cette heure où, par la magie de cette parole qui armait le cœur d'un grand citoyen, il met l'apaisement dans les âmes, la lumière dans les intelligences, et fait reculer pour vingt ans le flot sauvage qui vient de faillir nous submerger !

» Hélas ! à partir de cette heure il a quitté les cieux pour la terre, la région lumineuse et sereine pour le lieu des ombres et des orages, et l'aigle qui planait là haut ne sait pas marcher ici-bas : tout lui est obstacle ; il donne dans toutes les embûches des partis, et lui qui veut les concilier tous, lui qui les a tous sauvés, les a tous contre lui ; la bourgeoisie, le peuple et l'armée, le passé et l'avenir le renvoient à sa lyre.

» L'amertume envahit dès lors cet esprit sublime, et jette comme un voile sur ce don céleste de bienveillance innée ; mais, sous le coup de cette ingratitude humaine qu'il faut toujours flétrir et toujours constater, il ne put que pousser le gémissement du crucifié, la

haine n'ayant pas de place dans cette âme privilégiée.

» L'étude de M. David fait revivre ce noble esprit. C'est une analyse érudite des œuvres immortelles du poète, c'est un examen approfondi de la foi du chrétien, des rêves du penseur, des erreurs, des grandeurs, des faiblesses de l'homme ; c'est une tentative d'énumération de tous les trésors de cette imagination sans égale, et des étincelles de cet esprit prodigieux ; tout est discuté, pesé, apprécié. Avec le désir d'être équitable, et avec une élévation à laquelle on rendra justice à quelque point de vue qu'on se place, ses jugements sur l'historien et l'homme politique ne l'empêchent pas de rendre hommage au rôle éclatant de Lamartine en 1848 ; et, au spectacle d'une lutte plus horrible, il s'écrie et nous nous écrions avec lui en 1871 : — « Que n'est-il encore parmi nous ? Son âme pure et fière aurait eu peut-être quelques inspirations utiles, et quelque influence bienfaitrice. »

» Le second discours est de M. Noël ; on ne peut assurément le préférer au travail plus complet de son concurrent, mais il fourmille de beautés ; M. Louis Noël nous émeut et nous charme, et le secret de sa séduction est son amour pour Lamartine. Il exprime, avec un enthousiasme sincère, les plus nobles sentiments d'admiration pour le grand poète, dans une forme harmonieuse, dans un style aux belles périodes flottantes, d'où la finesse et la précision ne sont pas exclues, et qui a presque mérité le glorieux reproche de rappeler trop le modèle.

» Lamartine est de la race des souffrants, nous dit M. Noël ; — il est moins victime d'un sentiment trompé ou blessé, que résigné à la vie et à ce qu'elle renferme d'irréparable ; il

n'aime pas la mort comme Léopardi, le plus vigoureux des élégiaques, mais il en promène le voile funèbre dans des strophes plaintives comme la respiration de la mer ».

La *Melanconia* d'Albert Durer pourrait être le « frontispice de ces pages où la voix est tremblante des douleurs qui nous déchirent, pleine des orages qui grondent dans nos âmes, et en même temps pure comme la blancheur du lys ».

» Il commente ainsi rapidement, toujours avec amour, toutes les œuvres adorables du maître, se livrant parfois, sur la pensée philosophique ou religieuse du poète, à des appréciations un peu confuses, et qui nous paraissent des concessions aux sentiments présumés de ses juges ; il termine par ces touchantes paroles sur le grand homme malheureux :

« L'histoire de notre pays placera Lamartine dans cet olympes où trouvent refuge les âmes qui ont résumé en elles la double séduction de la beauté morale et de la perfection intellectuelle ; ce qui fut son esprit, la forme même de sa pensée, voltigera sans cesse, poésie ailée, sur la bouche des hommes, et restera fixé et retenu sur notre terre qui roule enveloppée dans l'harmonie des astres fraternels. Alphonse de Lamartine a enchanté le monde, le monde à son tour idéalise sa mémoire dans une immuable éternité ».

» L'Académie des Jeux-Floraux a jugé, nous dit son éminent rapporteur, que ni l'un ni l'autre des deux discours n'a réellement offert ce fini et cet éclat que comportait l'éloge du grand poète. Nous n'oserions contredire ces paroles, estimant en effet qu'un travail pareil, pour satisfaire à la fois notre admiration et la

vérité, exigerait dans son auteur des facultés exceptionnelles ; il a été donné à Lamartine de vivre naturellement dans une sphère de pensée et de poésie , où les autres penseurs et poètes n'arrivent qu'après de longs efforts et ne se maintiennent pas longtemps. Sa belle et facile intelligence, qui ignore les fatigues de l'étude, semble justifier la doctrine de réminiscence de Platon, et ne faire que se ressouvenir. En éloquence , en poésie , il va , d'un même esser invincible , toujours plus haut , avec cette envergure d'ailes qui réclame l'immensité et suppose l'infini.

« Relisez les *Méditations* et les *Harmonies*, les *Recueils* et *Jocelyn*, et vous verrez combien l'œuvre du poète se rit, dans sa fécondité exubérante, de nos analyses infidèles et de notre impuissance à la juger. Tout, dans ce merveilleux génie, naît soudainement, lié , fondu ; l'accord et l'accent, le vers et l'idée , tout jaillit de source, à la fois abondant , continu , exquis, puissant, illimité , nombres , rythmes , images et pensées.

Je chantais, mes amis, comme l'homme respire ,
Comme l'oiseau gémit, comme le vent soupire ,
Comme l'eau murmure en coulant.

» Qu'irions-nous demander à des dissertations savantes que ses vers ne nous disent cent fois mieux ? Sa poésie nous raconte son âme , son cœur, son imagination ; penchez-vous sur ce fleuve immense , au flot intarissable , limpide , harmonieux, qui va s'élargissant toujours, réfléchissant toutes les magnificences du ciel et de la terre, et votre ravissement vous dira le néant de nos considérations et de nos critiques.

« Mais dans le poète, il ya un penseur, et dans

le penseur un philosophe religieux. La philosophie personnelle de Lamartine est justiciable de nos opinions ; on lui fait le reproche de panthéisme et de vague religiosité ; nous admettons l'accusation de panthéisme comme tendance , en la limitant à un seul ouvrage , à cette ébauche ou débat che de génie qui a nom la *Chute d'un Ange*, poème dont l'action d'ailleurs se passe avant le déluge, qu'on a peu lu , qu'on ne lit pas , et dont l'influence fut et restera nulle. Il en est autrement du reproche de vague religiosité, qui aurait, nous dit-on , *aidé aux défaillances et à l'irréligion de l'époque*. Ici nous protestons ; cette poésie idéale des *Méditations* et des *Harmonies* , qui peut bien quelquefois dépasser le christianisme, mais qui s'y trouve toujours ramenée , a-t-elle troublé quelques âmes incapables de suivre le vol d'un esprit qui vit dans le divin comme l'oiseau dans l'air ? Nous l'ignorons ; ce que nous pouvons affirmer, pour l'avoir ressenti et observé autour de nous, c'est que ces élans sublimes vers l'ineffable, vers l'invisible tout puissant , vers Jéhova , vers celui qu'aucun nom n'épuise , ont arraché bien des intelligences aux préoccupations sordides , au matérialisme du siècle, et les ont emportées à des hauteurs dont l'éblouissement reste à jamais dans le souvenir. La poésie la plus pénétrée de l'idée divine n'est certes pas la religion , toute la religion ; mais il est juste de reconnaître que cette voix si nouvelle et si pure , vers laquelle se tournaient alors les jeunes générations , a contribué pour sa part à l'élévation du niveau moral et religieux contemporain.

» Il est encore dans ces pages d'autres accusations mêlées de regrets , sur la conduite de l'homme politique, dont l'examen nous conduirait en pleine actualité ; ces reproches et

ces regrets nous révèlent , ce dont nous nous doutions, qu'il ne faut pas soumettre des esprits de cette stature à la mesure de nos opinions ou de nos préjugés ; l'esprit de parti ne pardonne pas à ces supériorités intellectuelles et morales de s'élever au dessus de ses passions, de ne partager ni ses colères , ni ses haines, et de vouloir concilier les hommes, même quand les choses résistent. L'esprit de parti, comme le despotisme , proscrit la haute impartialité , l'intelligence et la justice. Il ne veut pas ces vertus à la direction des affaires ; il exige que les hommes soient des instruments, et les préfère médiocres et dociles. Si ces remarques, que nous croyons vraies, ne font pas honneur à la politique, elles expliquent le rapide oubli des services rendus par Lamartine et l'ostracisme dont il fut frappé.

.

» Nous qui l'avons aimé , nous déplorons, pour son bonheur, que ce doux contemplateur du beau éternel soit venu se mêler à nos luttes insensées , si souvent stériles pour le bien ; mais n'appartenait-il donc pas à notre humanité ? et pouvait-il se soustraire à ce devoir, quand tout s'écroulait à la fois ? lui qui s'était écrié quinze années avant :

Honte à qui peut chanter pendant que Rome brûle
S'il n'a l'âme et la lyre et le cœur de Néron !

» Et qui plus tard répondait à l'avance à ces accusations et à nos regrets, par ces paroles :

« Le poète n'est pas tout l'homme, comme l'imagination et la sensibilité ne sont pas l'âme tout entière. Qu'est-ce qu'un homme qui , à la fin de sa vie , n'aurait fait que cadencer ses rêves poétiques , pendant que ses

contemporains combattaient, avec toutes les armes, le grand combat de la patrie et de la civilisation ? »

» Il nous reste à nous accuser d'avoir plus souvent écouté nos propres souvenirs sur le grand poète, que suivi les raisonnements des auteurs de l'éloge ; ce sont donc plutôt des impressions personnelles qu'un jugement sur ces deux œuvres excellentes que nous venons de vous livrer ; si nous n'avons aussi opposé que des opinions à des opinions, il faut s'en prendre à l'infirmité humaine ; notre aperçu ne prétend témoigner que de notre admiration pour Lamartine. Cette riche et puissante nature défraiera bien des discoureurs encore. Il en est de ces génies souverains, comme de certains sommets du globe ; un premier explorateur essaie d'en évaluer la hauteur au-dessus du niveau des mers, il apporte ses calculs qu'un autre contredit ; un troisième survient qui donne une altitude différente, et la véritable est encore à trouver ».

M. FLOUËST lit ensuite ce qu'il appelle modestement une note, et que nous appelons une savante étude archéologique, à propos d'une tombelle funéraire rencontrée dans la Côte-d'Or, aux environs de Châtillon-sur-Seine. Après avoir montré comment la tombelle ou *tumulus* succéda au dolmen et par quelles phases elle passa pour en arriver aux proportions si modestes qu'on lui a souvent données à l'époque où s'introduisit, dans la Gaule encore indépendante, l'usage d'incinérer les corps, il fait ressortir, au point de vue archéologique, les caractères d'une grande épée en fer à double tranchant, et d'un vase noir, orné d'une grecque, qu'on a recueillis dans la tombelle. La série des considérations développées l'amè-

ne à conclure que cette tombelle remonte à la période communément désignée sous le nom de Premier-Age-du-Fer, et que les hommes par qui elle fut élevée avaient probablement beaucoup plus de relations avec les habitants de la région méridionale qu'avec ceux des territoires voisins du côté du Nord. Il y trouve une preuve de l'exactitude des limites assignées par les anciens géographes à la Gaule proprement dite et à la Gaule-Belgique.

Mais l'objet qui a particulièrement provoqué les recherches de notre confrère est une petite lame de bronze, très-mince, semi-circulaire et tranchante du côté convexe, dans laquelle il voit un rasoir. Il explique l'intérêt de son dépôt dans une sépulture par le texte de Diodore de Sicile où il est dit que les nobles Gaulois se rasaient la figure, en ne conservant que de longues moustaches qui tombaient de leur lèvre supérieure jusque sur la poitrine. Ce petit instrument rappellerait ainsi, par delà la mort, l'origine aristocratique des ossements au milieu desquels l'archéologue le rencontre, et il mérite d'être plus remarqué et étudié qu'il ne l'a été jusqu'ici.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 13 juillet.

Présents à la séance : MM. des Rivières , vice-président, en l'absence de M. Révoil , président ; Liotard, Brun, Lenthéric, Rédarès, Flouest, l'abbé Azaïs, secrétaire-adjoint.

Le secrétaire dépose les ouvrages suivants :

Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France, année 1871 et premier trimestre de 1872.

Académie de la Rochelle. Section de littérature. Choix de pièces lues aux séances. Numéro 16.

Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la France. Années 1871 et 1872, 22^e livraison.

Société des antiquaires de la Morinie. Bulletin historique. 20^e année, 77, 78, 79 et 80^e livraisons.

Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest. Premier trimestre de 1872.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny (Jura). 13^e année, 1872, numéro 2.

Société d'Agriculture, Sciences et Arts de l'arrondissement de Valenciennes. Tome xxxvii, numéros 3 et 4.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Caen. 110^e année. — Nouvelle série 1871.

M. Rédarès fait hommage à l'Académie, au nom de M. Maffre, avocat, de Béziers, d'une

brochure sur les *Etablissements agricoles du Midi*, sous la domination romaine. M. Brun veut bien se charger de faire un rapport sur cet ouvrage.

M. l'abbé AZAÏS rend compte d'une savante étude de notre docte confrère, M. *Germain*, professeur d'histoire et doyen de la Faculté des lettres, sur *la Renaissance à Montpellier*.

Le grand mouvement littéraire qui se rattache au règne de François I^{er}, s'est fait sentir dans notre midi, et a suscité parmi nous des doctes et des lettrés qui ont contribué à cette renaissance des lettres et des arts dans notre patrie.

La ville de Montpellier, qui depuis le douzième siècle était devenue le centre glorieux du mouvement intellectuel du midi, qui avait vu ses deux écoles de droit et de médecine devenir florissantes sous la double protection de l'autorité épiscopale et du pouvoir seigneurial, n'a pas été étrangère à ce réveil du 16^e siècle.

Le monarque qui a donné son nom à cette époque avait visité Montpellier et projeté la translation dans cette ville de l'antique siège épiscopal de Maguelonne. Il venait, quelques jours après, à Nîmes ; c'était pendant l'été de 1533. Il contemplait avec admiration nos monuments romains, que l'on commençait à déblayer. Il monta sur la Tourmagne pour mieux saisir l'ensemble de la cité ; et, si nous devons en croire une tradition que la peinture a consacrée, on vit le généreux prince, dans l'enthousiasme de son culte pour les monuments de l'antiquité, essayer, le genou en terre, les inscriptions poudreuses qu'il cherchait à lire. Ce

jour là, le roi qui avait fait si longtemps le soldat et le politique, voulut faire aussi le savant; et cette inspiration ne fut pas pour lui sans honneur et sans gloire.

Le séjour de François I^{er} à Nîmes laissa dans notre cité des germes qui devaient plus tard se développer dans la création du collège, « école et université dans toutes facultés de grammaire et des arts », et dans la fondation de notre académie.

A Montpellier, l'influence fut plus hâtive. Cette ville avait alors pour évêque un homme doué d'une intelligence supérieure et d'une vaste érudition ; c'était Guillaume Pellissier. Né en 1490, dans le bourg de Mauguio, il fit ses études à l'université de Montpellier et parcourut ensuite la France et l'Italie, afin d'ajouter par ses voyages aux connaissances déjà acquises. A son retour, son oncle, évêque de Maguelonne, le pourvut d'un canonicat dans son église cathédrale, et bientôt après se démit de son évêché en sa faveur.

Or, c'est ce nouvel évêque, un des plus savants qui aient occupé le siège de Maguelonne, qui a puissamment contribué à la renaissance intellectuelle dans la ville de Montpellier. Il a été un littérateur distingué, versé dans la connaissance de deux langues de l'antiquité. Il parlait le latin, dit Scaliger, avec autant d'élégance et de pureté que les anciens romains, et son érudition était si vaste que ses contemporains le considéraient comme une sorte d'encyclopédie vivante.

Il ne fut pas moins remarquable comme naturaliste que comme littérateur ; on lui attribue une collaboration importante dans les œuvres d'*Histoire naturelle* de Rondelet ; et Jacques-Auguste de Thou, dans l'*Histoire de son temps*, va jusqu'à lui assigner la principale part dans

la composition de ce livre. C'est ce goût pour les sciences naturelles qui le porta à entreprendre la révision et l'annotation du texte de Pline. Le manuscrit, que de Thou croyait perdu, existe encore ; et M. Germain l'a vu à la Bibliothèque nationale de Paris.

Pellissier était non moins habile botaniste. Tournefort lui attribue la découverte de plusieurs plantes, et son nom a été donné à une variété de linnaire, la *Linaria Pellisseriana*. Jurisconsulte non moins éminent, il est cité par Cujas comme l'un des hommes les plus habiles à résoudre les difficultés des lois, et Scévole de Sainte-Marthe n'hésite pas à l'appeler « l'homme le plus savant de son siècle ».

Nommé par François I^{er} ambassadeur, il porta dans ces hautes fonctions ses goûts et son savoir d'érudit, et l'un de ses principaux soins fut d'acheter et de faire copier les précieux manuscrits que les Grecs, après la prise de Constantinople, avaient apportés en Occident. Il entretenait douze copistes qui travaillaient pour lui et il revoyait ensuite lui-même les copies et les complétait lorsqu'elles provenaient d'originaux altérés. Les lettres que l'infatigable ambassadeur adressait au roi de France sur le résultat de ses recherches attestent à la fois la savante activité de notre évêque et les libérales dispositions de François I^{er}.

La passion de Pellissier pour les manuscrits de l'antiquité épuisa toutes ses ressources. Il s'imposa la gêne par amour du grec, et il parlait d'engager sa crosse dans l'intérêt de la science.

De cette ample moisson de manuscrits, Pellissier fit deux parts, une pour le roi, l'autre pour lui. Le catalogue des manuscrits que

le savant évêque se réserva existe encore. Il renferme 1104 titres d'ouvrages grecs, où les auteurs profanes occupent autant de place que les écrivains religieux. C'était un trésor inestimable pour la ville de Montpellier. Qu'est-il devenu ? Il n'en existe plus aujourd'hui aucun vestige. M. Germain pense que ces grandes richesses littéraires ont dû disparaître dans les guerres de religion, et, avouons-le, ce fut là pour les lettres une perte irréparable.

Autour du savant évêque, M. Germain groupe les hommes les plus éminents de cette époque, qui ont illustré les deux écoles de droit, de médecine. C'est Rabelais et qui fut élève et ensuite professeur à l'école de Montpellier, où il expliqua les *Aphorismes* d'Hippocrate et l'art médical de Galien ; c'est Rondelet, dont l'évêque Pellissier fut le collaborateur ; c'est Louis et Antoine Saporta. Parmi les jurisconsultes, nous voyons Nicolas Boubier, Etienne et Guillaume Ranchin, Pacius, italien d'origine, que Nîmes posséda quelque temps et qui se fixa à Montpellier, où il eut pour élève le célèbre Peiresc.

Le savant mémoire de M. Germain renferme de curieux détails sur la vie des étudiants à cette époque, sur l'enseignement des professeurs, sur les réglemens de l'école et sur ces nombreux étrangers, qui affluaient de toutes les parties de l'Europe pour suivre les leçons des maîtres renommés de la cité.

« Guillaume Pellissier, dit M. Germain, préside à ce grand mouvement. C'est en son nom que se donnent les grades de nos universités et que s'accomplissent périodiquement les divers autres actes scholaires. Notre généreux Mécène ne disparaît qu'au moment où sa mis-

sion est terminée. Il meurt en 1568, après avoir servi comme de trait d'union entre le moyen-âge et l'âge moderne, emportant avec lui la gloire d'avoir été l'un des plus grands et des plus nobles esprits dont la science ait jamais eu à s'enorgueillir ».

Séance du 27 juillet 1872.

Présents : MM. des Rivières, *vice-président*, en l'absence de M. Révoil, empêché; Germer-Durand, Viguié, Liotard, Brun, Puech; l'abbé Azaïs, *secrétaire-adjoint*.

Le procès-verbal de la séance du 13 juillet est lu et adopté.

Le secrétaire-perpétuel a écrit pour exprimer ses regrets d'être empêché par une indisposition de se retrouver aujourd'hui, après une longue absence, au milieu de ses confrères, qu'il aurait été si heureux de revoir.

Depuis la dernière séance, la mort nous a enlevé M. Hippolyte Plagniol, ancien inspecteur d'Académie, un de nos membres les plus assidus et les plus laborieux. L'Académie lui a rendu les honneurs funèbres, en l'accompagnant en corps à sa dernière demeure. M. le vice-président Des Rivières, qui a prononcé ce jour-là une allocution sur sa tombe, continue aujourd'hui à se faire l'interprète des sentiments de la Compagnie, et rend un dernier hommage de regrets et de sympathie à la mémoire de notre éminent confrère. Il rappelle, en quelques mots bien sentis, les nobles qualités d'esprit et de cœur de ce maître si dévoué, du savant modeste, de l'homme de bien qui laisse parmi

nous de si précieux souvenirs. L'Académie délibère que les paroles de son vice-président seront consignées sur ses registres.

M. le chef de bureau du ministre de l'instruction publique a écrit à l'Académie pour l'informer qu'il a reçu et fait parvenir à leur destination les 174 exemplaires de nos *Mémoires*, qui lui avaient été adressés.

Il remercie de l'envoi des deux exemplaires destinés à la Bibliothèque des sociétés savantes.

Le secrétaire-adjoint dépose sur le bureau les ouvrages suivants, reçus depuis la dernière séance :

Conseil généra' du Gard Procès-verbaux des séances — Sessions de 1871 et 1872. Rapport du préfet.

Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire. — Tome xxv et xxvi

Bulletin archéologique et historique du Limousin. — Tome xxi. Année 1872. — Première livraison.

Numismatique protestante. — Description de 41 méreaux de la communion réformée, par Ch. Frossard, pasteur.

Le Dieu Erge. — Note sur le paganisme dans les Pyrénées, par le pasteur Ch. Frossard.

Revue agricole industrielle, littéraire et artistique de Valenciennes, 24^e année. Mai 1872.

Description des machines et procédés pour les brevets d'invention, tome 77^e.

M. Germer-Durand dépose, de la part de notre confrère M. Charvot, le *Bulletin de la Société scientifique et littéraire d'Alais*, année 1872 1^{er} semestre.

M. le secrétaire informe l'assemblée que M. l'abbé Ballivet, élève du grand séminaire de Nîmes, est venu le trouver et s'est fait connaître pour l'auteur du Mémoire n° 1 sur la foire de Beaucaire, auquel l'Académie a accordé une mention honorable dans sa séance du 1er juin.

M. DES RIVIÈRES lit un rapport sur un livre de M. Jeannel fils, professeur à la faculté des lettres de Grenoble, intitulé : *De Dijon à Brème*.

« Beaucoup, dit-il, ont écrit sur le séjour de nos prisonniers en Allemagne, pendant la campagne de 1870. Peu l'ont fait avec des impressions aussi vives, avec une allure aussi franche, avec un patriotisme aussi ardent que M. Jeannel dans ses notes de voyage de Dijon à Brème.

Après un aperçu des plus intéressants sur la ville même de Dijon, où il était professeur à la Faculté des lettres, M. Jeannel nous fait assister au départ de nos vaillantes cohortes au milieu de juillet. « L'émotion est grande, et le patriotisme incontestable. » Je ne puis dire que les gens que je vois soient satisfaits de la guerre ; plusieurs la redoutent comme sanglante, inutile, funeste pour nos espérances de liberté, déjà bien affaiblies par le plébiscite ; mais l'enthousiasme est si vif que les sages passent pour des oiseaux de mauvais augure. On ne se couche plus ; les nuits retentissent de chants de victoire ; on court au chemin de fer acclamer et festoyer les trains militaires ; c'est à qui portera du vin, des vivres, des fruits ; sous le soleil ardent, dans la cohue sonore et poudreuse des canons, des chevaux, des soldats bariolés, des bœufs et des moutons ; toutes les gares sont envahies par la population, car cette armée, c'est la patrie qui marche ».

» Nous sommes au mois de septembre, et nos troupes décimées, terrassées, vaincues malgré leur glorieuse défense, sont refoulées par l'ennemi qui envahit peu à peu toutes nos forteresses et pénètre jusqu'au cœur de la France. M. Jeannel, qui était à Castelnau-lez-Lez, revient en hâte à Dijon pour concourir à la défense de cette ville contre l'invasion prussienne, et trouve un *médecin* chargé de la défense de la Bourgogne. Une bataille fut décidée. Les soldats étaient exténués et sans vivres, mais solides. On mit en avant les volontaires dans des fossés ; puis les chasseurs, derrière eux, formèrent une ligne de tirailleurs. On voyait l'ennemi, en groupes noirs, s'avancer, se déployer en demi-cercle, étendre ses ailes, ses canons : un front de trois kilomètres ; la fusillade siffle et bourdonne, la mitraille déchire l'air de ses coups de fouet, les obus rouflants tombent dans la terre labourée et la font sauter en gerbes de boue. Il y avait là mille Français, sans un canon, sans un cheval, contre cinq mille hommes appuyés par deux batteries et une bonne cavalerie.

» On battit donc en retraite, d'arbre en arbre, de fossé en fossé : sur la chaussée mille choses ricochaient ; les tas de pierre, les bornes volaient en éclats. A mesure que la petite troupe française se rapprochait de Dijon, le demi-cercle ennemi avançait et allongeait ses bras pour étreindre la ville.

» L'honneur était sauf et la partie perdue. La ville envoya parlementer. Vers trois heures d'après-midi, par une pluie battante, dans la ville en deuil, les magasins et les volets fermés, les rues désertes, commencèrent à défile les divisions badoises. Ceux qui regardaient en pleurant derrière les persiennes virent alors à quelle armée on avait affaire. C'é-

taient de beaux bataillons bien rangés, bien couverts de leurs vastes capotes ; beaux et longs fusils, casques de cuir bien astiqués, soldats vigoureux. Cavalerie, fourgons, artillerie, ambulances, tout était confortable et solide, quinze mille hommes, deux mille chevaux et 60 canons. Il fallut aussitôt loger et nourrir cette invasion. Mais qu'était cela ? qu'était la honte, la réquisition, auprès de notre deuil ?

« A partir de ce jour, dit l'auteur, Dijon fut un tombeau, et toutes les souffrances de l'invasion furent infligées aux habitants par un vainqueur grossier, barbare et féroce. Les Prussiens étaient les plus forts, et tous les moyens leur semblaient bons. Dans l'espérance d'effrayer le pays, ils faisaient exécuter sommairement des paysans, des francs tireurs, voire des femmes et des médecins ; ils finirent par inventer un nouveau moyen de terreur : les otages. M. Bismark en demandait vingt à la ville de Dijon. M. Jean-el, dans un élan généreux qui doit provoquer notre admiration, s'offre à la mairie pour que son nom soit inscrit sur cette liste d'exil.

« Le 1^{er} décembre 1870, je fus convoqué à la mairie de Dijon. Le maire et M. Jeuniol, attaché à l'état-major de M. Von Werder, étaient présents. M. Jeuniol expliqua aux otages l'agrément de leur situation, puis il ajouta : Vous serez conduits par un homme qui appartient à la plus haute aristocratie allemande, vous serez en très-bonne compagnie. — A quoi les otages répondirent avec la fierté française : « Pardou, monsieur, c'est lui qui sera en bonne compagnie ».

» Le départ eut lieu le 2 décembre pour arriver à Brême le treizième jour. Quelques dames accompagnèrent bravement leurs maris.

» Le nombre de ces épouses fidèles s'augmenta plus tard ; mais saluons d'abord l'héroïsme des premières, qui partirent ainsi pour l'inconnu sans sourciller ; leur caractère ne se démentit pas dans les plus dures circonstances, et leur perpétuelle bonne humeur égaya les plus tristes étapes. La meilleure consolation pour l'exilé qui ne peut voir la France, c'est assurément de voir les Françaises ».

« Dans ce voyage souvent très-pénible, par un froid de 20 degrés, la gaieté et l'esprit français n'abandonnèrent point les otages, et M. Jeannel décrit, d'une manière tour à tour pittoresque et émue, les lieux qu'il parcourt, ainsi que les ruines que la guerre a amoncelées sur ses pas. A Strasbourg, où il fait une halte assez longue, il visite la cathédrale mutilée. « Il n'y avait plus de vitraux ; l'orgue était crevé d'un grand tron, et sur les dalles abîmées d'éclats d'obus, sous la voûte suintante depuis que la couverture a brûlé, la foule en deuil, à genoux, écoute la messe basse, pendant que les soldats allemands regardent chanter le coq à l'horloge. Non, jamais ceux qui prient là ne seront Prussiens ».

« Les voyageurs arrivèrent à Brème le 14 décembre. On leur assura qu'ils jouiraient d'une liberté absolue, sauf cinq à six clauses qui rendaient cette liberté illusoire. Un des otages eut l'indiscrétion de demander avec quoi et comment on vivrait, si on manquait d'argent. « A vos frais, fut-il répondu ; procurez-vous de l'argent. Si vous refusiez d'accepter les conditions offertes, vous seriez immédiatement enfermés dans une forteresse. »

» La situation de Brème séduit M. Jeannel, qui nous dit qu'il est impossible d'imaginer un plus charmant jardin anglais : « Sur la ri-

ve droit, du côté de la vieille ville, tout autour d'une ceinture d'arbres fraîche et verte, la plaine s'est convertie d'une cité remarquable par son agrément, sa propreté et sa distribution. Le long des rues bien percées, les maisons basses, blanches, lavées, peintes, vernies, se montrent isolées derrière des grilles et des jardinets pleins de rosiers et d'arbres verts; tout reluit, la verdure, les glaces, les vérandas, les serres. Au travers des vitres sans rideaux brillent les fleurs et les oiseaux. Point de volets; c'est tout à jour, et tout reluisant de richesse, de confort, de vie propre et plantureuse. On se croirait en Hollande ».

» En revanche, les mœurs de la population sont loin d'édifier l'écrivain.

« On ne peut pas dire que les mœurs brémoises soient intellectuelles. On mange, on dort, on s'amuse, on gagne de l'argent, et c'est tout. Nulle part on n'a si bien perfectionné l'art de tuer le temps. En vérité, les Brémois ne démangent pas; leur vie est une absorption et une digestion perpétuelle. Rien qui rappelle la vie intellectuelle ni la vie du cœur, excepté les fleurs et les serins. A la suite des repas, dans les grands établissements, on donne tous les soirs des bals, des concerts, des spectacles de toute sorte, où règne une licence honteuse ».

» Les officiers français internés à Brême avaient accueilli les otages comme des frères. Quelle dignité, quelle résignation dans leur malheur! Toute leur pensée est à leurs soldats prisonniers, à leur patrie en détresse. M. Jeannele trouve des accents pathétiques pour peindre leur attitude simple et fière: « Je n'ai pas d'expression pour dire cette résignation calme et frémissante, émue et impassible, qui

traîne à travers la neige et la foule allemande, comme un royal manteau, l'inflétri-ssable dignité de l'honneur français. Point de fanterie, point d'affaïssement ; c'est beau, et les larmes viennent aux yeux, quand on les entend parler ».

» Arthur de Calvière, aussi prisonnier en Prusse, écrivait de Hambourg à M. Jeannel : « La seule douleur qui me poursuive sans relâche et sans adoucissement, c'est le sentiment de mon inutilité. Mon cœur bondit à la pensée que, tandis que ceux qui n'avaient pas mission de défendre le pays soutiennent une si rude campagne, nous, qui lui devons le sacrifice de notre vie, nous sommes ici à l'abri du danger, sans pouvoir rien faire pour lui. Je ne forme qu'un vœu, c'est de pouvoir rejoindre le plus tôt possible ceux qui combattent ».

« Nous savons tous, Messieurs, comment fut exaucé le vœu de cette âme vaillante. — Telle était la disposition d'esprit des officiers français.

» Pour adoucir l'ennui de la captivité et soustraire les soldats à la démoralisation produite par l'inaction, les officiers avaient organisé des cours de lecture, de géométrie, de littérature, d'histoire, d'orthographe et même de chant. M. le baron Thénard et M. Jeannel prêtèrent leur concours à cette œuvre patriotique et morale. Ce dernier s'exprime ainsi : « Depuis douze ans que je fais le métier de professeur, j'ai eu occasion de voir d'excellentes classes, et de parler devant des auditoires d'élite. Jamais je n'ai été écouté avec autant d'attention, de déférence, de cœur, que par la troupe des prisonniers entassés sous ce quinquet fumeux, dans cette salle de caserne ; jamais je n'ai éprouvé au même de-

gré la sympathie qui va des yeux aux yeux, de l'âme à l'âme. Je préfère les poignées de main et l'approbation de ces braves gens à tous les applaudissements académiques. Je les aime, ils m'aiment ; et, quoi qu'il advienne, nous ne nous oublierons pas ».

« Au bout d'un certain temps de captivité, M. von Bismark accorde tardivement aux otages une indemnité de 45 fr. par mois. Cette allocation est acceptée par quelques-uns pour être versée aux pauvres soldats ; d'autres disent avec M. Thénard : « Vous n'aviez pas le droit de nous prendre, vous n'avez pas le droit de nous payer ». Et ils refusent d'apposer leur signature sur la feuille d'émargement allemande ».

M. Des Rivières raconte le retour de M. Jeannel, son passage à travers la Suisse, où il rencontre les débris de nos armées, son arrivée à Castelnau-lez-Lez ; puis il termine en ces termes : « Voilà donc, Messieurs, rendu à son foyer et à sa patrie, l'homme généreux et dévoué que nous tenions à vous faire connaître et aimer. La tâche était facile. M. Jeannel a donné au salut de la France ce que tous nous possédons de plus précieux, sa personne et sa liberté. Un cœur français ne peut rester indifférent à cet acte patriotique. Ce jeune professeur n'a pas voulu faire un livre ; il le dit très-simplement. « Je livre au public ces notes, telles qu'elles ont été écrites au courant de la plume, parce que ce que nous voulons, nous Français, c'est remettre la France au niveau que Dieu lui a assigné dans le monde. Pour atteindre ce but, nous devons garder la mémoire de nos erreurs, autant que celle des faits cruels qui nous ont dessillé les yeux. En corrigeant ce livre, en

sacrifiant l'expression première de mes émotions à la vanité d'écrire académiquement, j'arriverais peut-être à produire une œuvre plus estimable au point de vue littéraire. Mais je ferais le sacrifice de ma franchise et j'ôterais à mes notes le seul caractère qui puisse leur donner de la valeur : c'est la déposition d'un témoin ».

« Prouvons, messieurs, à M. Jeannel, qu'il a, sans le vouloir, par la seule force de son talent mis au service de la vérité, produit un beau et bon livre, qui fera jaillir de tous les cœurs l'élan le plus patriotique, et qu'il y a pour lui plus que de la gloire à recueillir : c'est le contentement d'un devoir parfaitement accompli, qui amènera dans bien des âmes un travail tout puissant de régénération ».

M. BRUN termine la séance par la lecture de la pièce de vers suivante :

Le vieux fauteuil de mon grand-père.

Sous le toit rustique, où ma mère
Me mit au jour, dans le foyer,
Est un vieux fauteuil de noyer,
Le vieux fauteuil de mon grand-père.

C'est là que, par l'âge cassé,
Au retour des champs, pauvre hère
Que le travail avait lassé,
S'asseyait, le soir, mon grand-père.

Là, me faisait entre ses bras,
Lorsque j'étais à la lisière,
Pour se réjouir, poupon gras,
Sauter, en chantant, mon grand-père.

J'aime de revoir dans son coin ,
Quand je vais aux champs chez mon frère ,
Le vieux fauteuil garni de foin,
Le vieux fauteuil de mon grand-père .

Je crois y voir, tout tremblottant,
Avant de clore sa paupière,
A basse voix , en marmottant,
Prier le bon Dieu mon grand-père .

Enfants, auxquels il tombera,
Avec respect, relique chère,
Conservez, Dieu vous bénira,
Le vieux fauteuil de mon grand-père !

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance
est levée.

Séance du 10 août 1872.

Présents : MM. Aurès, président la séance en l'absence de MM. Révoil et Des Rivières, empêchés ; Liotard , Brun, Verdier, Puech, Pelon , de Clansonne , secrétaire-perpétuel , membres-résidants.

Le procès-verbal de la séance du 27 juillet est lu et adopté.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants, reçus depuis la dernière séance :

Bulletin de la Société archéologique du midi de la France. — 1872.

Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille, tome 34^e.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny. — 1872, numéros 3 et 4.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Haute-Saône. — 3^e série, n^o 2.

Catalogue des brevets d'invention. Année 1872, numéros 2 et 3.

Il est donné lecture d'une circulaire par laquelle l'Association française pour l'avancement des sciences invite les membres des Académies et autres Sociétés savantes à assister à sa première session, qui aura lieu à Bordeaux, du 5 au 12 septembre.

M. Aurès dépose sur le bureau une brochure dont M. Jean-Louis Michel, ingénieur des ponts et chaussées, fait hommage à l'Académie. Cette brochure est relative à la détermination de la longueur du pied gaulois, et a fait le texte du discours de réception de l'auteur à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon. Les conclusions en sont analogues à celles que notre confrère, M. Aurès, nous a plus d'une fois présentées sur ce sujet. Celui-ci est invité à faire rapport à l'Académie, à l'époque de sa rentrée, du travail de M. Michel.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 9 novembre 1872.

Présents : MM. Révoil , *président* ; Jules Salles, Aurès , Germer-Durand, l'abbé Azaïs, Vignié, Liotard, Tribes, Des Rivières, Roussel, Brun, Lenthéric, Rédarès, Florest, Dombre, Puech, Gaidan, Faudon, Blanchard, de Clau-sonne, *secrétaire-perpétuel*, membres résidants.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ou-
vrages suivants, reçus depuis la dernière séan-
ce du mois d août :

*Mémoires de la Société d'agriculture, etc., de
la Marne, 1870-1871.*

*Société des amis des sciences naturelles de
Rouen. 6^e et 7^e années, 1870-1871.*

*Recueil des Mémoires et documents de l'Acadé-
mie de la Val d'Isère. 2^e volume, 4^e livrai-
son.*

*Société académique des Hautes-Pyrénées. 13^e,
14^e et 15^e années, 1870-71-72.*

*Société des sciences et arts de Vitry-le-Fran-
çais. Août 1869 à juillet 1870.*

*Comité archéologique de Senlis.— Comptes-ren-
dus et Mémoires. Années 1869 à 1871.*

*Annual report of the Trustees of the Musæum
of comparative zoology, à Cambridge (United
States), 1870.*

Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard. 3^e série, 5^e volume.

Mémoires de la Société académique d'agriculture, etc., du département de l'Aube. Année 1870.

Mémoires de la Société centrale d'agriculture de France. Années 1870-1871.

Bulletin des séances de ladite société. Mai et juin 1872. Deux cahiers.

Mémoires de la Société linnéenne du nord de la France. Années 1868, 1869. 2 volumes.

Bulletins mensuels de ladite Société. Juillet, août, septembre et octobre 1872.

Annales de la Société Académique de Nantes. 2^e semestre de 1871 et 1^{er} de 1872.

Recueil des Notices et Mémoires de la Société archéologique de la province de Constantine. 1871-1872.

Mémoires de l'Académie d'Arras. 2^e série, t. IV.

Histoire de l'Académie d'Arras, par M. le chanoine Van Drival.

Mémoires de l'Académie d'Amiens. 2^e série, t. IX.

Mémoires de la Société académique de Boulogne-sur-Mer, t. II, 1866-1867. 2^e partie.

Bulletin de ladite Société. Année 1869.

Bulletins de la Société d'agriculture de Boulogne sur-Mer, novembre 1871 à mai 1872. 7 cahiers.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. Année 1872.

Bulletins des travaux de la société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure. 1870, n^o 2, 1871.

Bulletins de la Société d'histoire naturelle de Toulouse, 1^e, 2^e, 3^e et 4^e années. Tomes I à IV.

Annales de la Société d'émulation du département des Vosges. Tome XIII, 3^e cahier.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur. 1871.

Bulletins de la Société d'agriculture, etc, de la Lozère, juin 1870 à sept. 1872 -- 14 cahiers.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest. 2^e trimestre de 1872.

Bulletin de la Société dunoise. Juillet et octobre 1872, 2 cahiers.

Revue agricole, industrielle, etc, de la Société de Valenciennes. Juin et juillet 1872, 2 cahiers.

Bulletin de la Société des antiquaires de France. 2^e trimestre de 1872.

Bulletin de la Société protectrice des animaux, 20^e séance publique annuelle.

Bulletin de la Société protectrice des animaux, août-septembre 1872.

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie. Année 1872, n^o 2.

Revue des Sociétés savantes. Mars, avril, mai et juin 1872.

Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme. Années 1871 et 1872, 23^e livraison.

Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan. Années 1868-1869.

L'Investigateur, journal de la Société des études historiques. Janvier à juin 1872.

Bulletin de la Société archéologique de Nantes, tome x, 1870-1871, 2^e partie.

Journal des Savants, avril à septembre 1872, six cahiers.

Mémoires de l'Académie de Lyon, classe des lettres, tome xiv; classe des sciences, tome xviii.

Annales de la Société d'agriculture de Lyon,

4^e série, tome I^{er}, 1868; 4^e série, tome II, 1869.

Cette dernière Société, en faisant l'envoi de ses publications, a exprimé le désir de recevoir nos Mémoires de 1842 à 1844, qui lui manquent. Il sera répondu que ces années sont épuisées.

Il est donné lecture d'une lettre que M. l'abbé de Cabrières a adressée à M. le président de l'Académie pour lui expliquer que les devoirs de son ministère et ses occupations toujours croissantes lui rendaient de plus en plus difficile d'assister aux séances comme il le voudrait; et que, dans cette situation, il ne croyait pas devoir tarder davantage à prier l'Académie d'agréer sa démission de membre résidant. Il conservera le souvenir du bon accueil qu'il a reçu d'elle, et s'honorera toujours de lui avoir appartenu.

L'Académie charge son secrétaire de répondre à M. l'abbé de Cabrières qu'elle apprécie les sentiments de scrupule et de délicatesse qui l'ont déterminé à donner sa démission, mais qu'elle regrette qu'il les ait poussés si loin. Elle comptait que le jour arriverait où ses importantes affaires lui permettraient de venir quelquefois se reposer au milieu d'elle, et c'est avec peine qu'elle voit rompre, avant le temps, le lien qui l'unissait à nous.

Les publications suivantes ont été l'objet d'un hommage spécialement offert à l'Académie par leurs auteurs, savoir :

Par M. Adrien Jeanjean, membre non-résidant : *Les amendements et les engrais minéraux appliqués au sol des Cévennes*, 1 vol. in-12.

Par M. Aragon, président à la cour d'appel de Montpellier, associé-correspondant : *Un*

poète roussillonnais. Notice sur Pierre Battle, une brochure in-8°.

Par M. Cazalis-Fondouce, associé-correspondant : Les cahiers 9, 16 et 18 de la *Revue scientifique de la France et de l'étranger*, contenant son compte-rendu du congrès d'archéologie préhistorique de Bruxelles. In 4°.

Par M. Louis Remacle : *Ultramontains et gallicans au XVIII^e siècle. Honoré de Quiqueran de Beaujeu, évêque de Castres. Jacques de Forbin-Janson, archevêque d'Arles. Episode de l'histoire du Jansénisme*, 1 vol. in-8°.

Par M. Bonnel, ancien élève de l'école normale supérieure, professeur de mathématiques au lycée de Lyon, etc. : *Essai sur les définitions géométriques*, une brochure in-8°.

Par M. G.-A. Bellin : *Cantate à l'occasion de l'exposition internationale de Lyon*, une brochure in-8°.

Le secrétaire accusera réception de ces divers envois et adressera à leurs auteurs les remerciements de la compagnie.

M. Germer-Durand dépose sur le bureau les trois brochures suivantes que M. Lionel d'Albionse, juge au tribunal de première instance d'Uzès, l'a chargé de présenter à l'Académie.

1. *De l'établissement, dans les greffes des tribunaux, de casiers de l'état civil.*

2. *De la suppression du crime de bigamie par l'établissement des casiers de l'état civil.*

3. *Le casier de l'enregistrement sur le modèle du casier judiciaire.*

M. Faudon est invité à faire un rapport sur ces trois publications.

A la prière de M. Aurès, M. Flouest accepte de faire à sa place le rapport d'une bro-

chure de M. J.-L. Michel, ingénieur des ponts et chaussées, relative à la détermination de la longueur du pied gaulois, déposée sur le bureau de l'Académie dans la séance du 10 août.

M. Aurès fait remarquer que ce travail mentionne ses recherches sur le même sujet, et qu'il est en conséquence à propos que ce soit un autre que lui qui en rende compte.

M. LENTHÉRIC donne lecture à l'Académie d'une lettre qu'il a adressée, le 15 octobre dernier, à M. le ministre de l'instruction publique et des cultes. Dans cette lettre, il exprime le vœu que des pyramides commémoratives soient érigées sur le littoral d'Aiguesmortes en différents points de la plage. La première serait érigée au Grau-Louis et serait destinée à marquer l'emplacement du lieu témoin du départ de S. Louis pour les deux dernières croisades. La seconde serait érigée au Grau-de-la-Croisette ; la troisième, au môle de la Peyrade. Ces trois pyramides porteraient chacune une courte inscription et un millésime. De cette manière, l'ancien état des lieux, qui tend tous les jours à disparaître par suite de l'instabilité de la plage, pourrait être reconstitué. M. Lenthéric exprime aussi le vœu que des fouilles soient faites dans la partie de l'étang du Repausset appelé *les Tombes*, où on a déjà trouvé une ancienne sépulture de la famille des Porcelets, qui faisaient partie de l'expédition de la Terre-Sainte, et où il pense qu'il serait probable de rencontrer de nouveaux souvenirs de ces mémorables expéditions. Il joint à son travail un plan d'ensemble du littoral d'Aiguesmortes, un dessin des monuments commémoratifs qu'il propose d'éle-

ver et une estimation de la dépense nécessaire pour les travaux et qui s'élève à 4,000 francs. Il demande à M. le ministre d'accorder une subvention de pareille somme sur les fonds des monuments historiques ou sur tout autre chapitre de son département relatif aux sciences, lettres et arts.

L'Académie, qui n'a pas oublié les intéressantes recherches de M. Lenthéric à ce sujet, comprenant l'importance de ne pas laisser disparaître les derniers vestiges de l'ancien état des lieux qu'il a laborieusement retrouvé et comme reconstitué sur cette plage, s'associe, à l'unanimité, au vœu qu'il a exprimé, et décide que son président écrira au ministre pour lui recommander la proposition, ainsi que la demande de crédit de 4,000 fr. qui l'accompagne.

M. AURÈS, sensible au silence que le rapporteur du Comité des Sociétés savantes garde, depuis quelques années, sur les travaux archéologiques de l'Académie, a cru devoir signaler cet oubli ou cette négligence au ministre. Il donne lecture de deux lettres qu'il lui a écrites à cet égard.

L'Académie remercie M. Aurès de sa sollicitude.

M. AURÈS, chargé d'un rapport sur deux publications de M. Gilles et de M. Desjardins sur les *Fosses Mariennes*, a trouvé de l'intérêt à faire lui-même un travail à ce sujet ; et il lit à l'Académie la seconde partie de son mémoire sur les dites *Fosses* et sur l'emplacement du camp de Marius (1).

(1) Voir la première partie dans le procès-verbal de la séance du 16 décembre 1871.

L'objet principal de cette lecture est d'établir, contrairement à l'opinion de M. Desjardins, que ce camp était situé, comme M. Gilles l'a dit dans son premier mémoire, derrière *Ernaginum* (Saint-Gabriel), sur la pointe la plus occidentale des Alpes.

« C'est là, dit M. Aurès en terminant sa lecture, que Marius est venu attendre les barbares ; c'est de là qu'il a repoussé leurs premières attaques, et c'est enfin de là qu'il est parti, lorsqu'il s'est mis en marche, avec son armée, pour poursuivre ses ennemis et pour les vaincre ».

Un exemplaire du numéro du journal qui contiendra le résumé de la lecture de M. Aurès, sera envoyé à M. Gilles.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 23 novembre 1872.

Présents : MM. Révoil , président ; de Labaume, Jules Salles, Viguié, Liotard, Q. Des Rivières, Brun, Lenthéric, Verdier, Penchinat, Flonest, Dombre , Pelon , Gaidan , Faudon , Blanchard ; et l'abbé Azaïs, *secrétaire-adjoint*.

M. Edouard Bondurand, associé-correspondant, assiste à la séance.

M. l'abbé Azaïs transmet à l'Académie le regret qu'éprouve M. de Clausonne d'être empêché, par une indisposition, d'assister à la séance.

Le secrétaire-adjoint dépose les ouvrages suivants, reçus depuis la dernière séance :

Mémoires de la Société des sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille.

Bulletin de la Société archéologique de Nantes, tome XI, 1^{er} et 2^e trimestres de 1872.

Bulletin de la Société polymathique du Morbihan. 1^{er} semestre de 1872.

Bulletin de la Société d'agriculture, etc., de la Sarthe. 1^{er} et 2^e trimestres de 1872.

Revue agricole, industrielle, etc., de Valenciennes septembre 1872.

Mémoire de la Société d'émulation de Cam-

brai, tome xxxi, 2^e et 3^e parties. 5^e fascicule des comptes-rendus.

M. le président donne lecture d'une lettre dans laquelle M. Coulondres, membre non-résidant, annonce l'envoi d'un travail qui a pour titre : *Fragments historiques sur Saint-Thibéry, l'ancien Cessero des Volces Tectosages, dans l'Hérault*, et le soumet à l'Académie.

M. Révoil fait connaître la mort de M. J.-C. Bonsquet, ancien membre titulaire de l'Académie, décédé à Marseille, et paie un légitime tribut de regrets et de sympathies à la mémoire de cet excellent confrère, que nous avons longtemps possédé au milieu de nous et qui nous laisse le souvenir d'un grand zèle pour notre Compagnie et d'une extrême bienveillance pour ses confrères.

Le secrétaire-adjoint donne lecture d'une lettre que M. le préfet avait adressée à M. le président de l'Académie, pour le prévenir que des prières publiques auront lieu le dimanche 17 novembre, en exécution de la résolution prise par l'Assemblée nationale, dans sa séance du 1^{er} août dernier. Il l'informe qu'il serait heureux d'y voir assister les membres de notre Compagnie.

Conformément à cette invitation, les membres de l'Académie, qui avaient été immédiatement convoqués par les soins du secrétaire-perpétuel, se sont joints au cortège qui s'était réuni à la préfecture et ont assisté au service religieux qui a eu lieu à la Cathédrale et au Grand-Temple.

M. FLOUËST fait part à l'Académie du succès que vient d'obtenir, dans un de nos corps les plus savants, un travail de notre confrère, M. le docteur Puech. L'Académie des

Sciences a accordé une mention honorable à notre excellent collègue pour son savant mémoire sur les *Atrésies*. Cette distinction, qui honore un des membres de notre Compagnie, est aussi un titre d'honneur pour l'Académie elle-même, et cette communication est accueillie avec le plus vif intérêt.

M. *Julien Jeannel*, professeur à la Faculté des lettres de Grenoble, auteur d'un intéressant ouvrage qui a pour titre : *De Dijon à Brême*, dont M. Q. Des Rivières a rendu compte, dans la séance du 27 juillet, est élu associé-correspondant.

M. LIOTARD présente, à titre de simple programme, un compte-rendu sommaire d'une excursion accomplie, pendant l'automne, dans la haute Italie et dont les stations les plus importantes ont été : le Simplon, le lac Majeur, Milan, Pavie, le lac de Côme, Vérone, Venise, Bologne, Florence, Pise et Gènes.

Nous donnons quelques extraits de cette intéressante relation :

VÉRONE.

.

Vérone est une des cités les plus attachantes pour le peintre et pour l'archéologue : nous savons combien elle captiva notre illustre compatriote, l'ami de Maffei, qu'elle retint pendant de longues années dans ses murs, d'où il rapporta les principaux éléments de ses savantes publications. Vérone n'a rien perdu de ses mérites. Il faudrait s'arrêter à chaque pas pour dessiner un bas-relief ou relever une inscrip-

tion. Une promenade en voiture fournit d'abord le moyen d'embrasser l'aspect général de la ville, qui offre des points de vue ravissants, au passage des ponts particulièrement, sur les deux bras de l'Adige. Les amateurs de couleur locale goûteront ici de larges satisfactions. Quelle bonne fortune aussi pour les aquarellistes, que ces maisons couvertes de peintures sur la place delle Erbe et les teintes variées des vieilles habitations ! Mais c'est en vain que j'ai recherché des peintores ou des dessins enlumines, inspirés par ces charmantes perspectives. La photographie, dont on vante l'utilité pour donner l'exactitude rigoureuse des formes, risque de tuer, par ses faciles reproductions, les travaux longs et minutieux, et ce serait grand dommage.

En allant visiter, à l'une des extrémités de la ville, la basilique San-Zenone, fort curieuse et pleine de reliques du moyen-âge, on s'arrête saisi par la superbe tournure du vieux château et du Ponte-Vecchio, dont il soutient les hautes arcades. Les tombeaux des Scali-ger ou famille de l'Escalle, près de la place et de la statue du Dante, sont une des singularités les plus frappantes de Vérone, et rappellent ces grands crimes et ces actes violents qui remplissent les annales des anciennes républiques de l'Italie

Je tenais beaucoup à constater l'état de conservation et d'entretien de l'amphithéâtre, souvent cité pour sa ressemblance avec le nôtre; nous pouvons, comme Français, tirer un légitime orgueil des travaux accomplis par notre gouvernement et par nos édiles, pour rendre leur aspect primitif aux amphithéâtres de Nîmes et d'Arles : celui de Vérone, intact à l'intérieur, est fort dégradé au dehors, où il a perdu toute sa ligne de constructions enveloppantes; en

sorte qu'on n'aperçoit plus à l'extérieur que des murs de briques décharnés et découronnés. Le monument est d'ailleurs dans un état affligeant d'abandon : la plupart des arcades du rez-de-chaussée sont souillées par l'exercice de grossières industries, chiffonniers, menuisiers, marchands de ferrailles, etc.

VENISE.

Résumons nos premières impressions : Venise nous a paru charmante au delà de toute expression ; chaque soir, après les courses de la journée, soit à pied, soit en gondole, nous nous sommes assis sous les *Procuratie*, ou sur la place *Saint-Marc*, ou sur la *Piazzetta*, ou sur la terrasse du *Giardino reale*, appuyés contre la balustrade au bord de l'eau, tantôt bercés par le chant des gondoliers, tantôt égayés par les éclats de la musique militaire, mais toujours buvant la vie, pour ainsi dire, dans la plus douce morbidezza, insoucieux comme l'aimable population qui nous entourait, en face d'un ciel splendide et de monuments incomparables.

Je redoutais la mauvaise qualité de l'eau que l'on puise dans les nombreuses citernes disposées sur la plupart des places ou carrefours, au nombre de 180, indépendamment des 2000 appartenant aux habitations privées. J'avais rencontré de lourdes barques chargées d'eau potable qu'on va tirer de la Brenta, près de Padoue, et qui sert, concurremment avec l'eau de pluie, à l'alimentation de ces citernes garnies d'un fond de galets. Cette eau, ainsi filtrée, ne se boit guère que mélangée de vin à table ou sous forme de *Gelati* et sorbets dans les cafés ; elle n'a donc aucun caractère malfaisant. La

ville est approvisionnée aussi d'excellents fruits, qu'on y apporte nécessairement des territoires éloignés.

Quelques singularités sont à noter à Venise : d'abord la gondole, type invariable depuis le *xvi^e* siècle, avec sa couleur noire et sa forme étroite et longue qui lui donne quelque ressemblance avec une jonque ou pirogue orientale. Je regrette que le gondolier n'ait pas conservé aussi, dans sa tenue, quelque chose d'original ; ces braves gens, très-polis et peu bruyants, encore moins exigeants ne se distinguent en rien des *facchini* ou hommes de peine qui se rencontrent dans d'autres parties de l'Italie.

Les mendiants sont de deux sortes : les femmes, sordides de visage et de haillons, encombrent l'Eglise Saint Marc et se rendent insupportables par leur ténacité ; les hommes sont tous des vieillards munis d'une main en harpon, ou bâton armé d'un clou, qui se présentent partout où aborde une gondole sous prétexte de faciliter l'accotement, pour attrapper quelque menue monnaie.

Le marchand de caramel est encore une figure originale : il vous tend sa marchandise, des fruits échaudés et trempés dans le sirop avec un geste modeste et sans bruit.

La fleuriste qui quête un sou, vous présente aussi sa fleur ou son petit bouquet sans rien dire ; ce type n'est pas spécial à Venise, il se rencontre aussi à Milan et à Florence.

La population travailleuse est partout silencieuse et calme. Je n'ai remarqué de mouvement un peu vif que chez les porteurs ou porteuses d'eau, qui viennent, à heure fixe, s'approvisionner aux citernes avec une corde et deux vaisseaux en cuivre, assez semblables

à nos marmites et qui s'accrochent aux deux extrémités d'un bâton comme les seaux de nos ouvriers maçons et plâtriers. Cette promptitude exceptionnelle s'explique par la raison que les citernes publiques ne s'ouvrent que deux ou trois fois dans la journée et pendant une heure seulement.

Il n'est pas nécessaire de se transporter à Murano pour voir les spécimens des perles ou verroteries qui se fabriquent à Venise : il existe en ville, comme pour les bronzes d'art, des ateliers où l'on peut voir les procédés de fabrication. Les boutiques installées sous les arcades des *Procuratie-Vecchie* sollicitent les acheteurs par des exhibitions engageantes des autres produits de l'industrie de Venise, les bijoux en corail et en mosaïque.

Pour l'ameublement riche et de fantaisie, il faut voir aussi les magasins d'antiquité placés dans l'intérieur de la ville, qui ont recueilli et rafraîchi les mobiliers des palais abandonnés par leurs anciens propriétaires ; on y trouve le bric-à-brac élevé à la plus haute puissance.

Ces palais, construits avec un grand luxe et une grande variété d'architecture, taillés le plus souvent dans le marbre avec infiniment de finesse et de goût, sont à peu près tous transformés en magasins, hôtelleries ou établissements publics : leurs façades noircies par le temps sont religieusement conservées avec cette espèce de patine : le sentiment public s'est fortement déclaré tout récemment contre un des nouveaux propriétaires qui, en procédant à des travaux de restauration, a fait gratter une de ces vieilles façades.

Il ne reste presque plus de représentants des grandes familles patriciennes pour qui avaient

été élevées par somptueuses demeures : le dernier descendant des Fosari ou des Mocenigo demande l'aumône.

Une institution plus vivace, c'est la rente faite par Catarina Cornaro aux pigeons de Saint-Marc : ces aimables volatiles becquettent toute la journée les grains et friandises que leur distribuent des mains enfantines, sans préjudice de la manne officielle qu'on leur dispense à heure fixe.

.

M. RÉVOIL lit un travail du plus haut intérêt sur la sculpture dans les monuments du midi de la France, depuis le Bas-Empire jusqu'au XIII^e siècle.

C'est un des chapitres les plus remarquables du 3^e volume de son *Architecture romane du midi de la France*. L'auteur, après avoir passé en revue les caractères distinctifs des époques mérovingienne, carlovingienne et des XI^e et XII^e siècles, initie son lecteur au faire et aux procédés d'exécution des artistes de chacune de ces époques.

M. Révoil a mis sous les yeux de l'Académie, pendant cette lecture, les nombreux dessins de son importante publication relatifs à ce chapitre. Ces divers dessins, d'une exécution parfaite, ont ajouté un intérêt de plus à cette attachante lecture.

M. J. GAIDAN termine la séance par un attachant rapport sur un livre de fables dont M. de Combettes-Labourélie a fait hommage à l'Académie.

Lafontaine a tout dit ; que reste-t-il à dire ?
Malheur à qui vient après lui !

Abbé DE REYRAC.

C'est l'épigraphe de ce volume; l'auteur, M. de Combettes Labourélie brave un arrêt qui ne peut concerner, selon lui, que les grands poètes et les illustres moralistes; « un modeste ri-
» meur, ajoute-t-il, n'en saurait être atteint.
» Je n'ai pas la sotte prétention de vouloir imi-
» ter Lafontaine, mais seulement l'intention de
» me distraire et de traduire mes impressions
» dans cette forme de l'apologue qui leur
» convenait ».

L'arrêt contenu dans cette épigraphe est un peu sévère, et la façon dont l'entend M. de Combettes m'embarrasse. Faut-il se rendre à son opinion et considérer son œuvre comme sans valeur, ou l'accuser de témérité, si elle n'est pas sans mérite ? C'est une alternative à laquelle, pour être juste et convenable, j'espère échapper.

Il n'est assurément au pouvoir de personne de faire abstraction de Lafontaine en écrivant des fables, et oublier les siennes en en lisant est une commodité qui m'est refusée. M. de Combettes se défend d'avoir voulu l'imiter, ce serait un tort, si ce n'était une erreur; il l'imité quelquefois et, qu'il le veuille ou non, c'est dans ce miroir qu'il a vu le le plus grand nombre de ses tableaux, bêtes et gens. Pour le bonhomme, lui, l'inimitable, toujours imité, jamais égalé, il met à contribution tous ses devanciers, et il s'en vante.

J'en lis qui sont du Nord et qui sont du Midi.

Il imite Esope, Babrias et Phèdre, Horace, Plutarque et Pilpaï, Rabelais et Régnier, et cent autres encore, dans cette comédie aux cent actes divers. — Mais, s'il a tout reçu, il a tout transformé, il a puisé au trésor commun un trésor bien à lui; ce qu'il a mis dans l'apolo-

gue, de grâce, de naturel, de malice, de bonhomie, de sensibilité, — *de ce talent de plaire et de n'y penser pas*, c'est sa part, elle est grande, on ne la lui ravira point; il reste d'ailleurs le fabuliste par excellence, non pour avoir tout dit, mais pour avoir bien dit, et encore parce qu'il a atteint toute la perfection que comporte un genre dans le génie d'une langue. Il en est ainsi sans doute de bien d'autres dans la belle langue française; tous les hauts sommets poétiques sont définitivement occupés, et cela n'a jamais découragé personne; on a fait des tragédies après Corneille et Racine, des comédies après Molière, des chansons après Béranger, du lyrisme après Lamartine et Victor Hugo; on a bien le droit de faire des fables après Lafontaine.

Et ce champ ne se peut tellement moissonner
Que les derniers venus n'y trouvent à glaner.

Au souvenir pourtant de cette fête de bon sens et de gaieté gauloise que Lafontaine donne à l'esprit, on est excusable d'être un peu difficile et de ne pas goûter longtemps les essais du plus grand nombre des fabulistes venus après lui; qui se souvient des fables de La Motte et de quelques autres? On a retenu deux ou trois charmants apologues de Florian; nous avons de Viennet, notre quasi-compatriote, un livre de fables ingénieuses, spirituelles, d'une diction parfaite, qui ont mérité les applaudissements de l'Académie française; les relit-on souvent? Je ne sais; mais je sais bien qu'on relit Lafontaine et qu'on le relira: ce bonhomme a trouvé le charme éternel. Qui ne le sait par cœur et n'y revient toujours? Ces délicieux apologues, *ce ramassis de chefs-d'œuvre*, pour

rappeler le mot de Voltaire, dépité de les trouver si parfaits, feront les délices de nos neveux et resteront le modèle des conteurs futurs dans des langues encore à naître. A cette heure même, les dialectes romans, languedociens ou provençaux, qui se renouvellent, ne voulant pas consentir à disparaître, s'essaient à cette imitation de l'inimitable, reconnue impossible en langue française, mais qui semble pouvoir être tentée sur un nouvel instrument.

Parmi nous, notre excellent confrère M. Bigot — vous me permettrez cette digression et cet hommage —, épris de ce charmeur, le transpose, non sans originalité, dans notre vieux langage ; et la raison de ses succès tient à ceci surtout, qu'il reproduit dans un autre idiome, qu'il adapte dans un autre milieu social, à un autre sentiment du pittoresque, à un autre idéal d'expression, les trésors de sagesse sérieuse ou narquoise, et les fines et profondes observations du maître fabuliste.

M. de Combettes s'est placé dans des conditions plus difficiles, et nous donne cent fables, et j'avais pour devoir de les parcourir toutes ; ce nombre m'a paru considérable, les apologues étant un peu longs ; mais le livre est d'un honnête homme et d'un homme d'esprit. Il y a là bien des pièces d'une observation vraie et d'une saine philosophie ; l'auteur a un sentiment profond de la nature, il en décrit avec bonheur les scènes douces et terribles ; il connaît bien les mœurs des hôtes des champs où il vit et les travers de ses voisins qu'il retrace ; c'est un conteur un peu prolix peut-être, mais ses conseils sont d'un sage.

Si la loi de ce genre d'écrits veut qu'on instruisse et qu'on plaise, il a certainement

rempli la bonne moitié de ses prescriptions. Vous signaler dans son style une facilité naturelle qui se contente trop facilement, et le plaçant sous le coup de comparaisons redoutables pour tous, lui faire sur quelques imperfections des critiques dont sa modestie l'absout, je n'ai pas pensé que ce fût ma tâche. Je me plairai volontiers à mettre sous vos yeux les morceaux de ce recueil qui me paraissent dignes de votre attention :

Le torrent et le ruisseau ; Le soleil et la pluie : O tempora ! O mores ! Bru et belle-mère ; Le hibou philosophe ; La dédicace à ses enfants ; Le loup philosophe ; La ménagerie.

Bien d'autres pièces encore mériteraient une citation ; et, si l'auteur eût élagué certaines fables trop touffues, s'il en eût supprimé quelques autres au risque de ne pas lier sa centaine, son œuvre en aurait mieux valu ; mais, après ces réserves dont le respect de l'art nous fait une obligation, c'est avec la plus entière sincérité que nous féliciterons M. de Combettes de cet estimable emploi de ses loisirs et de ses facultés ; on est heureux de songer, dans ces temps troublés, qu'il existe à l'écart quelques sages paisibles, n'ayant d'autre ambition que de laisser de gracieux souvenirs à leurs amis et des conseils judicieux à leur famille. Cette humble gloire, peu commune pourtant, nous paraît être acquise à l'auteur de ce recueil, et l'Académie ne lui refusera pas le titre d'associé-correspondant, en le remerciant de l'hommage de son livre.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 7 décembre 1872.

Présents : MM. Des Rivières, président en l'absence de M. Révoil, empêché, Dumas, J. Salles, Germer-Durand, Liotard, Ginoux, Bron, Flouest ; et l'abbé Azaïs, remplissant les fonctions de secrétaire, à la place de M. de Clau-sonne, indisposé.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants, reçus depuis la dernière séance :

Annual Report of the Board of regents of the Smithsonian institution, 1870.

Bulletin de la Société d'agriculture, etc., de la Lozère. — Octobre 1872.

Bulletin des séances de la Société centrale d'agriculture de France. Août 1862.

Mémoires de la Société des sciences morales, des lettres et des arts, de Seine-et-Oise. Tome VIII^e.

Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers. 2^e série. Tome VI. 2^e livraison.

Congrès Scientifique de France. 35^e session, tenue à Montpellier, 2 vol. in-8^o.

Bulletin de la Société protectrice des animaux. — Juillet 1872.

M. Pascal Jourdan, associé-correspondant,

garde-mines à Guéret, a écrit à l'Académie pour lui faire hommage d'un volume qu'il vient de faire paraître sous le titre de : *Flore de Vichy*.

L'Académie, après avoir entendu la lecture de la lettre de M. Pascal Jourdan, charge son secrétaire d'inviter M. l'abbé Gareiso, supérieur du Grand-Séminaire et associé-correspondant, à faire un rapport sur cet ouvrage.

Le président de la Société académique du Var adresse à ses confrères de Nîmes, par l'intermédiaire de la préfecture, quelques exemplaires du programme d'une Exposition des beaux-arts à Toulon et de divers concours de poésie, d'histoire et d'archéologie.

N. Flouest, désigné à cet effet par M. le président, donne lecture d'une notice adressée par M. COULONDRES, membre non-résidant, et intitulée : *Fragments historiques sur Saint-Thibéry* (Hérault).

L'Académie se plaît à considérer ce travail comme le prodrome d'une de ces monographies qu'elle recommande à tous ceux qui veulent bien s'inspirer de ses désirs, et qui, par la publication des documents originaux, permettront de réviser, avec une critique plus sûre, une foule de données trop facilement admises jusqu'ici. Après avoir rappelé tous les faits qui permettent d'identifier Saint-Thibéry avec la station de *Cessero* des Itinéraires, l'auteur relate les événements antérieurs à l'établissement de la domination romaine, dont la tradition perpétue le souvenir. Le plus considérable est l'émigration des deux princes ou chefs de *Cessero*, Momorus et Atepomarus, qui, forcés, à la suite d'un conflit malheureux avec une des

colonies grecques du littoral méditerranéen, de quitter leur pays, se dirigèrent vers l'Est, et, remontant le Rhône, jetèrent, s'il faut en croire le récit de quelques auteurs, les premiers fondements de la ville de Lyon.

Pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne, *Cessero* devint, sur la voie Domitienne, une *mansio* de quelque importance, ainsi qu'en témoignent encore les antiquités fréquemment exhumées de son territoire. Admise, au II^e siècle, à la jouissance du droit latin, elle fut évangélisée au IV^e, et eut ses martyrs de la foi nouvelle dont le plus célèbre a été Tibérius, en l'honneur de qui s'éleva, deux siècles plus tard, un grand monastère, sous l'influence duquel *Cessero* changea son nom pour celui de *Saint-Thibéry*. Au moyen âge, certains événements, intéressant l'histoire générale de Languedoc, s'accomplirent dans ses murs. M. Coulondres les énumère, siècle par siècle ; et, arrivant aux temps modernes, prouve que sa ville natale a joué, jusqu'au XVIII^e siècle, un rôle de quelque relief.

Au nom de M. l'abbé *Th. Blanc*, curé de Domazan, associé-correspondant, M. Germer-Durand donne lecture d'un mémoire « Sur l'antiquité d'Aramon ».

M. l'abbé Blanc, cherchant l'étymologie du nom de cette localité, rapporte d'abord celle qui a été recueillie par Caylus, qui a prévalu au XVIII^e siècle (*Ara-Montis*), et dont les héraldistes de 1694 s'étaient déjà inspirés en donnant pour armoiries à cette communauté : « une montagne de sinople à l'autel antique d'azur ».

Malgré l'adhésion donnée depuis longtemps à cette étymologie et renouvelée par M. l'abbé

Blanc, M. Germer-Durand, interrompant ici sa lecture, pense qu'elle ne saurait plus être soutenue en présence de la découverte récemment faite par M. François Germer-Durand, architecte, d'une inscription qui prouve que la forme du nom du dieu topique de cet oppidum des bords du Rhône était *Aramon* et non *Aramons*. Cette inscription, encore inédite, n'est autre chose que la dédicace d'un *porticus* (édicule, chapelle) faite par une femme en l'honneur de cette divinité topique :

ARAMONI

FORTICVM, etc.

Quant à l'existence d'Aramon aux temps gallo-romains, M. Blanc pense avec juste raison qu'elle ne saurait être contestée, appuyée qu'elle est par les nombreuses inscriptions de cette époque trouvées dans cette localité, et dont un certain nombre (sept à huit) sont encore encastrées aujourd'hui dans les murs de l'église paroissiale.

Sans s'arrêter à ces inscriptions, déjà publiées par les divers auteurs qui se sont occupés de l'épigraphie des Arécomiques, M. Blanc donne ensuite, d'après les manuscrits de Calvet, une exacte et intéressante description de plusieurs tombeaux antiques trouvés, pendant le XVIII^e siècle, dans le territoire d'Aramon, et des objets curieux qui s'y sont rencontrés.

L'un de ces tombeaux (ou du moins la majeure partie des vases remarquables qui en furent tirés) a déjà été décrit et gravé par

Caylus (pl. 6, du vi^e vol. de ses *Antiquités*), à qui les plus beaux « morceaux » avaient été « communiqués par M. le chevalier Courtois, de Beaucaire ». Au nombre de ces vases, se trouvait un *rhyton*, que Caylus a pris pour un « vase de pharmacien ».

De l'importance et de la fréquence des antiquités trouvées dans le territoire d'Aramon, M. Blanc conclut, avec Calvet (Manuscrits du Musée d'Avignon), qu'« Aramon devait être une ville assez considérable chez les anciens... J'y ai trouvé, dit Calvet, un marbre d'un collège d'Utriculaires, et il y a les restes d'une grande bâtisse antique, près du Rhône... Ces monuments me persuadent qu'Aramon était une des vingt quatre petites villes (*oppida*) que Strabon nous dit avoir été de la dépendance de Nîmes ».

M. l'abbé Blanc s'occupe ensuite des origines chrétiennes d'Aramon, cite successivement la *Notice* (manuscrite) d'un Récollet du xvii^e siècle, le P. Marc-Antoine Cambin (1), l'Abbrégé d'Henri de Sponde, évêque de Pamiers, le savant ouvrage de l'abbé Faillon sur l'*Apostolat de sainte Magdeleine*, et pose la question de savoir si l'origine chrétienne d'Aramon pourrait remonter jusqu'au i^{er} siècle de notre ère.

En terminant, il nous révèle l'existence d'un collège d'Utriculaires à Aramon, et c'est là la partie vraiment neuve et intéressante de son mémoire; non que la question

(1) Conservée dans les archives des Récollets d'Aramon.

des Utriculaires en général n'ait déjà été traitée, et particulièrement par Calvet (*les Utriculaires de Cavillon, Avignon, 1766*), mais parce qu'il nous donne le texte, inédit jusqu'ici, de l'inscription sur laquelle Calvet (*Manuscrits du Musée d'Avignon*) et Guérin (*Panorama d'Avignon, 1829*) se sont appuyés pour affirmer l'existence de ce collège d'Utriculaires.

« Me trouvant à Aramon, dit Calvet, le 31 juillet 1792, M. Garric, chirurgien du lieu, me remit une petite plaque de marbre, où on lit cette inscription :

UTRIC'ARAM

SABINIANVS. OB

REVERENTIAM

L'N et le T sont liés. — Les suppléments sont de Calvet, et ils ne peuvent être contestés.

Nous les adoptons donc, sans hésiter, et nous lisons :

Utric(lariis) Aram(onensibus) Sabinianus, ob]reverentiam.

« Sabinianus aux utriculaires d'Aramon ; hommage respectueux ».

C'est donc un nouveau collège d'Utriculaires qu'il faut ajouter à ceux du Rhône, de la Durance, etc., dont l'épigraphie nous a déjà révélé l'existence.

Séance du 21 décembre 1872.

Présents : MM. le vice-président Q. des Rivières, président la séance en l'absence de M. Révoil, empêché, A. Dumas, J. Salles, Germer-Durand, Vignié, Liotard, Brun, Lenthéric, Verdier, Rédarès, Flouest, Gouazé, Puech, Pelon, Gaidan, Faudon, Blanchard ; l'abbé Azaïs, secrétaire-adjoint, remplissant les fonctions de secrétaire, en l'absence de M. de Claussone, indisposé.

M. Bondurand, associé-correspondant.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants, reçus depuis la dernière séance.

Reçu du département de la guerre, à Washington, trois exemplaires de la carte des températures, dans l'Amérique septentrionale, et autant du *Bulletin explicatif*.

Bulletin de la Société d'Agriculture, sciences et arts de Poligny. 1872, n° 8.

Bulletin de la Société des sciences naturelles et historiques de l'Ardèche. 1872, n° 6.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, 1872, n° 3.

Revue agricole, industrielle, etc., de la Société de Valenciennes. Octobre 1872.

M. le ministre de l'instruction publique a écrit à l'Académie pour lui annoncer l'envoi régulier du Recueil trimestriel intitulé *Romania*, consacré à l'étude des langues et des littératures romanes. Sa lettre a été suivie de l'arrivée des quatre premières livraisons de janvier, avril, juillet et octobre 1872.

M. Louis Chalmeton, associé-correspondant, a adressé à l'Académie une nouvelle publication poétique, intitulée *la Revanche*.

M. LÉON BLANCHARD donne lecture d'un mémoire intitulé : *Les juridictions d'autrefois. — Le juge du Point d'honneur à Nîmes.*

Il trouve l'origine du Point d'honneur et des duels qui en furent la conséquence dans les mœurs féodales et dans les traditions de la chevalerie. Il en constate le développement au XVI^e siècle, alors surtout que les classes dominantes, cédant aux tendances nouvelles de l'absentéisme, vinrent s'établir à la cour. Là, au milieu des fêtes, des intrigues, au choc des ambitions, on vit se développer outre mesure le sentiment de la susceptibilité. Les combats singuliers se multiplièrent à un tel point que, sous le règne de Henri IV, quatre mille gentilshommes trouvèrent la mort sur le terrain.

Obéissant à la raison d'Etat, Louis XIII et Louis XIV songèrent à réprimer, mais surtout à prévenir les duels, et créèrent dans ce but le tribunal du Point d'honneur, composé de tous les maréchaux de France siégeant à Paris, sous la présidence de leur doyen. Cette juridiction, chargée de statuer sur les offenses,

avait sous ses ordres des exempts, archers, gardes de la connétablie, destinés à prêter main-forte à ses décisions. Elle mandait devant elle ceux qui s'étaient pris de querelle, et infligeait à l'offenseur des peines dont le détail est fait pour piquer la curiosité.

Il est certain que cette législation, mêlée tantôt de sévérités outrées, tantôt de bizarreries, avait produit quelques résultats et diminué le nombre des funestes défis qui décimaient les rangs des gentilshommes et des militaires. Pour lui donner pourtant plus d'efficacité, on avait songé à en généraliser l'usage. Au lieu d'un tribunal unique installé à Paris, Louis XIV en avait établi une sorte de succursale dans chaque province. Les maréchaux furent alors appelés à désigner des lieutenants qui rendirent, en leur nom et pour eux, cette justice d'un ordre spécial. Bientôt, dans le Midi surtout, chaque diocèse eut un officier préposé au Point d'honneur.

La ville de Nîmes en possédait un depuis 1693. En 1710, un conflit de préséance s'éleva entre lui et les membres du présidial. De 1772 à 1786, les fonctions de lieutenant des maréchaux furent exercées dans notre cité par M. Jacques-Louis du Roure, ancien capitaine au régiment d'Auvergne, qui s'était distingué au combat de Cerbal et à la bataille de Clostercamp.

Le registre manuscrit, où ses décisions étaient consignées, ayant été retrouvé et mis obligeamment à la disposition de M. Blanchard par un de ses collègues et amis (1), l'auteur

(1) M le conseiller Hipp. Fajon.

du mémoire a pu y étudier le fonctionnement régulier d'une institution fort peu connue de nos jours. Il a été ainsi mis à même de se rendre un compte exact du mode de procéder usité par les juges du Point d'honneur et d'en vérifier l'application par des exemples empruntés à la vie courante de la fin du siècle dernier. Il cite quelques traits de mœurs assez curieux et fait l'historique de plusieurs querelles où ont figuré les noms de familles éteintes aujourd'hui.

M. Blanchard termine son étude en faisant connaître l'opinion de Rousseau et de Joseph de Maistre sur la juridiction des maréchaux de France, et en signalant la recrudescence des duels qui lui semblent autant d'outrages à notre civilisation.

M. GERMER-DURAND a la parole pour communiquer la note suivante :

Les mouvements de terrain, qui s'exécutent en ce moment dans la partie prolongée du Cours-Neuf qui touche à la route actuelle de Montpellier, ont donné lieu à la découverte de plusieurs sépultures romaines contenant des objets précieux et intéressants. Grâce à l'active surveillance organisée par M. Gérin, agent-voyer en chef de la ville ; grâce aussi à cette circonstance, que la plupart de ces objets funéraires étaient, les uns renfermés dans des auges en pierre parfaitement scellées, les autres protégés par une petite construction en pierres sèches élevée au-dessus du bûcher, on a pu y recueillir un assez grand nombre d'objets presque tous en parfait état de conservation, ou du moins d'intégrité. Nous allons les énumérer rapidement.

Objets en verre. — 1. Une fiole à parfum, du plus grand format, en verre blanc. Hauteur, 0 m. 15; diamètre à la partie inférieure, 0 m. 10.

2. — Une autre, de format moindre. Hauteur, 0 m. 15; diam. inf., 0 m. 07.

3. — Une autre, forme allongée. Hauteur, 0 m. 16; diam. inf., 0 m. 05.

4. — Une autre, forme allongée. Hauteur, 0 m. 13; diam. inf., 0 m. 025.

5. — Une autre, forme allongée. Hauteur, 0 m. 10; diam. inf., 0 m. 025.

6. — Une autre, forme allongée. Hauteur, 0 m. 11; diam. inf., 0 m. 020.

7. — Une autre, forme allongée. Hauteur, 0 m. 09; diam. inf., 0 m. 020.

8. — La partie supérieure du col manquant, on ne peut en déterminer exactement la hauteur; diam. inf., 0 m. 035.

9. — La partie supérieure manque aussi; diam. inf., 0 m. 034

10. — Une autre, à col court. Hauteur, 0 m. 068; diam. inf., 0 m. 034.

11. Une autre, en verre mousseline. — Haut., 0m050 ; diam. inf., 0m029.

12. Une autre, en verre bleu, extrêmement mince. — Haut. 0m055 ; diam. inf., 0m034.

13. Une urne en miniature, sans anses, de forme très-allongée par en bas et presque sans pied. Haut., 0m069 ; diam. supér., 0m030.

14. Trois autres fioles du même genre que les numéros 3 à 10, mais diversement déformées par l'action du feu.

15. Une tasse pomiforme, en verre verdâtre, avec une anse. Haut., 0m08 ; diam., à la panse, 0m10.

Objets en bronze. — 1. Un miroir complet,

mais en trois morceaux. Les cassures sont anciennes et ont été faites, suivant l'usage, pendant la cérémonie de la crémation. Le miroir proprement dit est formé d'une table de bronze d'un peu plus d'un millimètre d'épaisseur, légèrement concave d'un côté et convexe de l'autre ; les deux faces sont recouvertes d'une assez forte argenture. Le bord est festonné d'échancrures et au sommet de chacune d'elles est un fleuron. L'aire de la partie convexe, celle dans laquelle on se mirait, est circonscrite par une bordure formée d'une succession de rondelles avec point au milieu entre deux filets doubles, ornementation simple mais élégante. Le manche n'est autre chose qu'une tige de bronze, de 0m005 de diamètre, doublée de manière à former deux losanges très-allongés et se terminant, à l'extrémité inférieure, par un bouton.

2. Deux fragments d'un autre miroir, sur lesquels on remarque la même argenture que sur le précédent.

3. Une fibule de 0m035 de diamètre, portant encore, à la partie postérieure, une grande partie de son ardillon. Au centre est un *umbo* très-saillant.

4. Un petit *tintinnabulum*. Haut., 0m015 ; diam. à l'ouverture, 0m025.

5. — Neuf moyens bronzes du haut empire, que nous rangeons d'après l'ordre chronologique :

a. — Un Agrippa, au revers de Neptune debout, tenant un dauphin et un trident (Cohen, n° 3).

b. — Une Antonia (frappée sous Claude), au revers de Claude debout, tenant le *simpulum* (Cohen, n° 6).

c. — Un Claude, au revers CONSTANTIAE AVGVSTI (Cohen, n° 73).

d. — Un Claude, au revers s. c. Pallas casquée, debout à droite, lançant un javelot et tenant un bouclier rond (Cohen, n° 87).

Cette monnaie est en triple exemplaire.

e. — Un Trajan, au revers de la Victoire debout, devant un trophée à gauche (Cohen, n° 433). — Cette monnaie est en double exemplaire.

f. — Un Trajan, au revers de la Victoire marchant à gauche et tenant un bouclier rond sur lequel on lit : S. P. Q. R. (Cohen, n° 536).

Cette dernière monnaie, la plus récente qui soit sortie de ces fouilles, a été frappée à Rome en l'an 101 de notre ère. On peut en conclure que les sépultures qu'on vient de découvrir ont été couffées à la terre dans le courant du I^{er} siècle, ou au plus tard dans les premières années du II^e.

Objets en ivoire ou en os. — 1. Une pyxide, forme d'étoi. Haut., 0^m045; diamètre, 0^m035. — Cette boîte devait contenir quelques objets précieux, comme celle dont nous allons parler.

2. — Une autre pyxide, de forme carré long, construite absolument comme nos boîtes à dominos. — Longueur, 0^m092; largeur, 0^m040; hauteur, 0^m025. Elle se ferme par un couvercle à coulisse, qui s'arrête, quand il est fermé, par un petit verrou en bronze, qui joue de manière à empêcher le couvercle, une fois poussé, de sortir de sa rainure.

On remarque de plus, à la partie antérieure

où se trouve déjà scellé ce petit verrou en bronze, les points d'attache et de scellement d'une poignée, également en bronze, dont il n'est resté que la partie engagée dans l'épaisseur de la paroi. Cette poignée servait sans doute à suspendre la boîte à un anneau ou à une ceinture; ce qui explique la nécessité du petit verrou destiné à empêcher le couvercle de jouer dans sa coulisse.

Cette pyxide contenait :

a. — Bague en fer, diam. dans sa plus grande largeur, 0^m 023. — Cette bague est de forme chevalière. L'oxidation de la matière ne permet pas de distinguer ce qui était gravé sur le chaton. — C'était l'anneau de mariage de la jeune femme dont on a retrouvé, dans la même anse, le miroir en bronze. — Les deux pierres gravées dont nous allons parler, et qui se trouvaient, avec la bague en fer, dans la boîte à coulisses, faisaient partie de son *mundus muliebris*.

b. — Pierre gravée sur cornaline : Un bige conduit par une Victoire, qui tient de la main gauche les rênes et de la droite un fouet. — Le contact de l'anneau en fer avait déposé sur cette cornaline une concrétion ferrugineuse, qui est peut-être la cause de la fente transversale qu'on y remarque.

c. — Autre pierre gravée. Une femme, vue de dos, devant une colonne, tient à la main gauche un style et dans la droite un objet indistinct, qui paraît être un fruit, peut-être une grenade. Cette femme est nue, sauf la partie

inférieure du corps, à demi-voilée par une draperie très-légère.

Ces deux intailles sont d'un travail médiocre.

Objets en terre de Samos. — 1. Un très-petit urcéus, portant à l'intérieur, dans un petit cartouche circulaire, l'estampille AQ.

2. Une assiette (imitation de la terre de Samos), signée du nom connu du potier *Cocius* : OF. COCI.

Vase à couverte noire. — 1. Un plat, d'une assez grande dimension.

2. Une tasse, malheureusement ébréchée d'un côté, mais gardant encore une de ses anses.

Objets en terre ordinaire. — 1. Quatre lampes de différentes dimensions, dont une portant, sur le fond extérieur, en caractères d'un très-haut relief, le nom bien connu du potier *FORTIS*.

2. Une petite fiole, en terre rose, presque aussi mince que les fioles en verre, et qui, par sa forme, semblerait être un *unguentarium*. Jusqu'à présent, nous n'en avons rencontré qu'en verre.

3. Trois petits vases, de forme basse, à deux anses et à parois très-minces.

4. Trois vases à une seule anse, forme d'hydrie, col long et panse évasée.

M. Germer-Durand annonce que, vu l'encombrement des vitrines du Musée, M. le maire a ordonné le dépôt de ces objets à la Bibliothèque de la ville, où ils sont dès à présent exposés, dans une vitrine spéciale, à la curiosité du public.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.
